

LES CAUSSES ET LES CÉVENNES

PAYSAGE CULTUREL DE L'AGRO-PASTORALISME MÉDITERRANÉEN

CANDIDATURE À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

NOTE COMPLÉMENTAIRE AU MÉMOIRE EN RÉPONSE AUX OBSERVATIONS
DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL DE SÉVILLE DÉPOSÉ PAR LA FRANCE EN JANVIER 2011



LANGUEDOC-ROUSSILLON / MIDI-PYRÉNÉES
FRANCE

CANDIDATURE À L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

NOTE COMPLÉMENTAIRE AU MÉMOIRE EN RÉPONSE
AUX OBSERVATIONS DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL DE SÉVILLE
DÉPOSÉ PAR LA FRANCE EN JANVIER 2011

FÉVRIER 2011

Didier Aussibal, *architecte, Parc naturel régional des Grands Causses*

Gérard Collin, *conservateur en chef du patrimoine, Association Valorisation de l'Espace Causses et Cévennes*

Jackie Estimbre, *chargée de mission, DRAC Languedoc-Roussillon*

Jacques Miquel, *historien, Conservatoire Larzac Templiers Hospitaliers*

Jean François Raymond, *chargé de mission, Parc naturel régional des Grands Causses*

Richard Scherrer, *chargé de mission, Parc national des Cévennes*

Romain Taurines, *chargé de mission, Parc national des Cévennes*

GUIDE NATURALISTE

Les milieux herbacés

Les milieux cultivés ou très modifiés

Les milieux buissonnants

Les milieux forestiers

Les milieux par massifs

Les Causses

L'Aigoual

Les vallées cévenoles

ATTRIBUTS STRUCTURANTS

OU TÉMOIGNANT D'UNE MAÎTRISE TERRITORIALE

Chemins dénommés drailles

Chemin de Régordane

Bornes de délimitation

Croix de Malte sur le mont Lozère

Bâti hydraulique, Mines d'eau Canaux, tunnels, aqueducs et barrages

Systèmes hydrauliques des Cévennes

Canal de La Viale, commune de Prévenchères

5	ATTRIBUTS RÉVÉLANT UNE PRATIQUE ET UNE EXPLOITATION AGRO-PASTORALES DU TERRITOIRE	47
6		
9	Aménagements des pentes en terrasses	48
	<i>Terrasses des Plantiers, commune des Plantiers</i>	
10	<i>Terrasses d'Ispagnac, commune d'Ispagnac</i>	
12	Cazelles, Clapas	53
14	<i>Cazelle de Saint Jean d'Alcas, commune de</i>	
	Jasses ou bergeries	66
	<i>Jasse de l'Oulette haute, commune de Nant</i>	
	<i>Jasses de Croupillac, commune de Florac</i>	
	<i>Jasses sur les croupes descendant des plateaux de Grizac, du Villaret et de l'Hermet, commune du Pont-de-Montvert</i>	
19	Fermes isolées ou les hameaux	70
	<i>Village de la Garde Guérin, commune de Prévenchères</i>	
20	<i>Village du Villaret, commune d'Hures-la-Parade</i>	
	<i>Ferme de Mas Camargues, commune de Le Pont de Montvert</i>	
	<i>Ferme de Fretma, commune de Vébron</i>	
31	<i>Le Masnau, commune de Millau</i>	
	<i>Le Mas Allègre, commune de Tournemire</i>	
38	<i>Grange monastique du Mas Andral, commune de Saint-Beaulize</i>	
	Aires à battre	109
	<i>Aire de battage</i>	

Caves à fromages*Cave à fleurines d'Entre-Deux Monts, commune de Rivière-sur-Tarn***Lavognes***Lavogne de La Couvertorade sud, commune de La Couvertorade**Lavogne de Drigas, commune de Hures-La-Parade**Lavogne de Fretma, commune de Vebron**Lavogne de Villeneuve, commune de Vébron***Toits-citernes***Toit-citerne de L'Hôpital-du-Larzac, commune de Millau**Toit-citerne de Montredon, commune de La Roque-Sainte-Marguerite***Fosses à loups***Fosse à loups de Peyrolles, commune de Peyrolles**Fosse à loups du col Saint Pierre, commune de Saint-Jean-du-Gard***ATTRIBUTS ILLUSTRANT UNE CULTURE DU TERRITOIRE****124****104 Clochers dits « de tourmente » 125***Auriac, commune de Saint-Julien-du-Tournel***109 La Fage, commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez***Oultet, commune de Saint-Julien-du-Tournel**Les Sagnes, commune de Saint-Julien-du-Tournel**Serviès, commune du Mas-d'Orcières**Paros, commune d'Ispagnac***116 Places de foire 130***Place de foire de Barre des Cévennes, commune de Barre des Cévennes***Chapelles dédiées aux saints protecteurs des troupeaux, croix de chemin 134****119***Chapelle de saint Côme, commune du Mas-Saint-Chély**Chapelle saint Gervais, commune d'Hures-la-Parade**Chapelle saint Loup, commune de Villefort**Croix du Buffre, commune d'Hures-la-Parade**Croix de Champerboux, commune de Sainte-Enimie*

GUIDE NATURALISTE

Les milieux herbacés

Les paysages herbacés témoignent de la présence séculaire des troupeaux domestiques, locaux ou transhumants. Morcelés ou de grande étendue, ces milieux dits « ouverts » se déploient depuis les vallées jusqu'aux crêtes du mont Lozère et de l'Aigoual, ainsi que sur les hauts plateaux des Causses.

Herbes folles bien ordonnées

Les pelouses et les prairies sont surtout composées d'herbacées, principalement des graminées, plantes frêles et non ligneuses dont la partie aérienne meurt chaque année. La hauteur et la physionomie de la végétation permettent de distinguer les pelouses des prairies. Les pelouses sont des formations basses, rarement supérieures à 50 cm de haut. Elles se développent sur des stations peu fertiles, à sol particulièrement mince, pauvre ou sec. Le plus souvent, deux strates les composent. Formée de mousses et de lichens, la strate muscinale peut largement recouvrir le sol. Peu dense, la strate herbacée se différencie parfois en deux sous-strates, basse et moyenne. Les graminées typiques des pelouses vivaces sont les fétuques, les agrostides, le nard, la sésilérie bleue et les stipes. Les pelouses pionnières sont riches en graminées annuelles et grêles, comme les canches et les vulpins. La productivité limitée des pelouses ne permet qu'une exploitation par le pâturage extensif.

Les prairies forment une végétation plus haute et plus dense. Les grandes herbes atteignent parfois 1,80 m. Les espèces caractéristiques sont le fromental, l'avoine dorée, le dactyle aggloméré, la fétuque élevée, et le brome érigé lorsqu'il est bien développé et dominant. Les prairies occupent des stations fertiles à sol généralement profond. Fauchées au moins une fois par an, puis pâturées lors du regain à l'automne, elles produisent le foin nécessaire

à l'alimentation des troupeaux pendant l'hiver. Pour compenser les pertes d'éléments nutritifs exportés lors de la fauche ou du pâturage, les prairies sont enrichies par des amendements sous forme de compost, de fumier ou d'engrais chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium.

Mosaïque de pelouses et de prairies

Les milieux herbacés présentent une très grande diversité, selon la nature de la roche, du sol et des étages de végétation.

Les pelouses et les prairies sèches à semi-sèches des Causses et des Cans se différencient selon la nature du sol. Sur la roche elle-même, s'installent les pelouses sur dalles et débris rocheux (fiche 19). Sur la dolomie, au pied des rochers où s'accumulent les sables dolomitiques, se cantonnent les pelouses à armérie de Gérard (fiche 20). Endémiques des Causses, elles n'occupent que de petites surfaces, bien visibles en mai, lors du pic de floraison de l'armérie de Gérard. Sur les sols rocaillieux et filtrants, s'étendent les vastes pelouses sèches d'allure steppique des Causses, d'une grande richesse floristique (fiche 21). Leur allure évoque les immenses steppes asiatiques. Sur les sols plus fertiles, comme les marnes et les bas-fonds argileux, s'implantent les pelouses semi-sèches à brome érigé (fiche 22). Assez productives et très diversifiées, les anciennes prairies permanentes à brome sont riches en plantes bulbeuses, surtout en orchidées.

Les pelouses sèches sur silice occupent des stations plutôt sèches sur les sols acides, depuis les basses vallées jusqu'aux sommets. Elles sont donc très différentes selon les situations écologiques. Sur les substrats mis à nus, voire arides, se développent des pelouses pionnières à plantes annuelles (fiche 23). Ces groupements éphémères dépendent de perturbations périodiques tels l'érosion, le piétinement, l'écobuage, etc. Très spécifique et comptant des espèces rares, leur cortège végétal est surtout constitué de plantes annuelles, en mélange avec des espèces vivaces et des cryptogames (mousses et lichens). À l'étage montagnard, les paysages granitiques aux formes arrondies, comme au Laubaret, sur le mont Lozère, et

Pelouses et prairies sèches des Causses (Causse de Sauveterre).



23 Pelouses pionnières à plantes annuelles sur silice

CORINE

NATURA 2000

35.21 Pelouses siliceuses à annuelles naines

35.3 Pelouses siliceuses méditerranéennes

COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES

Helianthemion guttati, *Thero-Airion*.

NOMS LOCAUX

Arenas (arènes sableuses) ; tanàs (granit décomposé) ; silas.



Pelouse pionnière à plantes annuelles sur silice.

Description

Ces formations pionnières sont essentiellement composées de plantes annuelles de taille réduite. Discrètes, elles sont difficiles à repérer. On les trouve sur les substrats siliceux récemment mis à nu. Ainsi, l'érosion naturelle, le feu naturel ou le brûlage dirigé, appelé « écobuage », le piétinement par l'homme ou les



Répartition

Toutes les zones siliceuses du parc (granit, schiste et grès).

Sites d'observation

Versant sud du mont Lardère, Lingas - Alguoual, vallées cévennoles.

animaux et le retournement par les sangliers préparent l'arrivée de ces pelouses. Souvent, elles n'occupent qu'une faible surface au sein d'une formation pérenne dominante, comme les pelouses à nard montagnardes ou les maquis à cistes. Piétinées ou gyrobroyées, les bordures de sentier et de piste sont également des stations ouvertes favorables à ces groupements éphémères.

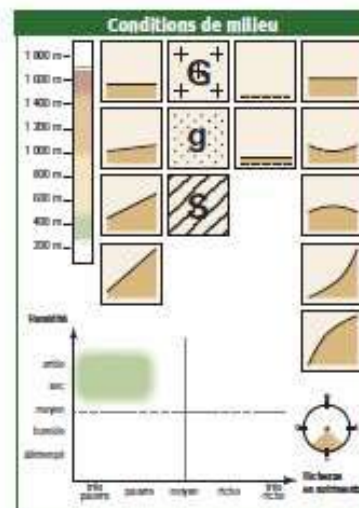
Variantes

On distingue deux ensembles principaux de pelouses annuelles sur silice en fonction des étages de végétation. Aux étages méditerranéens, elles sont caractérisées par l'hélianthème à gouttes et d'autres plantes recherchant la chaleur (thermophiles), tels l'orpin pourpier et le trèfle hérissé. À l'étage montagnard, d'autres espèces leur sont propres, comme la croissette du Piémont, l'orpin à feuilles embrassantes et le scléranthé à fruits crochus.

Flore caractéristique

Étages méditerranéens

Corrigiole à feuilles de téléphium¹ (*Corrigiola telephifolia*), grande amourette (*Brija maxima*), hélianthème à gouttes (*Tuberaria*



L'hélianthème à goutte dans les Cévennes schisteuses.

guttata), linare de Pelissier¹ (*Linaria pelissieriana*), mibore nain (*Mibora minima*), œillet arméria (*Dianthus armeria*), orpin pourpier (*Sedum cepaea*), pied d'oiseau comprimé (*Ornithopus compressus*), silène arméria (*Silene armeria*), silène de France (*Silene gallica*), trèfle hérissé¹ (*Trifolium hirtum*), trépane barbe (*Tolpis barbata*), vulpie ciliée (*Vulpia ciliata*).

Étage montagnard

Céraiste très ramifié² (*Cerastium ramosissimum*), croissette du Piémont¹ (*Cruciata pede-*



Pelouse pionnière à scléranthé pérenne sur silice.

montana), faux-sésame nain (*Sesamoides pygmaea*), gentianelle champêtre (*Gentianella campestris*), myosotis raide¹ (*Myosotis stricta*), orpin à feuilles embrassantes¹ (*Sedum amplexicaule*), paronyque à feuilles de renouée (*Paronychia polygonifolia*), passeraie à feuilles dissemblables¹ (*Lepidium heterophyllum*), scléranthé à fruits en crochet¹ (*Scleranthus uncinatus*).

Tous les étages

Aphanès austral¹ (*Aphanes australis*), arahidopsis de Thalius (*Arabidopsis thaliana*), arnosérisme minime (*Arnososeris minima*), canche caryophylle (*Aira caryophylla*), canche précoce (*Aira praecox*), corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), cotonnière commune (*Filago vulgaris*), cotonnière de France (*Logfia gallica*), cotonnière naine (*Logfia minima*), crételle hérissée (*Cynosurus echinatus*), drave du printemps (*Erophila verna*),

26 Pâturages et prairies des vallées

CORINE NATURA 2000

38.112 Pâturages à crételle et à centauree

38.22 Prairies de fauche des plaines 6510

38.23 Prairies de fauche submontagnardes 6510

COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES

Arrhenatherion elatioris, *Cynosurion cristati*.

NOMS LOCAUX

Pradel, *pradet* (petit pré), *prat* (pré), *prat nal* (pré de fond de vallée).

Description

Les pâturages et les prairies des vallées se situent à basse et à moyenne altitude, dans des stations dites « mésophiles », c'est-à-dire aux conditions moyennes de température et d'humidité. Ces milieux sont généralement bien alimentés en eau, tout en étant bien drainés.

Relativement fertiles, ces habitats semi-natu-

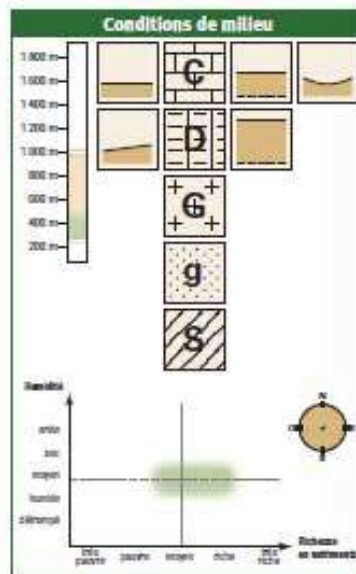


Répartition

Toutes les vallées de basse à moyenne altitude, y compris les vallées des Causses.

Sites d'observation

Haute vallée du Tarn, vallée de l'Hérault, Gardons cévenols.



Prairie de fauche de basse altitude à fromental (Cévennes).

rels sont destinés à la production du fourrage essentiel pour l'alimentation du bétail en hiver. Par conséquent, ces herbages bénéficient d'un entretien particulier. Ils sont régulièrement amendés avec divers fertilisants selon les saisons. Pour obtenir un bon rendement en région sous influence méditerranéenne, les agriculteurs doivent irriguer les parcelles régulièrement, au moins en début de saison. C'est pourquoi des systèmes d'irrigation traditionnelle ont été aménagés dans les vallées cévenoles, traversées d'innombrables canaux, appelés « béals ».

Situées dans les vallées et à proximité des villages, les prairies de fauche sont souvent convoitées pour y construire des habitations. La progression de l'urbanisme est à l'origine de la disparition d'une partie des meilleures terres, pénalisant alors les systèmes d'exploitation agricole.

Les prairies et les pelouses mésophiles peuvent être fauchées ou pâturées plusieurs fois par an. Elles sont dominées par les graminées et les plantes à rosettes, espèces dont les cellules de régénération sont situées au niveau du sol. Cette particularité morphologique leur permet de se régénérer rapidement après la fauche ou le pâturage.

Les prairies de fauche offrent une structure typiquement étagée et composée de plusieurs strates. La strate à herbes hautes comme le fromental et la fétuque faux-roseau peut atteindre 1,80 m de hauteur. Plus une prairie est pâturée, plus elle ressemble à une pelouse, dont la structure est basse et peu stratifiée.

Variantes

Les pâturages et les prairies des vallées se distinguent principalement en fonction du substrat, des modes de gestion et de l'altitude.

Les différentes formations végétales sont caractérisées par des espèces issues des groupements herbacés proches, situés sur des substrats identiques. Par exemple, les prairies à fourrage sur substrat calcaire sont généralement issues des prairies à brome érigé qui ont été amendées (fiche 22); dans ces deux types de prairies, le

brome érigé et la sauge des prés sont présents. De même, les prairies sur sols relativement acides partagent une partie du cortège des pelouses montagnardes sur silice (fiche 24), avec, par exemple, la danthonie décombante et le millepertuis perforé.

Les modes de gestion peuvent varier dans l'espace et dans le temps. L'exploitation est plus ou moins intense, qu'il s'agisse de l'amendement, de la fréquence des irrigations et des coupes, de la pratique ou non du pâturage. Les parcelles fortement amendées se reconnaissent par les inflorescences d'ombellifères nitrophiles dominantes, comme la berce de Sibérie et le cerfeuil des prés. Ces prairies sont peu diversifiées en espèces. Les parcelles pâturées au moins une fois par an sont caractérisées par un cortège de plantes résistantes, soit vivaces, comme la crételle des prés, le ray-grass anglais et le trèfle rampant, soit annuelles, comme le trèfle de Molinier et la vulpie faux-brome. Les



Prairie de fauche submontagnarde à sauge des prés.

Les milieux cultivés ou très modifiés

La nature est défrichée, cultivée ou labourée pour créer des jardins et des cultures, des chemins et des clairières. Lorsque l'homme transforme ainsi le milieu, les écologues parlent de « perturbations ». Ces habitats existent à tous les étages de végétation, depuis les vallées jusqu'aux sommets, où l'omniprésence de l'homme amène des cortèges floristiques particuliers.

La flore spontanée des jardins et des cultures

Dans les cultures et les jardins, sur les sols frais, poussent des groupements non cultivés de plantes annuelles, qualifiées d'« adventices » (fiche 30). Bien que dépourvu de grandes terres labourables, le territoire du Parc national des Cévennes se prête à diverses cultures régulièrement amendées. Sur les hauts plateaux, comme sur le mont Lozère, existent des parcelles de seigle, d'avoine et d'orge. Sur l'Aigoual, les cultures de seigle et de pomme de terre en terrasses sont aujourd'hui abandonnées. Au pied du massif, l'arboriculture vouée à la pomme reinette perdure, tout comme le maraîchage d'oignon doux des Cévennes sur les traversiers, terrasses irriguées. Quelques vignobles s'étendent sur les coteaux secs. Dans les Cévennes, de nouvelles productions végétales, telles que les plantes médicinales ou les petits fruits rouges, s'ajoutent aux cultures potagères. Dans les gorges du Tarn, certains vergers de cerisiers, de pommiers, de poiriers et de pruniers, ainsi que les cultures de fraises subsistent, tandis que les amandiers ont pratiquement disparu. Quelques inven-

Légende de la photo.

taires ont recensé les variétés fruitières locales, dont certaines méritent d'être sauvegardées dans des vergers conservatoires. Autrefois, le chanvre était cultivé dans les canebières, situées près des cours d'eau. Certes moins nombreux qu'autrefois, les jardins familiaux sont entretenus. Sur le causse Méjean et sur le mont Lozère, ils sont souvent clos de murs de pierre sèche pour les protéger du bétail et du vent. En Cévennes, ils s'étendent sur les terrasses étroites, situées en bordure de rivière ou arrosées par des canaux. Dépendantes du climat, les plantes cultivées comprennent en altitude les choux, les raves et les pommes, et dans les vallées les légumes verts et les cucurbitacées.

Signalons ici que certains espaces naturels sont convertis en jardins ornementaux ou en arboretums (fiche 55). La bambouseraie d'Anduze est un bon exemple d'écosystème artificiel créé par l'homme. Le jardin du Sambuc, à Saint-André-de-Majencoules, est formé de terrasses de plantes ornementales, potagères et aromatiques. De riches collections de rosiers et de pivoines sont réunies au jardin du Temple, à Concoules, et de camélias au parc floral d'Alès. Des parcs, publics comme à Anduze, ou privés comme au château de Ressouches, à Chanac, présentent des arbres remarquables.

Sur les sols calcaires, les champs de céréales hébergent des groupements de plantes adventices des moissons, appelées « messicoles » (fiche 31). Ces espèces annuelles sont souvent



Vignoble dans les gorges du Tarn.



Les milieux buissonnants

Colorant de jaune, de rose et de pourpre les montagnes lors de la floraison, les landes, les maquis, les garrigues... sont composés d'arbrisseaux ou d'arbustes. Situées entre les milieux herbacés dits « ouverts » et les milieux forestiers dits « fermés », ces formations buissonnantes constituent des stades de transition. Elles existent à tous les étages de végétation du Parc national des Cévennes. On les rencontre dans de nombreuses situations écologiques, à l'exception des stations hostiles aux arbustes, telles les crêtes rocheuses dépourvues de sol.

Dans le maquis de l'écologie

La multitude des termes qui définissent les formations buissonnantes est à l'image de leur diversité. Les matorrals, terme venant de l'espagnol, désignent l'ensemble des formations typiquement méditerranéennes dominées par les arbrisseaux et les arbustes à feuillage persistant. Ils incluent les garrigues, espaces parcourus par les troupeaux. Celles-ci comportent des bouquets d'arbrisseaux et d'arbustes bas, séparés par des plages de graminées, telles que le brachypode rameux, la *baouque*, prisée des moutons. Certains écologues distinguent les garrigues sur les sols calcaires des maquis sur les sols siliceux. D'autres réservent l'appellation de « maquis » à la Corse, d'où elle provient (du corse *macchia*, tache). Choisi par les scientifiques, le terme « matorral » permet ainsi d'échapper à ces confusions. Ces formations buissonnantes résultent de l'exploitation des forêts méditerranéennes pour le bois. Dans le sud de la France, il est de coutume de favoriser la pousse de l'herbe pour les troupeaux en incendiant la végétation buissonnante lors des brûlages pastoraux. Le feu a donc façonné bon nombre de paysages méditerranéens. Cependant, ces pratiques appauvrissent le sol, si bien que la reconquête par la forêt s'effectue très lentement.

Landes sur calcaire aux environs du Pradol (causse Méjean).



En revanche, les formations végétales situées en dehors de la zone méditerranéenne s'appellent des « landes » ou des « fruticées » selon la hauteur des plantes. Les landes sont dominées par des arbrisseaux, tandis que les fruticées sont majoritairement composées d'arbustes. La dominance des buissons indique en général une faible activité pastorale, voire nulle dans certains cas. Les matorrals, les landes et les fruticées sont par conséquent typiques des parcours très peu pâturés ou abandonnés.

Les lisières, aussi dénommées « ourlets », sont des formations herbacées typiques des franges de haie. Elles sont surtout composées d'espèces vivaces de taille moyenne à grande, au feuillage plus large que les espèces des pelouses et des prairies. Elles peuvent être fauchées, pâturées ou gyrobroyées.

Les formations à fougère aigle, dites « ourlets », constituent un cas original. En effet, cette espèce herbacée peut recouvrir des superficies de plusieurs hectares d'un seul tenant, fait rarissime pour la végétation terrestre européenne.

Buis et genévriers sur les Causse

Aux étages méditerranéens, les stations les plus chaudes accueillent des cortèges de matorrals typiques de la plaine languedocienne. Ils sont dominés par des arbustes à feuillage persistant, comme le chêne vert, la filaire à larges feuilles et le pistachier térébinthe (fiche 34). Au sein du Parc national des Cévennes, ces milieux sont typiques des basses Cévennes calcaires.

Plus haut, à l'étage montagnard, les matorrals sont remplacés dans les stations sèches par des fruticées à buis, à genévrier commun ou à amélanchier (fiche 35). Dans les stations plus fraîches, on trouve des fruticées à prunellier, et d'autres rosacées plus exigeantes, comme l'aubépine et les rosiers sauvages (fiche 36). Les plateaux des Causse et des Cans sont de plus en plus embroussaillés par le buis, le genévrier et les rosacées, notamment à cause du déclin des pratiques de pâturage. En 2000, les formations buissonnantes recouvraient près de 20 % de la partie nue du causse Méjean, alors qu'en 1950 elles n'occupaient que 3 %.

40 Landes basses à bruyère, à callune ou à myrtille

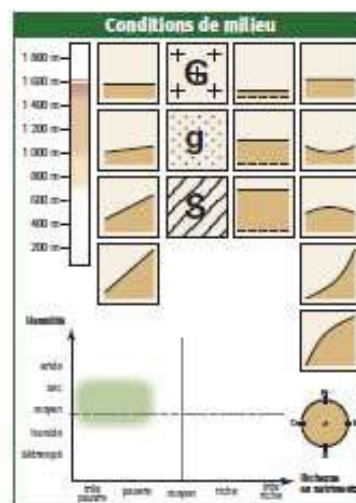
CORINE NATURA 2000
31.226 Landes montagnardes à callune et à genêts 4090

COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES

Genista pilosae-Vaccinium uliginos.

NOMS LOCAUX

Aigadis (airelle), aigadesse (myrtille), roubitch (airelle rouge); brousse (terrain couvert de bruyère); broussou, bruja, bruja, bruja, bruja, burgas, brusc (bruyère); broussou, bruja, bruja (bruyère basse); broussou nazléra, picha bru (callune); ermet, ermet (lande à bruyère); grépet (genêt pileux).



Description

Situées en dehors de la zone méditerranéenne, ces landes sont caractérisées par des arbrisseaux de petite taille, inférieurs à 50 cm, comme la callune, le genêt ailé ou la myrtille. Ces espèces recouvrent fortement le sol. Ces habitats occupent les mêmes stations que les pelouses montagnardes sur silice (fiche 24).

G-contre: lande montagnarde à airelle rouge et à callune (mont Lozère).

Page de droite: lande montagnarde à airelles et à callune (Aigoual).



Répartition

Les landes basses à bruyère, à callune ou à myrtille sont répandues à l'étage montagnard, sur l'ensemble des massifs siliceux du Parc national des Cévennes.

Sites d'observation

Bougès et mont Lozère; Saint-Guilhem, Lingas, Portaiet, (Aigoual); crêtes des Cévennes.



Les milieux forestiers

Marginale au siècle dernier, la forêt tient aujourd'hui une place prépondérante dans les paysages du Parc national des Cévennes. Elle ne cesse de s'étendre au détriment des milieux herbacés délaissés par le pâturage.

Une forêt jeune d'un siècle

Si majestueuses soient-elles par endroits, les forêts cévenoles sont relativement jeunes. Des siècles de surexploitation pour le charbon de bois, la verrerie et le bois d'œuvre ou de chauffage ont eu raison de ces forêts réputées à tort inépuisables. Il y a un siècle à peine, elles étaient réduites à des lambeaux cantonnés sur les pentes les plus inaccessibles. En effet, à la fin du ^{xx}e siècle, le couvert végétal était constitué de pelouses, souvent surpâturées par les troupeaux locaux et transhumants. Ainsi mis à nu, le sol était emporté par les pluies cévenoles diluviennes. Les crues violentes des rivières causaient régulièrement des dégâts catastrophiques dans les vallées. Certains forestiers de l'époque ont alors proposé de reconstituer les sols et la végétation des montagnes. Le pâturage a été interdit sur les parcours les plus accidentés. En Cévennes, à la fin du ^{xx}e siècle, l'État a entamé les travaux de restauration des terrains de montagne prévus par la loi de 1860-1862.

Vu l'inefficacité des semis à la volée, les forestiers ont recherché des essences de reboisement adaptées pour couvrir les terres dénudées. Ils ont alors expérimenté et planté, souvent près des maisons forestières, des arbres venus du monde entier. Aujourd'hui, certains de ces arboretums ouverts au public témoignent de cette épopée forestière. Celle-ci a d'abord visé à reboiser les zones en pente, particulièrement sensibles à l'érosion. Puis, elle s'est étendue à tous les types de terre, des pentes plus douces aux plateaux et aux bas-fonds humides, ainsi qu'à des milieux tourbeux.

Sur l'Aigoual, l'État a acquis de nombreuses propriétés, y compris par voie d'expropriation, pour conduire une œuvre monumentale de reforestation, auquel le nom du forestier Georges Fabre demeure attaché. Ouvrir les sentiers et les pistes, construire des seuils dans les ravins, créer des arboretums et reboiser de vastes surfaces ont occupé les populations locales. Deux millions de francs-or ont été dépensés en salaire de 1875 à 1908 ! Le sapin et le hêtre ont constitué les essences de base de la forêt, tandis que les essences pionnières ont boisé les terrains nus. Aujourd'hui, plus de 15 000 ha constituent les forêts domaniales de l'Aigoual. De même, le mont Lozère, les Cévennes et les gorges du Tam n'ont pas échappé à cette vague de reforestation.

Un siècle plus tard, fut créé le Fonds forestier national pour approvisionner la filière bois. Au cours de cette seconde période de reboisement, des années 1960 à 1980, l'État a notamment subventionné les propriétaires privés. Traité en futaie régulière, le pin noir est la principale essence du reboisement sur les Causses et dans les gorges du Tam.

L'arbre, marqueur des étages de végétation

Les forêts primaires sont stables dans le temps, tandis que les forêts secondaires, parfois liées aux interventions humaines, évoluent vers d'autres groupements. Fortement influencées par l'homme depuis des siècles, ou plantées, bon nombre de forêts cévenoles ne sont pas parvenues au climax, stade final d'évolution d'une succession de groupements végétaux. Par exemple, les forêts de pin sylvestre des Causses préparent le terrain pour la hêtraie calcicole sèche. Celle-ci profitera de l'ambiance forestière sous la pineraie pour s'installer, puis s'imposer. Le climax et les groupements qui y conduisent composent une série de végétation. Les ensembles de séries de végétation forment selon l'altitude des étages de végétation. Certains arbres en sont de bons indicateurs.

Les étages méditerranéens sont caractérisés par l'omniprésence du chêne vert, notamment dans les chênaies vertes et mélangées à d'autres feuillus (fiche 43). Le chêne vert est donc

Légende de la photo.



46 Châtaigneraies

CORINE

NATURA 2000

41.9 Bois de châtaigniers

9260

COMMUNAUTÉS VÉGÉTALES

Overpion illicis. Overpion roboris.

NOM 5 LOCA UX

Boscàs, bouschàs (rejets de châtaignier greffé) ; cabosse (châtaignerai traitée en retard) ; castagno (châtaignier) ; castagnols, castandel, castanhière (châtaignerai) ; issart (châtaignerai greffé) ; plénque, plantada, plantiers (plantations de châtaignerai) ; tailade (forêt en exploitation, de châtaignier) ; vignasse (châtaignerai greffée, du nom de la variété greffée) ; castan, castanhiér, castanhi (châtaignier).

Description

Les châtaigneraies rassemblent toutes les formations dominées par le châtaignier. Appelé « arbre à pain » de longs siècles durant, il a nourri de ses fruits des générations de Cévenols. S'appuyant sur l'étude des pollens, certains scientifiques considèrent que le châtaignier n'est pas spontané dans le Massif central et ses régions voisines. Cet arbre aurait été introduit sous l'Empire romain, puis cultivé à l'époque

médiévale. Son aire de répartition a été considérablement étendue par des plantations et des entretiens sélectifs partout où cela était possible. Les châtaigneraies ont remplacé des forêts de chêne vert et de chênes à feuilles caduques sur silice. Les conditions les plus favorables au châtaignier sont définies par un sol acide, une humidité stationnelle élevée et une altitude moyenne, entre 350 m et 700 m d'altitude, avec un optimum vers 500 m sur le schiste. Dans les stations les plus chaudes, la culture fruitière est développée. Le châtaignier se régénère entre 350 m et 550 m d'altitude, particulièrement dans les zones fraîches. Les bois de châtaigniers occupent des stations très diversifiées. Par conséquent, aucune espèce caractéristique ne leur est strictement associée.

Variantes

Les châtaigneraies varient à l'image des groupements qu'elles remplacent (fiches 43, 44, 52 et 53). Toutefois, les vergers entretenus constituent un cas à part. Dans ces peuplements, la strate arborescente est coupée ou gyrobroyée, et le tapis herbacé est régulièrement fauché ou



Les fruits du châtaignier ont alimenté des générations de Cévenols.

pâturage afin de faciliter la récolte des châtaignes. Certaines parcelles étaient même irriguées à certaines périodes de l'année. Grâce à cet entretien régulier, se développe une strate herbacée de type pelouse. Comme la plupart des milieux semi-naturels gérés de façon extensive, les vergers de châtaigniers entretenus sont souvent particulièrement riches en espèces, aussi bien animales que végétales.

Bois de châtaignier

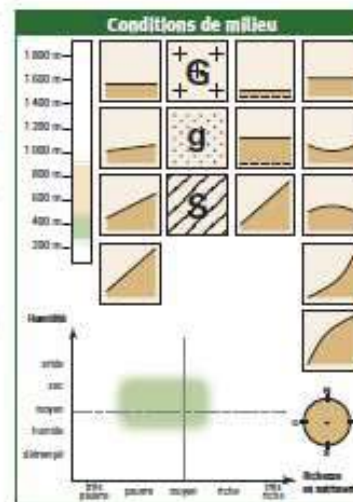


Répartition

Les châtaigneraies sont répandues sur les sols siliceux ou pauvres en calcaire, depuis le bas des vallées jusqu'à 600 m environ.

Sites d'observation

Vallée de la Cère, vallée Longue,
vallée Française, vallée Borgne,
vallée de l'Arre, vallée de l'Hérault, etc.



Flore caractéristique

Châtaignier (*Castanea sativa*) dominant.

Flore compagne

Callune (*Calluna vulgaris*), canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), épervière des bois (*Hieracium murorum*), fetuque hétérophylle (*Festuca heterophylla*), fétuque ovine (*Festuca ovina*), flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*), fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), genêt à balais (*Cytisus scoparius*), genêt poilu (*Genista pilosa*), germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*), houque molle (*Holcus mollis*), houx (*Ilex aquifolium*), laiche à deux épis (*Carex distachya*), luzule blanc-de-neige (*Luzula nivea*), luzule de Forster (*Luzula forsteri*), melitte à feuilles de mélisse (*Melittis melisophyllum*), pâturin des bois (*Poa nemoralis*), polystic à soies (*Polystichum setiferum*), renoncule de Montpellier (*Ranunculus montepellensis*), silène penché (*Silene nutans*), solidage verge d'or (*Solidago virgaurea*).

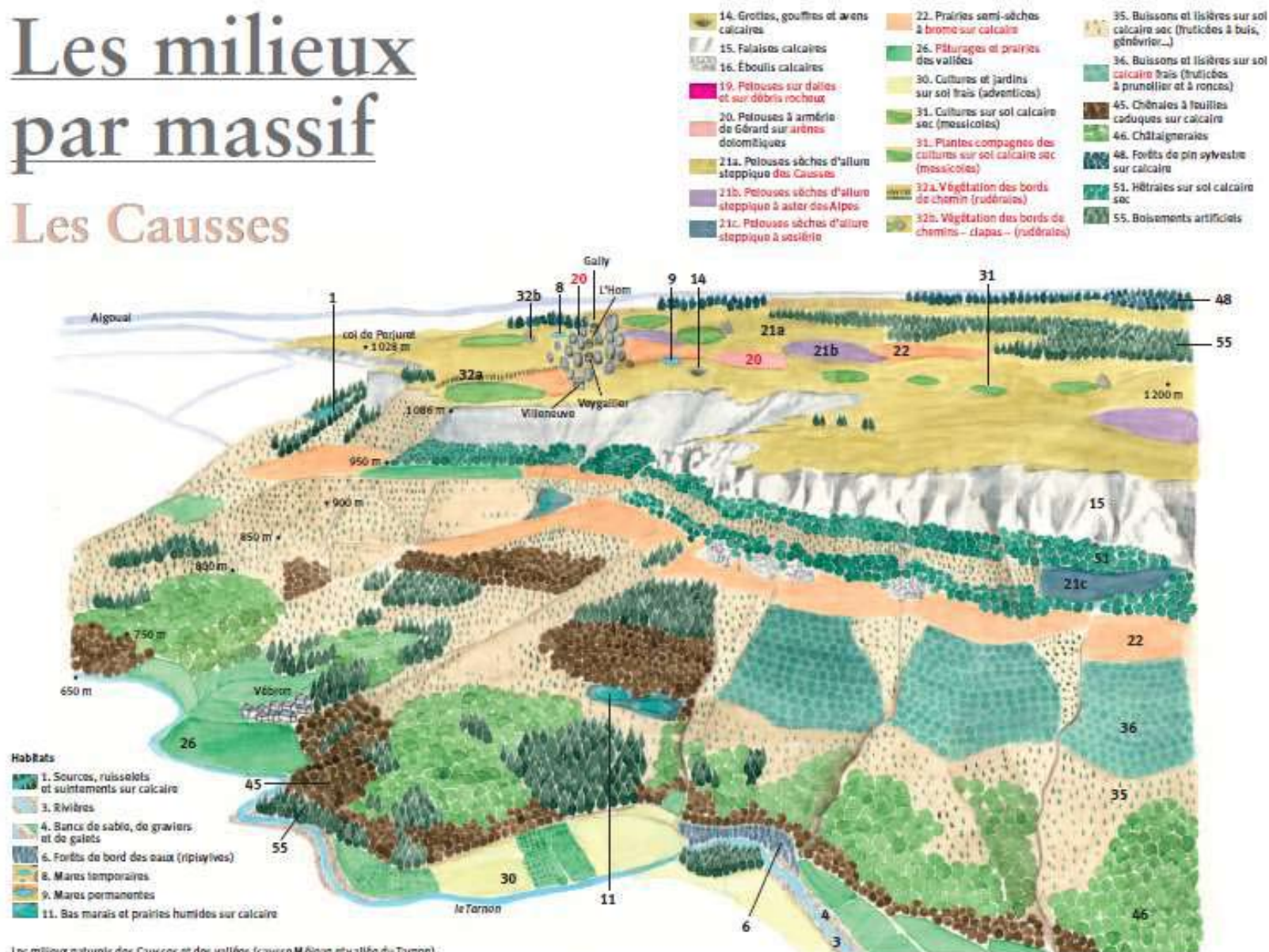
Lichens : lichen pulmonaire¹ (*Loberia pulmonaria*) et espèces voisines (*Loberia amplissima*², *Loberia scrobiculata*²).



Châtaigneraie forestière (Cévennes).

Les milieux par massif

Les Causses





Légende à rédiger

Situés en bordure méridionale du Massif central, perchés entre 600 et 1 250 m d'altitude, les Grands Causses s'étendent sur près de 3 500 km². Paysages exceptionnels, ces plateaux calcaires sont entaillés de profonds canyons délimitant les différents causses. Plusieurs d'entre eux composent le tiers du territoire du Parc national des Cévennes et de la réserve de biosphère. Du nord au sud, depuis le causse du Masseguin, le plus septentrional, ils constituent la bordure occidentale du parc national : causses de Mende (entre Lot et Valdonnez), de Sauveterre (entre Lot et Tarn), Méjean (entre Tarn et Jonte), Noir (entre Jonte et Dourbie), de Camprieu (où s'enfouit le Bonheur), Bégon (entre Trèzezel et Dourbie), falaises nord des causses de Campestre (entre Vis et Vireque) et de Blandas (entre Arre et Vis).



Petits causses, les Cans marquent la transition avec les Cévennes siliceuses : **chan des Boudons**, cans de Balazuc, de Tardonnache, de Ferrières, Noir, de l'Hospitalet.

L'histoire des paysages caussenards

C'est à partir de la dernière glaciation, il y a 20 000 ans, qui a transformé les causses boisés en pelouses d'allure steppique, que les paysages végétaux actuels se sont mis en place. L'analyse du charbon de bois, l'anthracologie (du grec *anthrax*, charbon, et de « logie », étude), permet de reconstituer l'histoire des écosystèmes, dénommée paléo-écologie (du grec *palaios*, ancien), telle celle des Causses étudiée par Jean-Louis Vernet. Vers 13 000 BP*, à la faveur d'une amélioration climatique les forêts présteppeiques à **pins et à genévriers** se développent et perdurent jusqu'à 4 000 BP. Si le hêtre progresse sur les versants humides, la forêt mixte de chêne pubescent et de pin sylvestre s'installe à partir de 4 000 BP, alors que se développe le pastoralisme. Dès l'âge des métaux, l'agriculture céréalière et l'élevage contribuent au déboisement ; l'extension du buis atteste alors de l'augmentation de la pression pastorale. L'ouverture des milieux par le pastoralisme est maxi-

L. BP : Before Present, c'est-à-dire avant la période actuelle, fixée à 1950.



Ci-dessus : la partie orientale du causse Méjean (23 000 ha) comporte près de 40 exploitations agricoles, d'une superficie moyenne de 430 ha.

Ci-contre : au cœur des gorges du Tarn, classées Grand Site, le hameau préservé de Hauterives est accessible uniquement à pied ou en canoë.

male à la fin du xix^e siècle, lors de l'apogée démographique. Puis, avec l'exode rural et la modernisation des pratiques agricoles, les parcours moins pâturés se boisent spontanément ou sont plantés de pins noirs d'Autriche.

Conjugué à l'agrotourisme, l'élevage ovin s'impose actuellement sur les plateaux comme activité principale (production de viande et de lait destiné aux fromageries locales). En revanche, hier cultivées en terrasses, puis délaissées par l'agriculture moderne, les pentes des gorges sont désormais forestières. Depuis la fin du xx^e siècle, la renommée internationale des gorges du Tarn, longées d'une route percée au début du xx^e siècle, a contribué à l'essor touristique. Entre ciel, terre et eau, les vallées du Tarn et de la Jonte s'offrent aux amateurs d'escalade, de spéléologie et de promenade en barque, en canoë ou à pied. Faiblement peuplés, les Causses présentent un habitat humain dispersé. Quasiment dépourvue de bois, l'architecture de pierre structure les constructions autour de murs, de voûtes et de lauzes calcaires, qu'il s'agisse des maisons, des bergeries ou des granges.

Sur le causse de Sauveterre, la ferme des Boissès forme un très bel ensemble, typique de l'architecture traditionnelle en calcaire.



Saint-Pierre-des-Tripiers, commune du causse Méjean (prieuré roman, arcs de Saint-Pierre, corniche du Tarn et de la Jonte, beuvrière des Vautours...).



Massif granitique entouré de schiste, le mont Lozère est limité au nord par les vallées du Lot et de l'Altier, au sud par celles du Tarn et du Luech. Il culmine à 1 699 m au pic de Finiels, point le plus élevé du département de la Lozère et du Parc national des Cévennes. Il étire sa crête sur plus de 25 km au-dessus de 1 400 m d'altitude, entre Saint-Étienne-de-Valdonnez et Génolhac. Celle-ci borde les hameaux les plus élevés du Massif central (1 370 m). Le relief descend en versants abrupts à l'est, versant méditerranéen, et en pentes douces à l'ouest, bassin atlantique. Au sud-ouest, sur les contreforts du massif, s'étend la **cham** des Bondons. Ce plateau calcaire, coiffé de puechs, buttes témoins de marnes jurassiques, fut planté de quelque 150 menhirs voici 4 000 ans. Au sud, le mont Lozère jouxte le versant nord du Bougès, qui s'étend sur 24 km de Florac à Vialas. Le Bougès culmine au signal du Bougès (1 421 m), troisième plus haut point du parc national. Au-dessus de 1 000 m d'altitude, le massif du Bougès comporte les plateaux de Grizac et de la cham du Pont, formés de calcaire gréseux.

Empreintes du temps et du froid

L'histoire de la végétation du mont Lozère a pu être retracée grâce à l'étude des pollens, la palynologie (du grec *palainein*, saupoudrer, le pollen formant une poudre), par **Armand Pons** et **Jacques-Louis de Beaulieu**. À la fin du dernier épisode glaciaire (18 000 BP), le mont Lozère est recouvert par une steppe de type subarctique, parsemée de quelques pins et bouleaux à basse altitude. Dans les zones humides se développent les tourbières, milieux des zones boréales. Une phase de réchauffement climatique (13 000 BP) favorise l'arrivée des arbustes, puis des bouleaux et des saules, ainsi que des pins et de quelques chênes. Après une nouvelle vague de froid (11 000 BP), la végétation retrouve son allure steppique. Puis, vers 10 300 BP, la clémence du climat s'installe durablement. Le noisetier, puis le chêne, domine, bien que la nardaaie de taille réduite occupe la crête du mont Lozère. Le hêtre apparaît vers 6 000 BP et recouvre l'étage montagnard, parfois accompagné du sapin, les chênaies étant cantonnées aux vallées et aux versants chauds. La nardaaie s'étend aux dépens de la pinède lors d'un léger refroidissement (4 500 à 3 000 BP), puis lors des premiers défrichements. En effet, à l'âge du bronze (3 000 BP), la végétation subit les premiers grands impacts de l'homme qui incendie et déboise pour l'agriculture et le pastoralisme. Après plusieurs périodes d'alternance de grands défrichements et de reculs de l'emprise humaine, le développement démographique atteint son apogée au **xx^e** siècle. Il entraîne alors une forte pression pastorale, qui dégrade les terrains. Ceux-ci sont reboisés à la fin du **xx^e** siècle pour lutter contre l'érosion, dans le cadre d'opération de Restauration des terrains de montagne (RTM). De la dernière glaciation, subsistent aujourd'hui quelques rares espèces et milieux, qualifiés « reliques glaciaires ». Elles occupent les endroits les plus froids, comme les sommets et les bas-fonds montagneux. Citons pour exemple la pulsatile du printemps, une plante naine du sommet

du mont Lozère, et les tourbières hautes actives, où depuis des millénaires s'accumule la tourbe de sphagnum.

La rudesse de l'actuel climat a marqué le paysage bâti. Adossées aux pentes et accolées aux étables d'autrefois, les habitations protègent du froid par l'épaisseur des murs et l'étroitesse des ouvertures. Taillé en gros blocs arrondis, le granite signe l'architecture locale, en bel appareillage massif et trapu, à l'image du mont Lozère.



Le village du Pont-de-Montvert possède un pont du **xv^e** siècle et une jolie tour de l'Horloge.



La conservation des pelouses et des landes ouvertes est liée au pâturage des ovins, qu'il s'agisse de troupeaux locaux ou d'animaux transhumants.

Hautes terres de transhumance

Issue du néolithique, la transhumance achemine les ovins depuis la garrigue languedocienne, desséchée en été, jusqu'au mont Lozère et en Margeride. Les troupeaux empruntent des chemins appelés « drailles » (de l'occitan *draihar*, marcher). À l'est, la grande draille du Languedoc, et à l'ouest, la draille de Margeride, desservent le mont Lozère. Celui-ci accueillait 100 000 moutons au **xv^e** siècle, et très certainement autant au **xx^e** siècle.

Entre 1905 et 1968, les communes perdent en moyenne 60 % de leur population. Parallèlement à cet exode rural, les troupeaux transhumants ne comptent plus que 21 000 ovins en 1961 et 10 230 en 1977. Dans les années 2000, 9 000 ovins et 1 100 bovins estivent sur le mont Lozère, la reconquête d'estives étant alors encouragée par les acteurs locaux. Jusqu'à dans les années 1950, l'activité agricole du mont Lozère demeure assez diversifiée, bien que nettement tournée vers l'élevage. Entre 1955 et 1988, le nombre d'exploitations chute de 1 076 à 323, ce qui représente une baisse de 70 %. Plus grandes, les exploitations actuelles se sont pour la plupart spécialisées en production bovine, délaissant souvent les petits troupeaux ovins. Suite au reboisement et au déclin du pastoralisme, les forêts s'étendent aujourd'hui spontanément. Dans les années 2000, les landes ne représentent plus qu'un quart des formations végétales, et les pelouses à peine 10 %.



Sur le mont Lozère, perdure un élevage traditionnel de bœufs de Plagues.

Intertitre

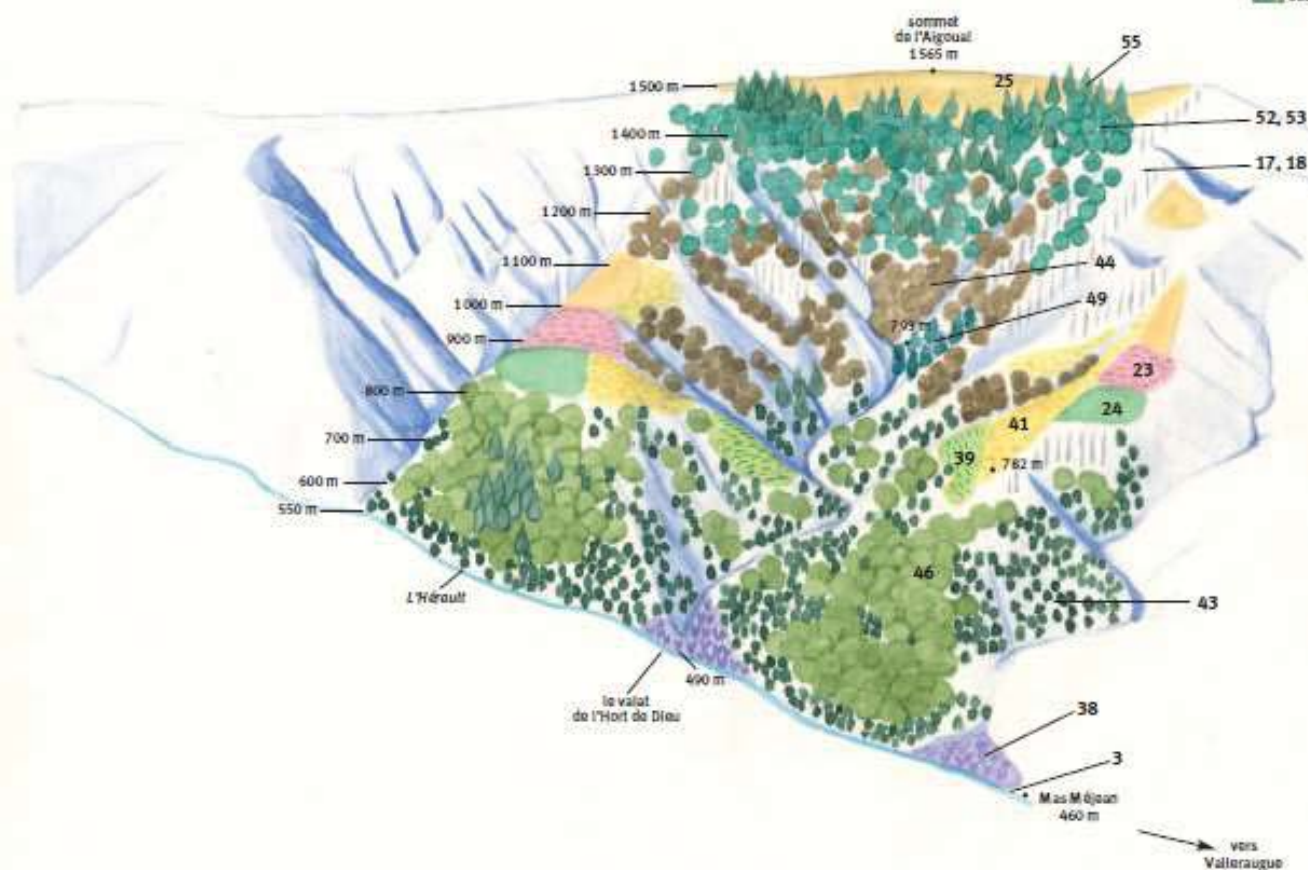
De par sa position géographique et ses grandes variations d'altitude, le mont Lozère présente une grande diversité de milieux. Celle-ci comprend les basses vallées aux influences méditerranéennes à l'est et les pelouses subalpines sur les sommets, sans oublier les 1 250 zones humides du mas-

L'Aigoual

Habitats

- 3. Rivières
- 17. Falaises siliceuses
- 18. Éboulis et cherts siliceux
- 19. Pelouses sur dalles et sur débris rocheux
- 23. Pelouses pionnières à plantes annuelles sur silice
- 24. Pelouses montagnardes sur silice
- 25. Pelouses des sommets sur silice
- 38. Buissons à bruyère arborescente et à chêne vert sur silice (matonnais)

- 39. Buissons à genêt à balais ou à ronces et liâtres à fougère aigle sur sol siliceux
- 40. Landes basses à bruyère, à callune ou à myrtille
- 41. Landes à genêt purgatif
- 43. Chênaies vertes et mélangées à d'autres feuillus
- 44. Chênaies à feuilles caduques sur silice
- 46. Châtaigneraies
- 49. Forêts de pin sylvestre sur silice
- 52. Hêtraies-sapinières sur sol peu acide
- 53. Hêtraies-sapinières sur sol acide
- 55. Boisements artificiels



Les milieux naturels de l'Aigoual (versant sud).

Les vallées cévenoles



« Différentement de hautes vagues figées dans le ciel et qui roulent vers la mer », telles sont les Cévennes décrites par le célèbre écrivain André Chamson en 1878.

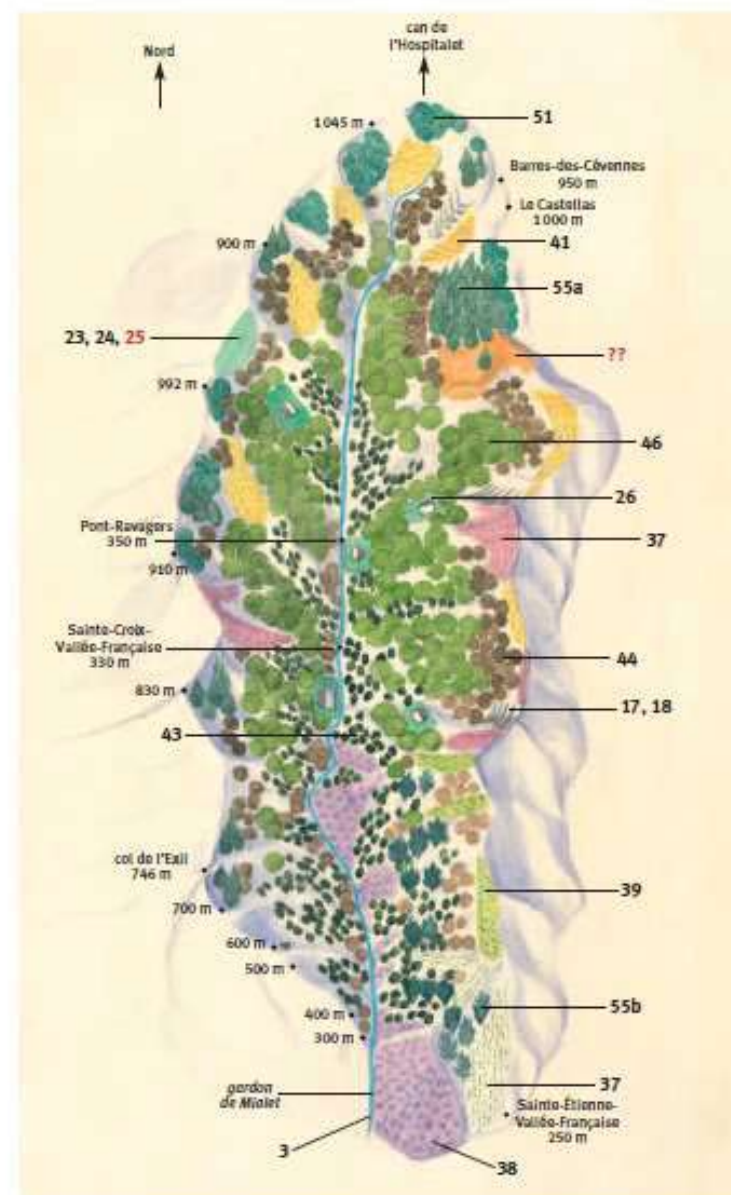
Pour certains géographes, les Cévennes s'étendent du Vivarais ardéchois à l'Hérault. Pour d'autres, leurs frontières épousent la géologie (le schiste), la végétation (l'aire du châtaignier), ou l'histoire religieuse (le protestantisme). Vagues de crêtes déchiquetées et vallées immergées dans le schiste ondoient entre 200 m et 1 000 m d'altitude. Avec moins de 5 % de terres planes, les Cévennes sont l'une des régions de France au relief le plus accidenté. Moins tourmentée, la bordure cévenole orientale est constituée de calcaire.

Page de droite: les milieux naturels des vallées cévenoles (vallée du gardon de Miallet, vue de dessus).

Habitats

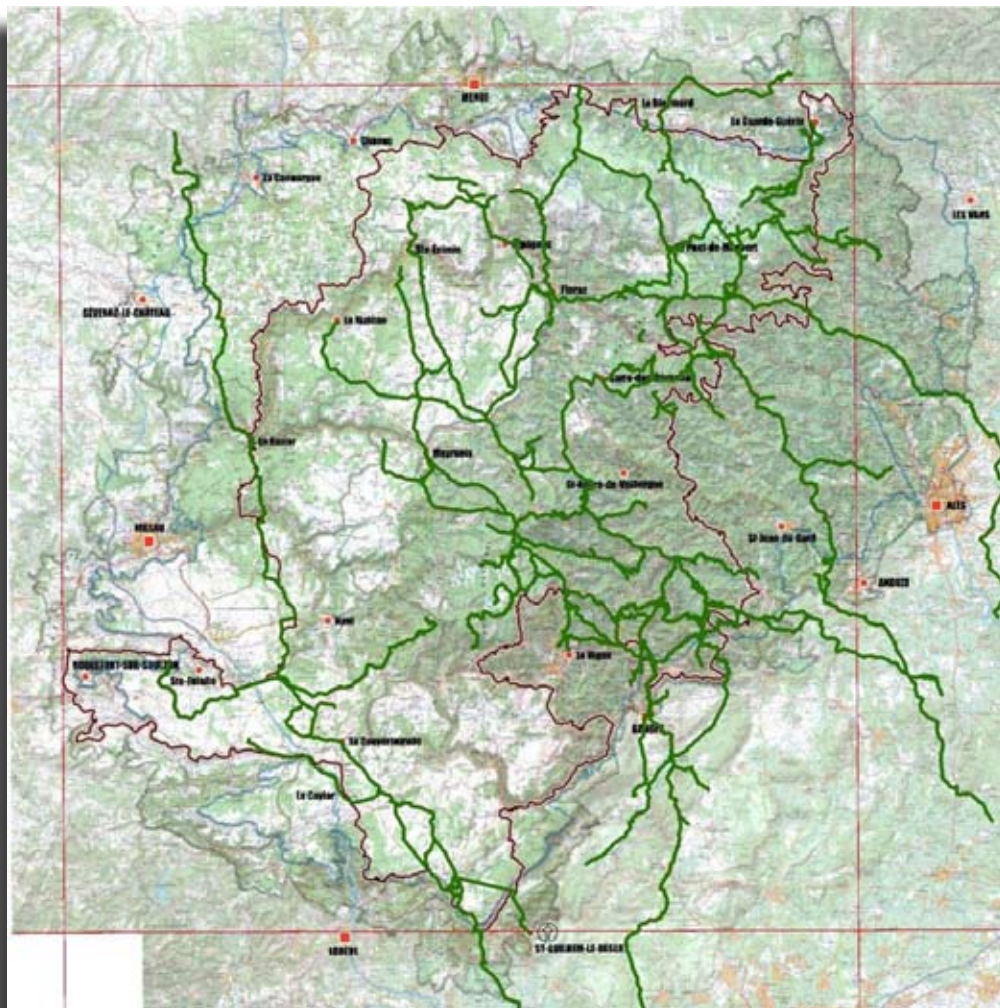
- 3. Rivières.
- 17. Falaises siliceuses.
- 18. Éboulis et chaos siliceux.
- 23. Pelouses pionnières à plantes annuelles sur silice.
- 24. Pelouses montagnardes sur silice.
- 26. Pâturages et prairies des vallées.
- 37. Buissons à cistes, à bruyère cendrée et à genêts sur silice (matorrals).
- 38. Buissons à bruyère arborescente et à chênevert sur silice (matorrals).

- 39. Buissons à genêt à balais ou à ronces et lisères à fougère algie sur sol siliceux.
- 41. Landes à genêt purgatif.
- 43. Chênaies vertes et mélangées à d'autres feuillus.
- 44. Chênaies à feuilles caduques sur silice.
- 46. Châtaigneraies.
- 49. Forêts de pin sylvestre sur silice.
- 51. Hêtrales sur sol calcaire sec.
- 55a. Boisements artificiels.
- 55b. Boisements artificiels à pin maritime.



ATTRIBUTS STRUCTURANTS OU TÉMOIGNANT D'UNE MAÎTRISE TERRITORIALE

(p.47 à 51 du dossier de candidature 2011)



Situation géographique: Cévennes, mont Lozère, Aigoual, Causses

CHEMINS DÉNOMMÉS DRAILLES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p. 49)

Drailles

La collectrice de Jalcreste

La collectrice de l'Aslié

La collectrice de la Lusette

La collectrice du Malons

Les drailles sont des chemins très anciens utilisés par les bergers et leurs troupeaux soit dans le sens plaine – montagne en été, soit en sens inverse, de la montagne vers la plaine en hiver.

La transhumance désigne les déplacements de troupeaux entre leur lieu de résidence habituel et une autre région différente du point de vue climatique, quels que soient leur provenance et le chemin parcouru.

Différente du nomadisme qui entraîne une tribu entière à la suite des troupeaux, la transhumance est le fait de bergers qui conduisent les bêtes de pâturage en pâturage, la majorité de la population restant au village.

Le mot transhumance, importé d'Espagne en début du XIX^e siècle, n'est pas prononcé par les bergers occitans. Il dérive du latin *trans*, au delà, et *humus*, terre, par l'espagnol « trashumar », c'est-à-dire aller au-delà de la terre d'origine.

Vers 1500, le terme « estiver », du latin *aestivare*, passer l'été, est employé dans le sens de mettre les bestiaux dans les pâturages de montagne en été, au moment des grosses chaleurs. Un autre mot devait exister pour désigner le déplacement des troupeaux de la montagne à la plaine pendant la saison froide.

Les bergers occitans emploient les verbes *estiver*, *endrailier* ou *amon-tanher*.

Le mot *draille*, quant à lui, pourrait venir du vocable indo-européen *draga*, qui signifie un filet de farine, devenu ultérieurement *draya*. En occitan, le nom *draille* n'est pas obligatoirement lié à une voie de transhumance, et au Moyen-Age, *draille* a souvent servi à désigner tout type de chemin.

La transhumance puise ses origines en des temps immémoriaux. Des travaux archéologiques conduits dans les Pyrénées, au Pla de l'Orri, ont per-

mis de découvrir des niveaux d'occupation agropastoraux datés du Néolithique moyen, du Néolithique final et du Bronze moyen. Ces recherches montrent que l'homme a pratiqué l'estive pendant au moins six millénaires. La question qui reste à résoudre est de savoir si les premiers chemins reliant le littoral et les pâturages de montagne ont été tracés par les ovins eux-mêmes. Les pasteurs n'auraient fait que dégager et baliser les itinéraires suivis auparavant par les hardes sauvages.

Brebis et béliers paraissent avoir pratiqué d'instinct ces migrations saisonnières qui, en Languedoc, les conduisaient depuis les plaines du bas pays et les garrigues encollinées jusqu'aux Grands Causses ou jusqu'aux montagnes du Massif Central.

Le phénomène de l'estivadero caractérise le bétail à laine, car il a pour origine un caractère physiologique des ovins. Leur mâchoire inférieure est conformée de telle façon qu'il leur est possible de tondre l'herbe au ras même du sol. Cette particularité a pour conséquences de compromettre la repousse du fourrage dans les prèes où les ovins viennent brouter, ce qui les oblige à de fréquents changements de pacage.

En contrepartie, il leur est aisé de trouver leur nourriture au long des chemins, même si la végétation n'atteint que quelques centimètres de hauteur.

P. A. Clément, Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc

La première mention écrite relative à l'élevage en Narbonnaise se trouve dans le plaidoyer de Cicéron, prononcé en 69 av. J.-C. . A deux reprises, Cicéron cite dans le *Pro Fonteio*, à côté des *negociatores* (les commerçants) et des *aratores* (les agriculteurs), les *pecuarii* (les éleveurs), qui sont des colons romains installés dans une province conquise depuis une cinquantaine d'années.

Les *pecuarii* de Narbonnaise devaient alors pratiquer l'estive, qui correspondait à la fois aux usages séculiers des pasteurs languedociens, et aux systèmes agronomiques des peuples latins. Un passage de la Vie de saint Benoît d'Aniane (750-821) permet de déduire que les moines ont pratiqué très rapidement à la fois l'élevage du mouton et la transhumance.

Dans ce récit (Cartulaire d'Aniane, F°8, verso), Ardon rapporte que les frères avaient coutume d'habiter en montagne pour s'occuper de l'élevage des moutons (*"Dans les lieux montagneux où les frères avaient coutume de demeurer pour faire paître leurs troupeaux, ils s'étaient bâti un petit oratoire"*) et qu'ils avaient des maisons ou cabanes où ils demeuraient seulement l'été (*"L'habitation des moines était vide alors, parce qu'ils n'y demeuraient que pendant l'été"*).

La transhumance va s'étendre en même temps que l'influence de l'abbaye bénédictine d'Aniane. Aniane entre en possession du monastère d'Entre Deux Eaux, au confluent du Tarn et de la Jonte, ce don s'accompagnant de l'église de Saint Pierre des Tripiers. Les moines sont ainsi assurés de la maîtrise de vastes terrains de parcours sur les causses Méjan et Noir. (Cartulaire d'Aniane, F°100, recto à F°105, recto).

Les celles les plus importants sont en général des prieurés implantés aux points clés: gués, ponts, cols...L'abbaye de Gellone rassemblait ses troupeaux à Saint Martin de Londres avant d'emprunter la collectrice de la Lusette, la draille du Calcadis vers L'Espérou et Meyrueis



Troupeau sur une draille cévenole

Au-delà du contrôle direct des troupeaux transhumants, les seigneurs laïcs ou religieux profitaient du passage des moutons pour percevoir des redevances. Le premier texte connu sur ce type d'imposition date de Carloman, en 881 (BNF, coll. Baluze). Ce droit de "rafica" aurait donné son nom au hameau de Rafègue, situé à l'entrée de Meyrueis.

Il est l'équivalent du droit de "pulvérage" qui existe depuis le Code Théodosien pour dédommager les riverains des dégâts provoqués sur les récoltes par la poussière qui se dégage du passage des troupeaux.

Ainsi, l'abbé de Saint Guilhem recevait un agneau au titre du pulvérage pour chaque troupeau. C'est ce même droit qu'appliquent les seigneurs-pariers de la Garde Guérin sur le Chemin de Régordane, à partir du XII^e siècle (en plus des droits de péage, de guidage et de cartalage)

LA DRAILLE DANS LE PAYSAGE

La draille est l'élément linéaire remarquable du paysage pastoral. Ces chemins suivent la crête des chaînes montagneuses, les lignes de partage des eaux, passent d'une région à l'autre en empruntant les cols, évitant autant que possible de descendre dans le fond des vallées.

Les drailles empruntent toujours le tracé le plus droit même lorsqu'il s'agit de gravir un versant raide, le souci résidant dans la progression rapide du troupeau.

Larges, herbeuses, marquées par le piétinement sans cesse renouvelé des troupeaux, les drailles sont régulièrement épierrées et bordées de pacages pour l'alimentation des bêtes et jalonnées de points d'abreuvement.

Parfois délimitées par des murettes en pierre, elles sont bordées de pierres levées, *cairns*, bornes permettant au berger de se repérer par mauvais temps ou de signaler les abris.

L'obligation de transhumance est due à une forme d'économie qui fait vivre des hommes grâce à un système de polyculture et d'élevage. Le troupeau constitue dans la région méditerranéenne un complément de revenu en cas de perte d'une récolte et permet d'enrichir les terres grâce à la fumure.



Vue du lac des Pises

*Per manja lo car dé vaquo
Val maïa coutel qué capoil
Per passa lo plano dé Mounbel
Val maïa capo qué coutel
Pour manger la viande de vache
Vaut mieux un couteau qu'une cape
Pour traverser la plaine de Mounbel
Il vaut mieux une cape qu'un couteau*

A. Durand Tullou, *Le pays des asphodèles*, Etudes sur l'Hérault, 2009

LA TRANSHUMANCE

Les troupeaux se mettent en route à partir de la mi-juin. Le trajet se fait en employant le plus souvent possible les drailles, car les routes goudronnées provoquent un échauffement des pieds des moutons. Si la durée du voyage est variable, la majorité des transhumants cheminent durant deux à trois jours.

Les emplacements retenus pour les arrêts de midi et du soir se sont perpétués au long des siècles sous les noms de *pauses*, des *parades*, des *aires*, des *pargués* et des *corts*.

En occitan, la pause apparaît souvent sous la forme de :

Pauso

Pausado

Malpausada

Malparadas

Pour les aires, le mot apparaît sous les formes suivantes :

Ayres

Airole

Airou

Airette

Mais à ne pas confondre avec les aires où l'on dépiquait les céréales, qui portent les mêmes noms, mais qui sont situés là où le vent souffle, alors que les aires de couchées recherchaient l'abri.

Si la montée a lieu pour tous les troupeaux à la même époque, les retours se font à partir du mois d'août et jusqu'au début du mois de novembre.

L'échelonnage dépend de la période choisie pour l'agnelage. Les descentes les plus tardives sont celles des transhumants des Causse qui ne quittent l'estive qu'à la fin du mois d'octobre.

Le parcours de la transhumance est rythmé par des moments précis. Le départ se fait pendant la première quinzaine de juin, à une date déterminée par le calendrier lunaire.

Deux haltes-étapes marquent la journée de draille. Partis aux premières lueurs du jour, bêtes et bergers marchent environ cinq heures et s'accordent une pause pendant à peu près le même temps pour éviter la grande chaleur.

Au milieu de l'après-midi le long cortège s'ébranlait à nouveau pour arriver avec la nuit à l'endroit choisi pour la couchée.

P. A. Clément, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc*, PNC, 6^e édition

Sur l'axe reliant les plaines du Languedoc à la Lozère et aux sommets cévenols, on distingue cinq drailles principales :

La collectrice du Malons qui mène de Coury au mas de l'Ayre

La collectrice de Jalcreste qui conduit de Tornac jusqu'au Bleymard

La collectrice de l'Asclié qui relie le col du même nom à Florac

La collectrice de la Lusette qui se hisse de Ganges au col de la Serreyrède

Parvenu au pied du cap de Coste, le troupeau fait halte pour la nuit sur le replat existant juste au dessus de la maison forestière ruinée. Vers 20 heures, le troupeau arrive porteur du souper et des vivres destinés au petit déjeuner du lendemain.... Le repas terminé, il repart. Les bêtes, fatiguées de leur journée ne cherchent pas à vagabonder et, dès que la nuit est tout à fait venue, elles cessent de

bouger. Les bergers se reposent aussi, roulés dans leur cape ; à cette altitude il fait toujours froid, même en été.

A. Durand Tullou, *L'ultime transhumance ovine en Aubrac*

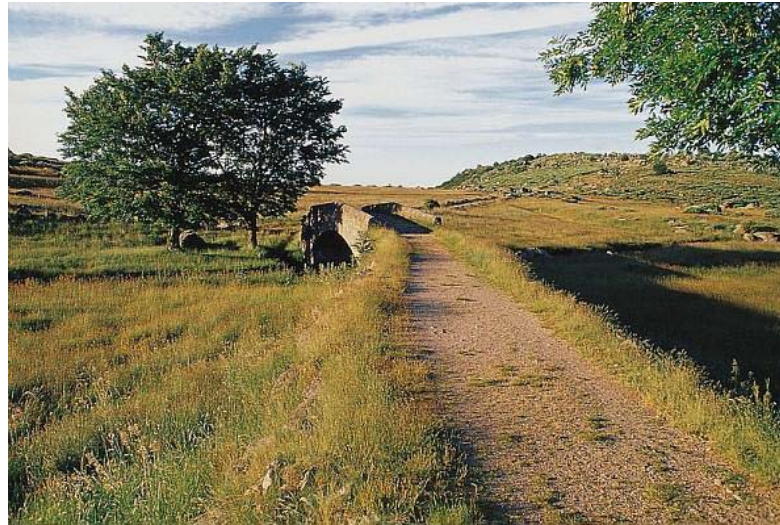
La transhumance en Cévennes connaît son apogée au XIX^e siècle, où plus de 500 000 moutons des plaines du Languedoc viennent estiver en Lozère et sur les sommets cévenols. Les moutons sont alors élevés principalement pour leur laine et pour le fumier qu'ils procurent.

Le fumier, le *migou*, est une ressource exploitée et revendue aux viticulteurs et maraîchers des plaines, mais aussi sur les lieux d'estives où il sert de monnaie d'échange pour payer la location des terres d'estives. Cette pratique est encore d'usage aujourd'hui.

La transhumance a enregistré un fort déclin depuis 1850. Aujourd'hui ce sont près de 20 000 moutons qui entretiennent et utilisent près de 6000 hectares de milieux ouverts, essentiellement sur les crêtes. Les territoires concernés sont essentiellement le mont Lozère et l'Aigoual. Près d'une centaine d'éleveurs de brebis envoient leurs troupeaux sur une vingtaine d'estives collectives.

La transhumance ovine demeure une nécessité économique pour le maintien des petits troupeaux cévenols et des grands troupeaux des garrigues. Elle constitue aussi un enjeu écologique pour la gestion des parcours peu productifs, en estive courte, ainsi que pour la conservation des milieux ouverts en altitude.

Ces espaces ouverts hébergent une part importante de la biodiversité qui fait la richesse du parc national des Cévennes (faune, flore). Ces sites offrent également une qualité paysagère exceptionnelle.



**Pont de l'Aubaret,
collectrice de Jalcreste**

BIBLIOGRAPHIE

Anne-Marie Brisebarre, *Bergers des Cévennes*, Berger-Levrault, 1978

Pierre André Clément, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc*, PNC, 6^e édition

Adrienne Durand Tullou, *L'ultime transhumance ovine en Aubrac*, 1971

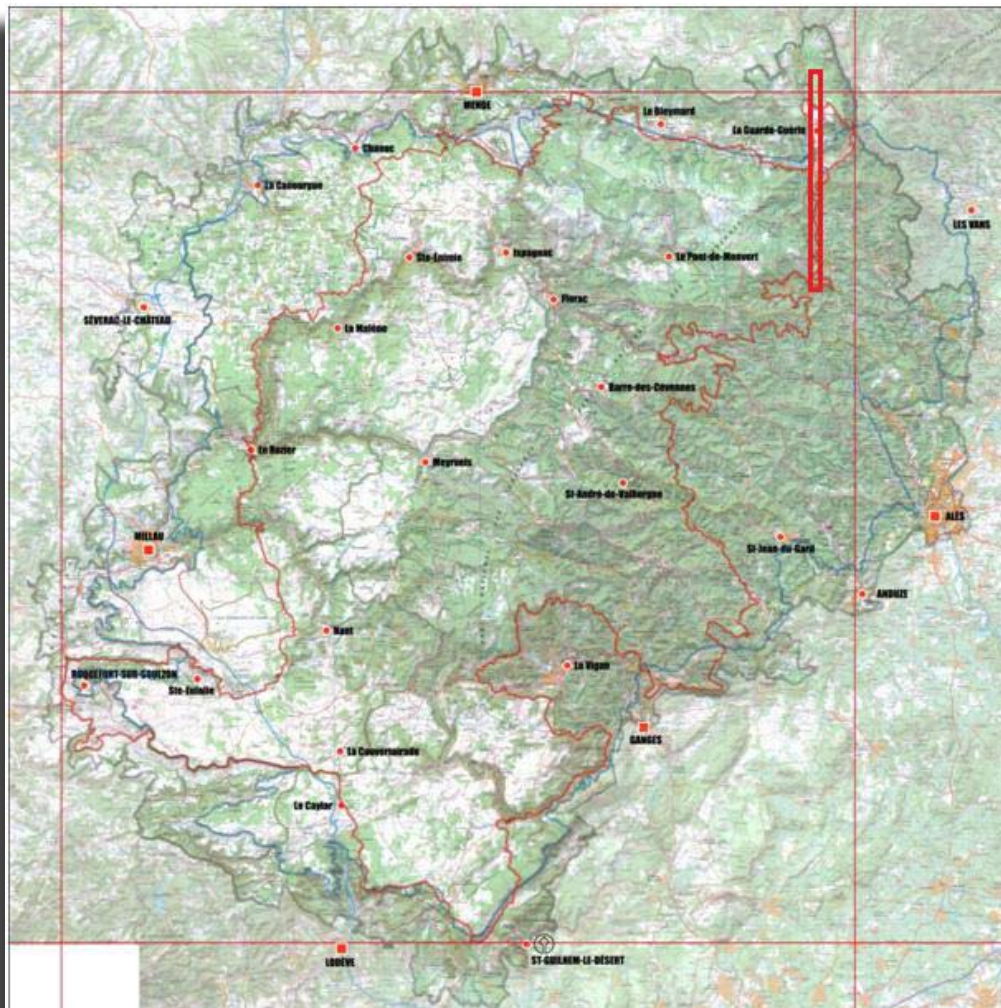
Adrienne Durand Tullou, *Le pays des asphodèles*, Etudes sur l'Hérault, 2009

Etat des lieux pour les groupes de travail de la charte, PNC, 2010

Plan d'action pour les drailles en Cévennes, 2005

CHEMINS DÉNOMMÉS DRAILLES

CHEMIN DE RÉGORDANE



Situation géographique : Cévennes, Mont Lozère, Massif de Borne

CHEMIN DE RÉGORDANE

Commune de Concoules, Gard

Commune de Génolhac, Gard

Commune de Pied de Borne, Lozère

Commune de Prévençères, Lozère

Commune de Saint André Capcèze, Lozère

Commune de Villefort, Lozère

Le Chemin de Régordane relie depuis des temps immémoriaux les garrigues languedociennes aux hautes terres du Velay. L'origine de son nom fait l'objet de débats.

L'utilisation par la transhumance ovine propose un lien avec un mot occitan utilisé en élevage :

"Regor ou recor, tardif, agneau de l'arri re saison, celui qu'une brebis met bas dans un âge où communément elles ne portent plus."

Pierre Augustin Boissier de Sauvages, *Dictionnaire languedocien français*, 1756

Il est parfois fait allusion aux droits per us sur le passage des troupeaux qui rattacherait alors le terme régordane à *ricorda* :

"Ricorda, Tributi species..."

Charles du Fresne du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 1688

Une autre étymologie fait allusion à la voie romaine historiquement connue :

"Cami Regourdan, nom qu'on donne dans les cadastres à une ancienne voieromaine dont on voit les restes dans les Cévennes et qu'on croit avoir été faite par l'empereur Gordien dont le nom est désigné, quoique défiguré, dans celui de regourdan"

Pierre Augustin Boissier de Sauvages, *Dictionnaire languedocien français*, 1756



Le charroi de Nîmes

Dans le Charroi de Nîmes, chanson de geste (vers 1150) qui fait partie du cycle de Guillaume d'Orange, celui-ci et sa troupe s'en vont par la route de Brioude et du Puy vers Saint Gilles. Il emprunte donc le Chemin de Régordane où le trafic commercial est intense (vers 950) :

"char et charretes i a à grant planté" (des chars et des charrettes à profusion).

La dégradation du chemin poussera l'Intendant du Languedoc à demander, en 1668, un rapport à Louis de Froidour. Il donne un état du chemin et décrit les lieux traversés, mine de références pour l'histoire de cette partie du Bien Proposé.

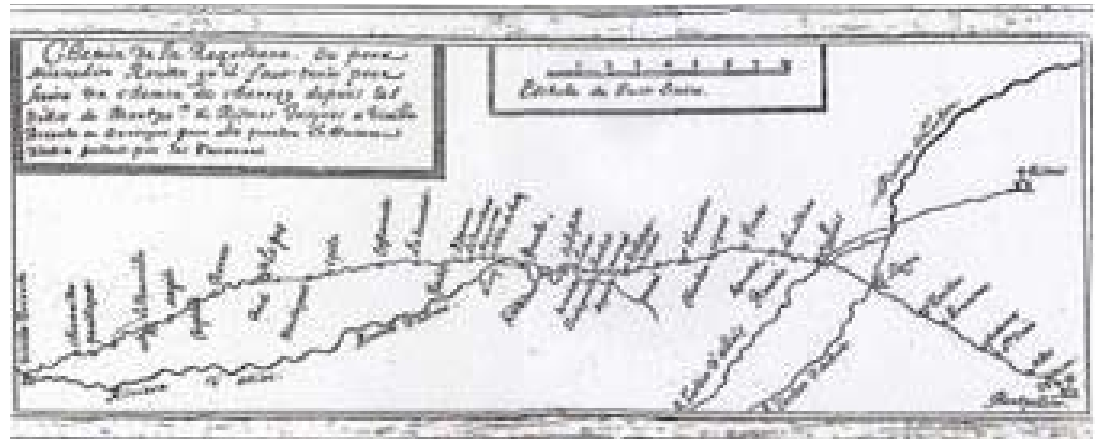
Les mentions dans les documents d'archives utilisent toujours le terme de régordane ou regourdan et ils s'accordent tous sauf une citation tardive pour parler de chemin et non de voie :

itinere publico regordane,
iter publicum regordane,
strata publica de regordane,
carreriera publica regordane,
grand camy de regordane,
caminus Regordane,
camin regourdan (Mistral),
Via Régordia (XVIII^e siècle, forme contestée).

Ceci permet de dépasser l'hypothèse d'une création romaine: le chemin est vraisemblablement un passage naturel très ancien avant de devenir un axe de communication.

Ceci permet de dépasser l'hypothèse d'une création romaine: le chemin est vraisemblablement un passage naturel très ancien avant de devenir un axe de communication.

"Cette voie très ancienne est née bien avant l'apparition de l'homme après qu'une dislocation nord-sud avec charriage des plaques ait ouvert des cols



et, en particulier, le plus important d'entre eux, celui qui au sud de Villefort ouvre un passage à basse altitude... Les premiers animaux du monde l'ont instinctivement empruntée, de source en source, de col en col, dans un mouvement spontané de transhumance. L'homme a suivi les animaux, des millénaires plus tard, en créant une draille, une simple piste..."

Marcel Giraud, *Le chemin de Régordane*, 2002

Ce tracé va connaître un grand succès car il est une des rares possibilités de se rendre au cœur du Massif central de manière relativement aisée. Une tradition bien ancrée estime que c'est la route empruntée par Jules César pour rejoindre le pays des Arvernes durant la conquête de la Gaule :

"...César se rendit chez les Helviens, quoique dans cette saison, la plus rigoureuse de l'année, la neige encombrât les chemins des Cévennes, monta-

Carte du chemin de la Régordane, 1668

gues qui séparent les Helviens des Arvernes. Cependant à force de travail, en faisant écartier par le soldat la neige épaisse de six pieds, César s'y fraie un chemin et parvient sur la frontière des Arvernes. Tombant sur eux au moment où ils ne s'y attendaient pas, parce qu'ils se croyaient défendus par les Cévennes comme par un mur, et que dans cette saison les sentiers n'en avaient jamais été praticables même pour un homme seul, ..."

Jules César, *Commentaires sur la guerre des Gaules*, Livre VII, 8, 52/51 av.J.C.

Plus vraisemblablement, (thèse défendue par Camille Jullian, Vercingétorix, 1921), les légions de César remontèrent par la vallée de l'Ar-dèche et les Cévennes ardèchoises, mais cela montre quelle place tiennent à la fois l'exploit de César et la Régordane dans les mémoires.

"La Régordane n'était vraisemblablement pas encore un axe majeur à l'époque romaine comme il le devint au Moyen Age, après le partage de l'Empire carolingien qui plaçait la vallée du Rhône dans l'Empire germanique et fait du Chemin de Régordane l'itinéraire le plus oriental du Royaume. C'est à cette époque (XII^e-XIII^e siècles) que le charroi se développe en raison des progrès de l'attelage obtenus.

On trace alors la route sur les hauts-plateaux du Thort, de la Molette et de la Garde-Guérin. On la taille dans le schiste sur les versants des vallées de la Cèze.

Mais le climat change au XIV^e siècle et devient froid et humide. La nourriture devient rare et la population affaiblie est réduite de moitié par la peste cependant que la guerre de Cent Ans dévaste le pays. Le charroi s'interrompt et la route se dégrade.

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle, et, sans doute, l'attention que le Roi porte aux Cévennes protestantes, pour que le Chemin de Régordane reprenne vie...



Edition de 1783

La Côte de Bayard, entre Villefort et la Garde-Guérin, doit être rebâtie tous les dix ans. D'abord, elle s'élève à la verticale du village de Bayard, "par sept tournants, l'un sur l'autre, comme une échelle", constate-t-on en 1716. Au milieu du XVIII^e siècle, on abandonne ce chemin difficile, pour une route entièrement nouvelle qui prend en écharpe le versant qui retombe depuis la Cham Morte : c'est le vieux chemin qu'on emprunte encore aujourd'hui..."

Marcel Giraud, *Le chemin de Régordane*, 2002

Cependant, cette route n'a pas été qu'une simple artère commerciale. Pendant des siècles, elle draine les pèlerins qui, du "nord" descendent vénérer le tombeau de saint Gilles dans son abbatale provençale, au sud de Nîmes. Site majeur de pèlerinage, Saint Gilles est en connexion avec les Chemins de Saint Jacques (inscrits sur la liste du patrimoine mondial en 1993). Il est d'ailleurs une étape importante sur un des chemins français provenant d'Arles en direction de Toulouse, la Via Tolosana (route de Toulouse) ou Via Arletanensis (route d'Arles) ou Via Aegidiana (route de Saint Gilles).

Le tracé de la Régordane a été modifié plusieurs fois au cours des siècles car plusieurs endroits étaient soit difficile pour la circulation des charrois soit pour leur entretien. Les nouveaux tracés ont cependant posé de nouveaux problèmes techniques: la draille originelle avait en effet l'inconfort de monter par la plus forte pente mais la vertu d'un chemin allant directement à son but.

"...il a existé un autre itinéraire qui fut emprunté au cours des siècles par La Garde-Guérin, Albespeyres, La Baraque du Roure et La Molette. Ce sont en partie les difficultés de franchissement du Chassezac qui ont donné divers itinéraires. Celui par Albespeyres étant préféré lorsque le pont du Raschas était en ruines, le gué y étant plus praticable. M. Girault constate que le pont du Raschas fut emporté sept fois par les crues de la rivière durant les XVIII^e et XIX^e siècles.

Le notaire Jean Chalbosc de La Garde-Guérin prend acte d'un contrat le 10 juillet 1606 concernant la construction d'un pont à Albespeyres. Il s'agit en fait d'un prix-fait baillé par les seigneurs de Morangiès et de Felgeyrolles à maître Pierre Aujollat, qui était alors maçon au lieu du mas de Mirandol.



Les nobles François et Jean-Antoine de Molette de Morangiès, seigneurs dudit Morangiès et de Felgeyrolles, de leur gré et au nom du bien public et suivant la prière et les humbles supplications des susnommés ont baillé à prix fait, par la teneur de contrat audit Pierre Aujollat, présent et acceptant : « savoir est pour faire et construire ledit pont et passage sur ladite rivière du Chassezac, et à l'endroit du lieu d'Albespierres, qu'est le pré de la rivière, lequel pont sera fait par ledit Aujollat composé de trois grandes pilles de pierres à chaux et sables, de la hauteur de vingt pans ou plus s'il est besoin »."

Frédéric Dussaud, *La Garde-Guérin, communauté et coseigneurie*, 2007

BIBLIOGRAPHIE

Marie Lucy Dumas, *La Cézarenque, au travers des registres*, n.d.

Frédéric Dussaud, *La Garde-Guérin, communauté et coseigneurie*, 2007

Marcel Giraud, *Le chemin de Régordane*, 2002

Guy d'Hérail de Brizis, *Un village médiéval : La Garde Guérin*, n.d.

Ornières formées par le passage des charrois

Abbaye de Gellone, Saint Guilhem le Désert

Gorges du Chassezac

LES HOSPITALIERS DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM

Dans le courant du XI^e siècle, des bénédictins occupent deux monastères à Jérusalem. Devant l'afflux des pèlerins de plus en plus nombreux, et avec l'aide d'un riche marchand d'Amalfi, ils ouvrent un hospice à Jérusalem et se mettent sous la protection de Saint Jean l'Aumônier, puis de Saint Jean-Baptiste. Ils ouvrent également d'autres hospices dans les ports d'embarquement pour la Terre sainte (Pise, Tarente, Saint Gilles...).

Le pape Pascal II érige bientôt ces hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en un ordre voué à la charité. S'ils s'occupent de soigner les malades, en revanche un petit groupe de chevaliers, obéissant à la règle de Saint-Augustin, décident d'assurer la défense des pèlerins sur les routes les conduisant aux lieux saints.

Attributaires, de par le roi Baudoin II de Jérusalem, d'un local près du temple de Salomon, ils prennent le nom de Templiers, érigé en ordre en 1118 ou 1119.

Dans le concept nouveau de moines soldats, ils deviennent les « gendarmes des lieux saints ». Apparus bien avant, les Hospitaliers allaient suivre leur exemple pour protéger les pèlerins, puis très vite défendre l'ensemble des Etats latins de Terre sainte.

Les deux ordres grandissaient en parallèle, gagnant de la puissance, avec un gouvernement propre et un grand maître à leur tête. Souvent confondus en raison de leurs missions proches, ils deviennent de grandes forces militaires, n'acceptant qu'avec beaucoup de réticence d'obéir aux souverains.



Malte, gravure ancienne,
Un hôpital de St Jean
au XIV^e siècle, Salle
Commune.

Ils se muent peu à peu en vastes seigneuries territoriales et, étant de plus en plus puissants, ils devinrent rivaux. Après la chute de Saint Jean d'Acre en 1291 et la fin des Etats latins, les Templiers se replièrent en Occident où leur puissance et leur richesse, ainsi qu'un certain mystère qui les entourait, inquiétèrent le pouvoir.

Combattu par Philippe le Bel, leur ordre fut dissout par le pape Clément V en 1312. En France, leurs biens furent donnés aux Hospitaliers après leur dissolution et l'arrestation des principaux responsables templiers.

C'est ainsi qu'une commanderie comme celle de Sainte-Eulalie-de-Cernon sur le Larzac, a d'abord appartenu aux Templiers avant d'être aux Hospitaliers. En 1291, ces derniers, contrairement à l'ordre du Temple, étaient restés en Méditerranée orientale, se repliant d'abord sur Chypre, puis 16 ans plus tard sur Rhodes. Chassés plus de 2 siècles après par les Turcs, ils s'installèrent dans l'île de Malte que Charles Quint leur céda en 1530. L'ordre s'appela dès lors, ordre de Malte.

UN ORDRE TRÈS HIÉRARCHISÉ

Saint Gilles fut le premier établissement des Hospitaliers en Europe, avec une concentration importante de commanderies autour de ce point, résultat de dons multiples faits par des seigneurs mais aussi par des chrétiens soucieux du salut de leur âme.

Il fallait rajouter à cela les biens confiés par les pèlerins avant leur départ et restés ensuite, pour beaucoup, propriété de l'ordre. Leur richesse était constituée en grande partie par des donations foncières.



Sceau de l'ordre des Templiers

Sceau de l'ordre des Hospitaliers

res et les commanderies étaient ainsi de grosses exploitations rurales dont ils étaient les seigneurs.

A son apogée, l'ordre était un organisme très hiérarchisé. Il était divisé en 8 langues (parlers) : 3 en France (Provence, Auvergne et France) ; 2 en Espagne (Aragon et Castille) ; 1 en Allemagne ; 1 en Angleterre ; 1 en Italie ; et en 27 grands prieurés.

Prépondérante dans l'ordre, la langue de Provence, à laquelle était rattaché le Gévaudan, possédait 2 grands prieurés : Toulouse et Saint-Gilles.

Ce dernier comptait, selon les périodes, entre 51 et 55 commanderies. Parmi elles, celle de Gap Francès. Pour faciliter le fonctionnement à l'intérieur des commanderies, les biens dispersés étaient regroupés en unités plus petites, les membres.

Gap Francès en avait 10 :

- le membre chef à l'Hôpital
- le Bleymard et Altier sur le nord Lozère
- Mende
- Saint-Sauveur-de-Ginestoux
- Pierrefiche
- le Limarès au sud de la montagne du Bougès
- Paulhac
- les Estrets en Margeride
- Puech-Banassac près de la Canourgue

Un ensemble intéressant au plan économique par la variété de ses terroirs et par conséquent de ses productions :

- terres à blé sur le calcaire
- seigle sur le granite ou sur les schistes
- élevage sur les vastes espaces

Présents sur le mont Lozère du XII^e au XVIII^e siècle.

Le 15 août 1166*, Odilon Guérin, seigneur du Tournel, rendait hommage aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem pour l'ensemble de ses possessions ; il devenait ainsi vassal des Hospitaliers.

** L'acte donne 1116 mais l'ordre venait juste d'être créé (1113). En s'appuyant sur les noms cités dans le bas de l'acte, André Philippe, archiviste de Mende, a conclu qu'il s'agissait de 1166. De plus, l'existence même de la baronnie du Tournel n'est pas attestée alors, elle semble avoir été formée au début du XVIII^e par une branche des Chateaufort Randon.*

Il leur promettait plusieurs châteaux, s'engageant à verser des sommes régulières en attendant, et leur cédait des biens fonciers sur le

mont Lozère. Cette donation faite au grand maître Gerbert Assalit, le jour de l'Assomption au Puy en Velay, n'était sans doute pas préméditée puisque le document qui l'atteste porte le sceau, non pas du Tournel, mais du comte de Toulouse présent au Puy ce jour là.

Par ce geste, Odilon Guérin donnait à l'ordre la pleine propriété, dans toute une série de hameaux, de tout ce qu'il avait en hommes, femmes, et en matière de cens, usages, justices, revenus, terres, bois, chasses...

Les descriptions données par les textes permettent de se faire une idée des contours de la commanderie de l'époque qui s'étendait sur les versants nord et sud du mont Lozère, formant autour du village de l'Hôpital un grand rectangle allant en gros, du Pont de Montvert au pont du Tarn, au Cassini, à Neyrac et à Crucinas (village au-dessus de Mas-d'Orcières, aujourd'hui disparu).

Jean-Claude Hélas précise que l'ordre n'a eu de cesse durant deux siècles et demi d'agrandir ce territoire, sans trop de difficultés au départ, puis au prix de nombreux conflits.

Il cite les querelles les plus marquantes avec le prieur de Saint-Julien-du-Tournel à propos de la perception de redevances, avec la maison du Tournel et les héritiers d'Odilon Guérin, avec l'Evêque de Mende qui avait la haute justice sur le Gévaudan... Notons aussi que l'ordre recevait de l'Evêque de Mende, l'église Saint-Privat de Frutgères dont dépendaient le Pont-de-Montvert et la commanderie de l'Hôpital. La possession de très grandes surfaces vouées à l'élevage et à la transhumance sur le mont Lozère était une force énorme



La commanderie dite de Gap Francès

BORNES DE DÉLIMITATION CROIX DE MALTE SUR LE MONT MOZÈRE

pour l'ordre. Au milieu du XV^e siècle, la commanderie possédait cet énorme patrimoine qu'elle a su conserver jusqu'à la Révolution.

Si Gap signifie gué, il s'agit ici du gué permettant de franchir le Tarn, soit à l'est du hameau de l'Hôpital, entre l'antique village des Chazalets et le Mas Camargues ; soit un peu en aval, sur la draille au niveau du pont du Tarn actuel, à la limite entre les communes de Saint-Maurice-de-Ventalon et du Pont-de-Montvert. Sous l'ancien régime c'était la limite entre les paroisses de Saint-Maurice et de Frutgères et aussi entre les diocèses d'Uzès et de Mende ; et avant le traité de Paris en 1229 entre la Septimanie (ou Gothie) et le royaume Franc. Ce nom de Gap Francès ou gué pour entrer en Royaume Franc est aussi celui donné à la commanderie des hospitaliers dont il ne reste aujourd'hui que quelques traces architecturales au village de l'Hôpital.

La toponymie locale : *village de l'Hôpital* jadis siège de la commanderie, maison du commandeur, bois du commandeur, rappelle ici la présence des hospitaliers, les croix à 8 pointes gravées sur les rochers en place ou sur des bornes de granite restent des témoins visibles sur le terrain.

Au-delà de ces traces physiques, le rapport des fouilles réalisées par Jean Claude Hélas sur le site de la commanderie au début des années 1980 apporte un autre éclairage. Le plan d'élévation permet de se faire une image en 3D des bâtiments présents à l'Hôpital en 1742.

Les terriers : une vraie richesse



Comme dans chaque seigneurie au Moyen Âge, une partie des terres de la commanderie constituait la réserve seigneuriale, délimitée par des bornes ; tout le reste des terres était distribué aux paysans qui les cultivaient et en devenaient les tenanciers de père en fils.

Périodiquement, le commandeur faisait d'une part vérifier ce bornage et d'autre part invitait les paysans à venir déclarer devant no-

taire, la liste des parcelles, et/ou des droits, qu'ils détenaient de lui ainsi que le montant des charges dont ils devaient s'acquitter. Ces documents précieux constituaient les terriers.

Au moment de la Révolution française, beaucoup ont été brûlés un peu partout en France ; les fermiers pouvaient prétendre ainsi qu'ils étaient eux-mêmes pleinement propriétaires des terres cultivées par leur famille, parfois depuis plusieurs siècles.

Pour Gap Francès, tous les terriers, de la fin du XIV^e siècle jusqu'à la Révolution, sont restés intacts, parfois avec des doubles, ou des actes plus ou moins complets repris dans de grands registres.

UN ÉCLAIRAGE PRÉCIEUX SUR LA SOCIÉTÉ PAYSANNE DU XV^e SIÈCLE

C'est au travers du terrier de 1444 que Jean Claude Hélas a étudié cette grosse seigneurie rurale qu'était la commanderie de Gap Francès. A sa tête, le commandeur Bertrand D'Arpajon (1420 1448), qui n'était autre que le grand prieur de Saint Gilles, et en même temps commandeur de Pézenas (commanderie remplacée ensuite par celle de Montpellier), et un peu plus tard de Sainte-Eulalie.

Aussi, ses écrasantes fonctions au sein de l'ordre l'ont t'elles tenu éloigné du mont Lozère et il dut, pour gérer ses commanderies avoir recours à des procureurs. C'est ainsi qu'en 1444, il confia la responsabilité de la confection du terrier de Gap Francès à Pierre Raffin, commandeur de Palhers en Haute-Loire...

Les trois paroisses de Frutgères, Fraissinet-de-Lozère et Saint-Maurice-de-Ventalon, situées autour de l'Hôpital sur le versant sud du Lozère, regroupaient entre la ligne de crêtes et la départementale 998, la plus grande partie des tenanciers relevant directement du membre chef : soit 104 tenanciers sur 132.103 semblaient n'avoir été que des paysans, le 104^e, était forgeron et meunier en plus de ses activités paysannes.

En ne répertoriant que les biens venant du commandeur, le terrier ne pouvait livrer que la fortune minimale des paysans concernés, mais pas forcément leur fortune réelle car ils pouvaient avoir en plus, soit des biens propres soit des biens venant d'autres seigneurs.

Parmi les paysans liés aux Hospitaliers, il y avait ceux qui possédaient une tenure (exploitation) avec maison, terres, bois, droits d'usage..., mais aussi ceux qui ne tenaient que quelques parcelles, des droits, un jardin... énumérés dans le terrier ; ou encore, et c'était les plus nombreux, ceux qui ne tenaient aucun bien et payaient des redevances pour l'usage de l'eau, du moulin, du bois... ou la dîme car le commandeur était religieux.

L'emphytéose perpétuelle, mode quasi exclusif de concession des biens ou des droits liant les hommes au seigneur, entraînait, pour les tenanciers, diverses charges et redevances, en argent ou en nature :

- du seigle
- des gélines (les poules étaient liées à la possession de la maison ou à l'obligation de résider, de faire feu)
- du poivre (cher, car il venait de loin)

- de la cire (en lien avec l'usage de l'eau)
- des fromages (liés aux troupeaux)
- plus rarement un mouton, des morceaux d'échine de porc...

Pouvaient s'ajouter des corvées, les paysans devant des journées de fauchage, de fanage, de charroi...

Les prés et les herbages couvraient 50% des parcelles détaillées ; la culture du seigle apparaissait primordiale, et la forêt peu présente. De toute évidence l'élevage tenait une grande place sur les hauteurs du mont Lozère dans un système agro-pastoral (seigle / moutons) combiné avec la transhumance d'été. Les jardins compensaient la faible diversité des cultures.

En dehors de la forge et du moulin, le terrier n'a pas permis d'affirmer qu'il y avait d'autres activités. Quant à la population, elle a pu être estimée à au moins 400 personnes vivant sur le territoire des 3 paroisses.

L'élevage tenait une place prépondérante dans l'économie locale du XV^e siècle et les Hospitaliers du mont Lozère étaient beaucoup moins des combattants que de simples seigneurs fonciers...tirant de leur commanderie des revenus suffisants pour assurer leur activité militaire ailleurs...

Ces six siècles ont marqué l'histoire de la montagne et les croix de Malte ne sont qu'une des témoignages actuels sur cette histoire.

BIBLIOGRAPHIE

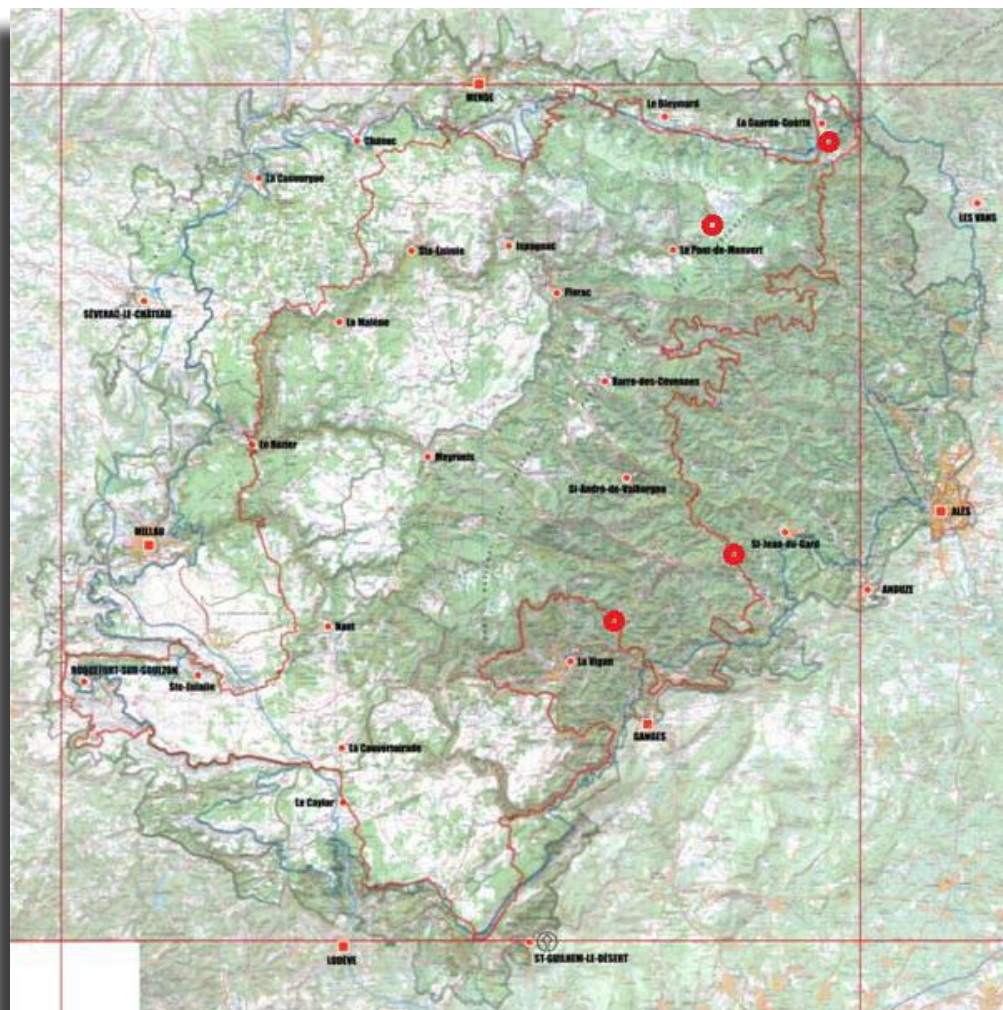
Jean Claude Hélas, Une commanderie des Hospitaliers en Gévaudan : Gap Francès au milieu du XV^e siècle, 1982

Philippe Joutard, Les Cévennes, de la montagne à l'homme, 1979

Revue Cévennes n° 4, L'ordre des chevaliers de Malte en Cévennes, 1975

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

SYSTÈMES HYDRAULIQUES EN CÉVENNES



Situation géographique: Mont Lozère, Massif de Borne, Cévennes

SYSTÈMES HYDRAULIQUES EN CÉVENNES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.51)

Canaux ou béals :

*Mas Camargues, L'Hopital,
commune de Le Pont de Montvert, Lozère*

La Vialle, commune de Pied de Borne, Lozère

Ouvrages divers :

Commune de Peyroles, Gard

Commune de Mandagout, Gard

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

SYSTÈMES HYDRAULIQUES EN CÉVENNES



L'eau est redoutée pendant les périodes de pluies abondantes ou lors d'orages violents, mais c'est aussi une richesse convoitée pendant les mois les plus secs de l'année.

En matière de drainage et d'irrigation, les préoccupations de l'agriculteur sont de deux ordres: il doit d'abord canaliser et évacuer les eaux de pluie hors de la parcelle pour éviter qu'elles entraînent la terre en dévalant la pente, ou encore préserver les terres en bordure des torrents ou des ravines, particulièrement en période de crue ; ensuite, il doit amener les eaux de source, de rivière ou de torrent sur la parcelle, en la stockant éventuellement, pour les besoins de l'irrigation.

Il s'agit de deux objectifs de fonction différente, mais formant évidemment un tout. Aux "aiguiers", fossés destinés à collecter les eaux au-dessus des secteurs aménagés pour les évacuer vers les ruisseaux, sont associées les "tranchats", rigoles plus ou moins profondes tracées au pied de chaque murette. Cela ne suffit pas. Il faut murailler les fossés descendants, empierrer leur lit et corriger la pente. On mo-

difie le profil en long du "valat" qui descend du haut du versant en construisant des petits barrages, les "paissières". L'essentiel est que la rapidité des eaux soit diminuée et qu'éventuellement celles-ci puissent être dérivées vers une ou plusieurs parcelles pour l'irrigation...

La construction d'un réseau d'irrigation nécessite trois opérations distinctes. Il convient tout d'abord de capter l'eau à l'aide d'une prise aménagée au bord d'un "valat" ou d'une rivière (en établissant une "paissière") ; elle sera plus ou moins importante selon la longueur du canal à alimenter et donc la superficie à irriguer. Il faut ensuite transporter l'eau dans un canal ou "béal" principal sur le lieu où celle-ci sera utilisée.

Enfin, il reste à collecter les eaux dans un bassin, "gourgue", réservoir couvert ou découvert.

Mais il existe aussi un ingénieux système d'utilisation des effets dynamiques de l'eau pour prévenir l'érosion. Il s'agit de construire en travers d'un ravin, en commençant par le bas, toute une série

Clavade

Béal

Gourgue

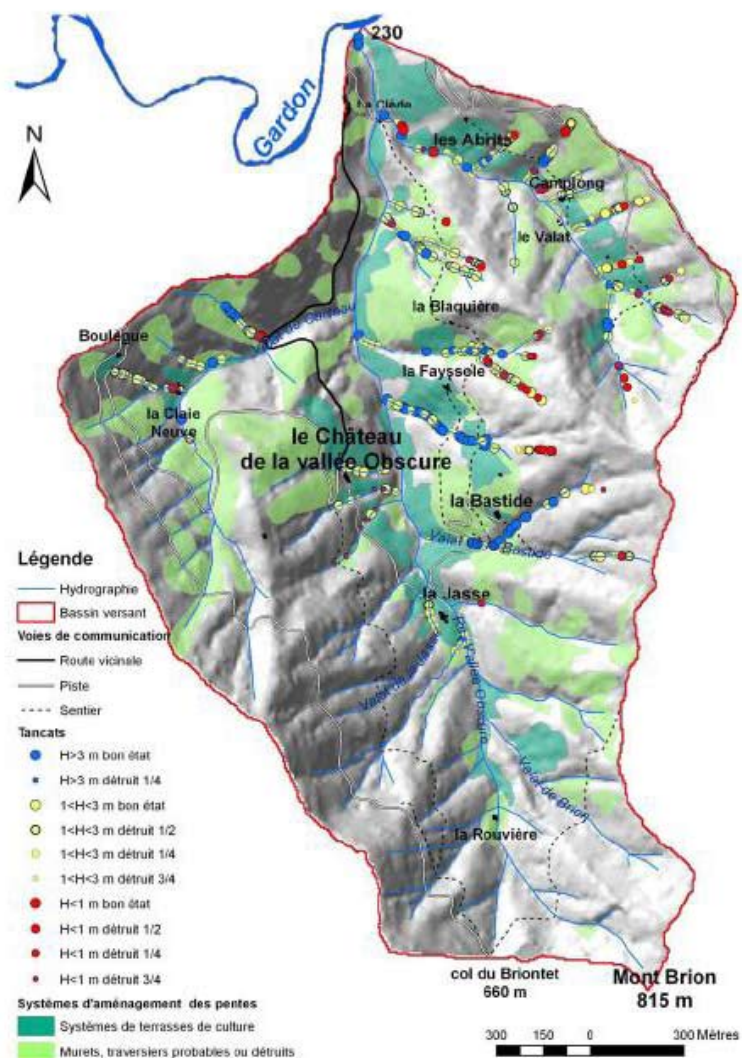
Aiguiers

Rascasses

Tancat

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

SYSTÈMES HYDRAULIQUES EN CÉVENNES



Carte hors texte 10 - Aménagements des versants en terrasses et tancats dans la Vallée Obscure, (d'après les observations de J.M. CASTEX et de N. GOMEZ et L. MAUDRICH ; réalisation : F. ALLIGNOL)

de barrages en pierre sèche, appelés localement "rascasses" ou "tancats", pour filtrer les eaux lors d'orages ou de fortes pluies et retenir la terre charriée. Cela permet de constituer progressivement en amont de chaque retenue un sol arable.

Ces aménagements sur les thalwegs sont présents en grand nombre dans le site référence du programme TERRISC, la Vallée Obscure, près de Peyrolles (J.M. Castex et al. 2006, et F. Schuller *et al.* 2006- dans le même fascicule).

Claude Martin (dir.), *Les systèmes de terrasses cévenols : exemples de la Vallée Obscure et du Vallon du Rouquet*, 2006

Les ouvrages d'acquisition d'eau souterraine présentent en Cévennes une étonnante variété.

Une étude d'Emmanuel Salesse sur la diversité de ces ouvrages dans la commune de Mandagout (Gard), en zone granitique, en a recensé 374 (on en compte probablement plus de 500). Ces ouvrages sont de plusieurs types, avec des fonctionnements différents.

Les ouvrages de captage de source dont la structure n'est pas visible : La technique courante d'aménagement, connue au moins depuis les Romains, est le creusement de petites tranchées drainantes, à faible profondeur et parallèles à la surface du sol...En d'autres endroits, on constate des venues d'eau franches par des fissures du granite sain: l'aménagement consiste alors à dégager la roche saine et à la surcreuser légèrement pour augmenter le débit.

Les ouvrages de captage des écoulements souterrains profonds: Il existe très peu de puits verticaux. La quasi-totalité de ces ouvrages sont des galeries horizontales, localement appelées mines, permettant le passage d'un homme et d'une longueur de 5 à 150 mètres...

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

SYSTÈMES HYDRAULIQUES EN CÉVENNES

Les ouvrages permettant le drainage des eaux excédentaires de l'irrigation:

On les appelle des voûtes et ils sont situés sous les grandes terrasses irrigables.

Revue Cévennes n° 50/51/52, *De toutes eaux*, 1994

Les Cévenols ont mis en œuvre des ouvrages exceptionnels pour irriguer les parcelles agricoles, comme par exemple à La Viale, au pied de La Garde Guérin.

L'Altier descend du mont Lozère. Avec la Borne (qui donne son nom à la région), née sur le Tanargue, ils constituent deux affluents du Chassezac, lui-même affluent de l'Ardèche.

Au cours du XIX^e siècle, l'idée surgit de canaliser ces rivières aux cours tortueux et aux débits irréguliers, afin de permettre l'arrosage des terres situées sur le flanc des montagnes...

En 1855, selon un acte privé, une trentaine de propriétaires de La Viale, du Mont, des Salces..., formèrent le projet de construire un canal pour servir "l'arrosage" de leurs propriétés.

Ce canal avait sa prise sur l'Altier, sous la chapelle Saint Loup, dans une propriété située près du village de Bayard (aujourd'hui sous les eaux du barrage de Villefort). La rivière était barrée par un tronc d'arbre renforcé par une rangée d'épaisses planches clouées verticalement. Mottes de terre ou mousse finissaient d'étanchéifier la prise et l'eau était ainsi déviée dans le canal.... Pour tout système de vanne: une simple pierre ou une pièce de bois ("esclafidou") disposée perpendiculairement au canal et soulevée pour laisser l'eau courir dans les parcelles.

Le profil en long était très doux (sans doute quelques millimètres par mètre), pour éviter le ravinement ou l'ensablement...

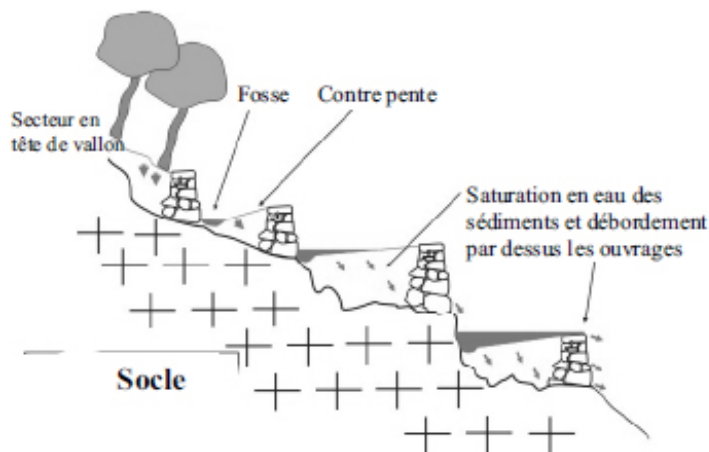


Figure 2 - Fonctionnement d'un système à tancats sur un petit valat en pente forte.

Construit dans un secteur difficile, ce canal est un véritable ouvrage d'art présentant un nombre impressionnant de murailles de soutènement, toutes en pierre sèche...

Il mesure environ 10km de long pour une largeur de 1,50m à l'entrée et 0,75m à l'arrivée...

En 1862, cet ouvrage exceptionnel, donné à prix fait en 1858 et prévu pour être fini en 1860, est enfin terminé, ce qui en dit long sur les difficultés rencontrées...

Parc national des Cévennes, *Sentier du canal de La Viale*, 1998

Les droits d'eaux doivent souvent être réglés par des actes notariés au XIX^e comme au XV^e siècle.

"Partage d'eaux

Ce jourd'hui vingt sept messidor de l'an dix [16 juillet 1803] de la république française une et indivisible après midi par devant nous Jean François Boissier notaire public patenté soussigné et en la présence des témoins sus nommés sont présents le citoyen Jean Martin cultivateur, Françoise Vignes et Jean Guin..., Jean Quet, Jacques et François Viala, Pierre Boutin..., François Ribaut...tous habitants du lieu de L'Hopital commune du Pont de Montvert et du citoyen André Viala cultivateur habitant au lieu de Masméjan commune de Saint Maurice tous département de la Lozère lesquelles parties soutient avoir la jouissance d'eau dérivant d'un ruisseau appelé la Mayre de Laigue et qui arrose leurs différentes possessions considérant qu'elles feront suivant les accords entre elles sur la jouissance de la dite eau et qu'il leur importe de mettre fin à leurs divisions et qu'elles ne peuvent survenir qu'en faisant un partage eu égard à l'étendue des propriétés qu'elle arrose et en conséquence de cela il aura été amiablement convenu et arrêté entre elles de la manière suivante

1° que ledit Martin prendra l'eau le lundi soleil levant et la gardera jusques au mardi soleil couchant; et outre ce le dit Martin continuera d'avoir la faculté de prendre au béal qui conduit la dite eau une branche d'icelle pour la faire dériver à la fontaine qui est contre sa maison; laquelle sera conduite par borneaux qui n'auront à leur embouchure que la circonférence d'une tarière servant pour les roues des chars, de laquelle faculté il jouira continuellement les égouts de la fontaine lui appartenant exclusivement pour l'arrosage de son jardin et de son pré qui est au-dessus..."

Parc national des Cévennes, Guide du sentier d'observation de Mas Camargues, 1982

Transaction datée du 23 février 1464, passée entre Raymond et Antoine de Plantevit, père et fils, de Saint-Etienne-Vallée-Française, d'une part, et Jean et Bertrand Parades, père et fils, du mas de la Rouvière, d'autre part:

"...Est accordé que en cas que les dicts De Plantevit feront conduire l'eau de la rivière de Gardon jusque aux terre des dicts Parades, assize à la Rovièrre, estant dessus les terres des dicts De Plantevit, en ce cas, les dicts Parades et les leurs seront tenus payer aux dicts De Plantevit et leur ayder de la somme de 4 livres 10 sols une fois; que doresnavant les dicts Parades et les leurs et successeurs à jamais seront tenus de fere chascun an ung journal aux dicts De Plantevit pour curer et nettoyer le béal des dicts De Plantevit aux despans des dicts Parades,...que au temps de labondaire de la dicte rivière de Gardon, les dictes parties pourront arrouser leur terre par esguières, sans préjudice de l'une des parties, et lors que la dicte rivière sera petite et les dictes pièces des dictes parties ne se pourront arrouser, est accordé et convenu que les dicts Parades et leurs successeurs pourront prendre toute l'eau du dict béal pour arrouser leur terres le Judy matin, sur le soleil levant, jusques au Sabmedy prochain, sur le soleil levant de matin..."

Jean Claude Toureille, Pour une histoire de l'hydraulique agraire à travers la région viganaise (Gard), 1996

Les tensions autour de l'eau et des droits d'usage entraînent parfois des procès:

"Procès entre Johan et Pierre Portanier de Combret et Johan Vincent de la même paroisse:

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

SYSTÈMES HYDRAULIQUES EN CÉVENNES

Le 16 de...1396, Martial étant évêque d'Uzès et Charles étant roi, il est exposé que Vincent peut prendre de l'eau dans la rivière Altier sur la terre de Combe Chave où il possède un moulin; mais le même a construit un nouveau béal si grand que la rivière inonde les prairies. De cela il résulte la rupture d'une partie du canal et l'arrivée des eaux avec pierres et sable dans les parcelles de Johan et Pierre Portanier...

Vincent devra construire une resclausa [bassin], il ne pourra dans le futur agrandir le canal, devra le nettoyer sans déposer les décombres sur les parcelles de ses voisins...sous peine de 10 livres tournois..."

Gérard Collin, *Paisajes culturales y agua: una alianza natural*, 2009

Le prix Goncourt 1972 restitue parfaitement la nécessité quasi obsessionnelle de la gestion de l'eau en Cévennes:

"A demi enfouis dans le sol, les vestiges de l'auge indiquaient l'emplacement idéal où aménager la fosse: ainsi, le niveau supérieur du bassin affleurerait sans erreur possible celui de la source, qui se trouvait à une dizaine de mètres.

Il fit sauter à coups de bêche le bois vermoulu et moisi: les débris de planche s'arrachaient à leur gaine d'herbes mortes et de radicelles tourbeuses avec un désagréable craquement d'étoffe déchirée. Jusqu'à un mètre de profondeur, la terre demeura sablonneuse et crissante, légèrement humide, facile à défoncer. Ensuite, la pioche rencontra le rocher avec un claquement mat, mais le filon n'était pas compact: c'étaient de grosses souches de granit bleu noyées dans le sable, et entre lesquelles la barre à mine s'engageait sans peine. Une fois qu'un bloc était déchaussé, il le déposait sur le bord de l'excavation...

La fosse proprement dite fut achevée en une dizaine de jours. Avec ses six mètres de long, trois mètres de large et autant de profondeur, elle assurerait

une réserve d'eau suffisante pour relayer la citerne dans les périodes de sécheresse. Il s'attarda sans plus tarder au coffrage des parois..."

Jean Carrière, *L'épervier de Maheux*, 1972

BIBLIOGRAPHIE

Jean Carrière, *L'épervier de Maheux*, 1972

Gérard Collin, *Paisajes culturales y agua: una alianza natural*, 2009

Claude Martin (dir.), *Les systèmes de terrasses cévenols: exemples de la Vallée Obscure et du Vallon du Rouquet*, 2006

Parc national des Cévennes, *Guide du sentier d'observation de Mas Camargues*, 1982

Jean Pellet, *Béals et gourgues*, 1963

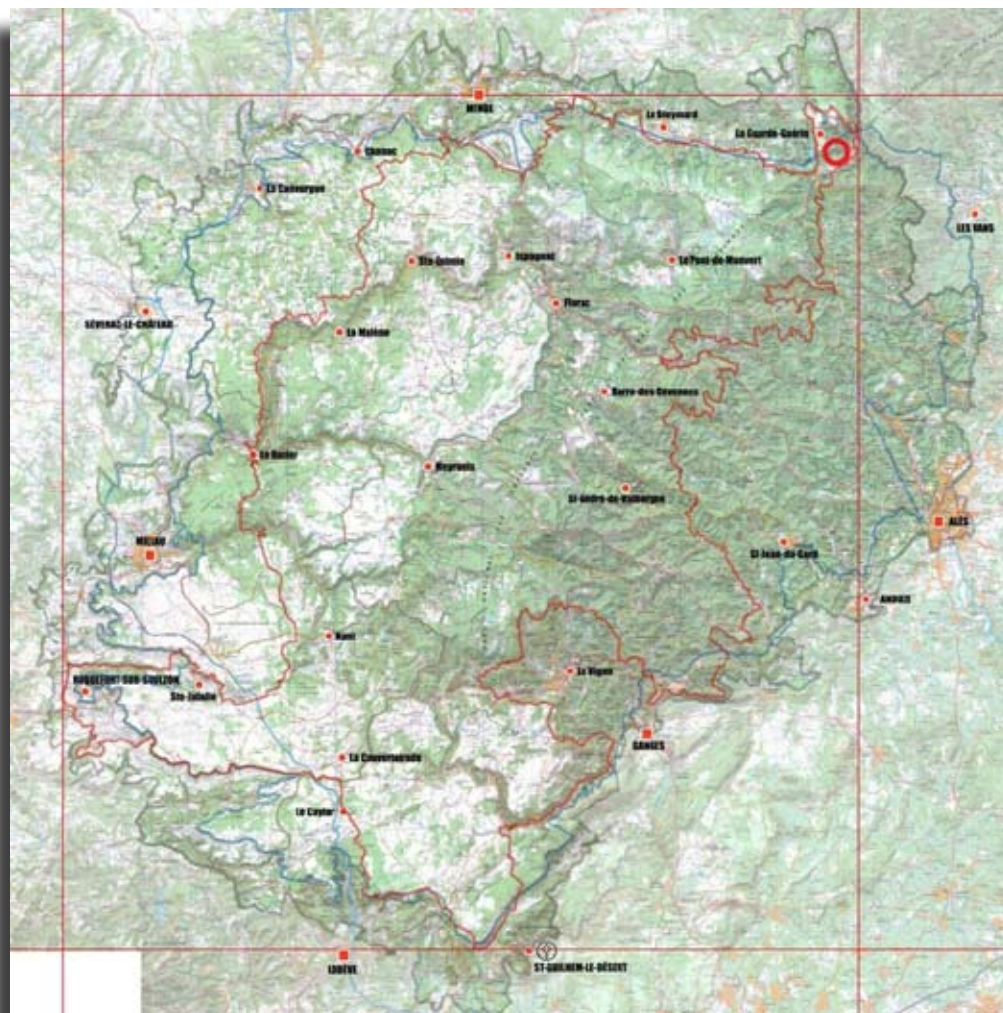
Revue Cévennes n° 50/51/52, *De toutes eaux*, 1994

Emmanuel Salesse, *Irrigation par l'eau souterraine en Cévennes, mines et sources de la commune de Mandagout (Gard)*, 1993

Daniel Travier, *Le temps cévenol*, 1982

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

CANAL DE VIALE



Situation géographique : mont Lozère

CANAL DE LA VIALE COMMUNE DE PRÉVENCHÈRES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.51)

« Exemple parfait de l'adaptation de l'homme à un environnement hostile, terrasses de culture ou accols et canaux d'irrigation ou besals modèlent encore cette région au relief tourmenté. »

Sentier d'interprétation du Canal de la Viale, PNC.

BÂTI HYDRAULIQUES, MINES D'EAU, CANAUX, TUNNELS, AQUEDUCS ET BARRAGES

CANAL DE VIALE



Vue d'une portion du canal de la Viale

Mur de soutènement sur le canal de la Viale

Ce canal construit dans le massif de la Borne, est en fait situé à l'extrémité orientale du massif granitique du mont Lozère, lui-même sectionné et déplacé vers le nord par la faille de Villefort à la fin de l'ère primaire.

Aujourd'hui ce massif présente un jeu de plateaux recouverts de plateaux gréseux, que séparent de profondes gorges entaillées dans le granite sous jacent. Le canal surplombe l'Altier, qui se jette dans le Chassezac, affluent de l'Ardèche.

Au XIX^e siècle, l'idée surgit de canaliser les rivières aux cours tortueux et aux débits irréguliers, afin de permettre l'arrosage des terres situées sur le flanc des montagnes.

Ce réseau d'irrigation ingénieux a été construit pour permettre le développement d'un système économique agricole basé sur la combinaison de plusieurs activités : polyculture et élevage ovin, utilisant à la fois les replats du plateau et les flancs de la pente. L'exploitation du châtaignier sur les pentes notamment, représentait le pilier de ce système et la principale ressource de la région.

L'idée de départ est de bâtir des canaux en pierre, à flanc de montagne, pour utiliser l'eau des rivières déviées à cet effet pour l'arrosage des terrains. C'est une région où la terre est rare, la roche affleure partout et la sécheresse sévit en été : le rendement des cultures est donc étroitement lié aux possibilités d'irrigation.

Pour y arriver, les propriétaires se regroupent et confient des travaux, sans doute à d'habiles paysans-maçons.

« En 1855, selon un acte privé, une trentaine de propriétaires de la Viale, du Mont, des Salces... formèrent le projet de construire un canal pour servir à l'arrosage de leurs propriétés que l'ouvrage dominerait.

Ce canal avait sa prise sur l'Altier, sous la chapelle Saint Loup, dans une propriété située près du village de Bayard, aujourd'hui sous les eaux du barrage de Villefort. Le profil en long était très doux : trop de pente aurait conduit à l'érosion, pas assez à l'ensablement. Sept entrepreneurs co-associés se chargèrent de la construction dont le coût s'élevait à 9 000 francs.

Les frais de construction, et d'entretien à l'avenir devaient être assumés par les propriétaires à proportion de la contenance des terrains irrigués par le canal. Construit en terre, le canal de la Viale laissait fuir l'eau par endroits ce qui réduisait son débit à l'arrivée. Il mesurait 1 m 50 de large à l'entrée et se rétrécissait progressivement jusqu'à atteindre 75 cm. Le canal faisait une petite dizaine de kilomètres de long, les premiers terrains ou « têtes-mortes » n'étant sans doute pas irrigués.

En 1862, ce long ouvrage, donné à prix fait en 1858 et prévu pour être fini en 1860, est enfin achevé et le partage des eaux devant notaire peut avoir lieu. »

Sentier d'interprétation du Canal de la Viale, PNC.

Ce canal était un moyen d'irriguer les châtaigneraies notamment dans les périodes de croissance importante des fruits, permettant ainsi des récoltes de meilleure qualité.

« Il était mis en eau autour du 15 avril et fonctionnait jusqu'à la mi-octobre. Pour effectuer le partage des eaux en 1862, les ayants droits se basèrent sur le nombre d'heures disponible dans la semaine, soit 169 heures, et sur l'étendue des terres fertilisables, « en proportion de la contenance d'un

chacun ». La prise en compte du problème des infiltrations conduisit à accorder des heures d'eau supplémentaires aux propriétés les plus éloignées. Calculée à partir de chaque lundi à 4 heures du matin, la division des eaux comportait un ordre général.

Jours et heures d'eau étaient garantis par un acte notarié. De jour comme de nuit, on ne laissait pas passer son heure pour « tourner » chez soi.

Pour tout système de vanne, une pierre ou une pièce de bois disposée perpendiculairement au canal était soulevée pour laisser courir l'eau dans ses terres. »

Au début des années 1950, le canal de la Viale cesse de fonctionner. Il ne reste alors au village plus que deux ou trois propriétaires pour l'entretenir. Aujourd'hui, un sentier de découverte permet au public d'accéder aux plus belles portions de ce canal et d'en comprendre le fonctionnement ancien.

La Viale, du latin « villa » : la ferme puis le domaine rural. En occitan, le terme « viala » est une variante. On trouve de nombreux noms dérivés de « villa » : la Violetta (Saint Jean du Bruel), la Vialasse (Saint Maurice de Ventalon), la Viale (Saint Pierre des Tripiers).

La Viale où se trouve le canal du même nom, est un village ancien dont on trouve la mention en 1307 dans les « Feuda Gabalorum ». En 1852, on y dénombrait 47 habitants lors du recensement.

BIBLIOGRAPHIE

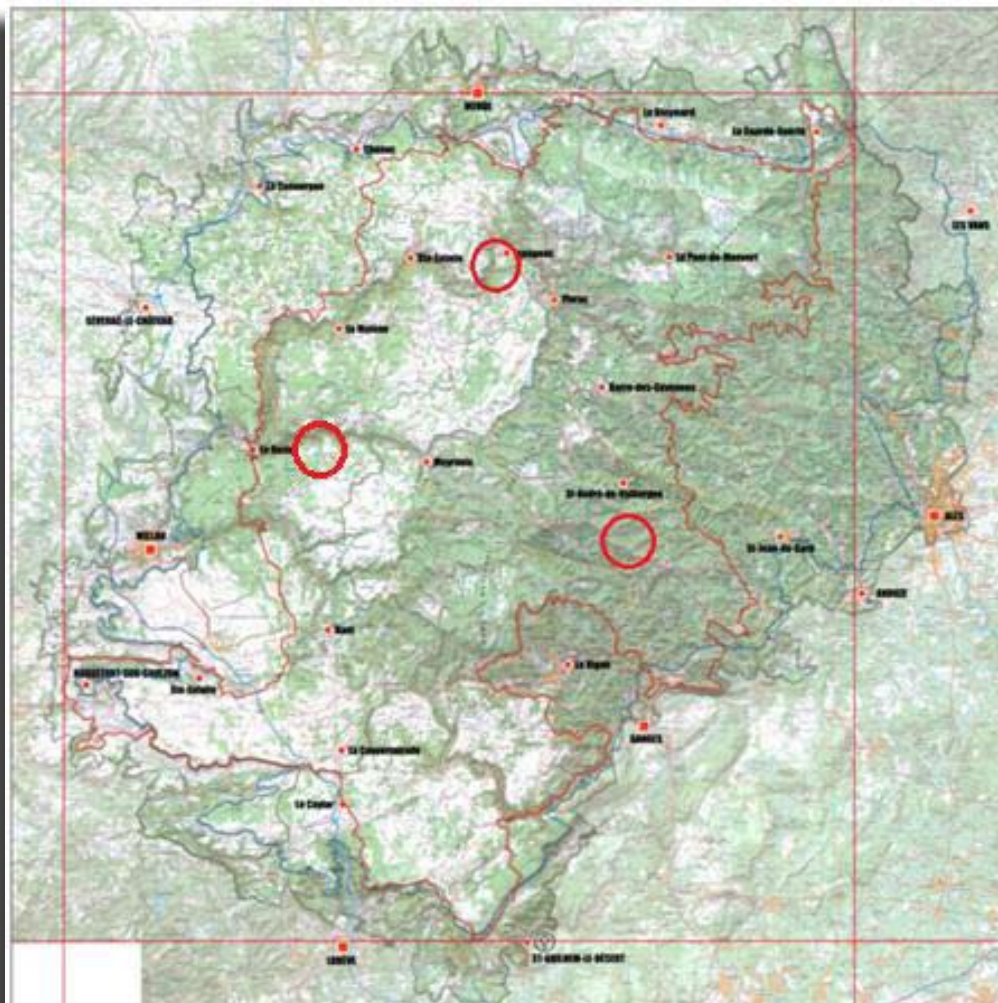
Paul Fabre, *Dictionnaire des noms de lieux des Cévennes*, 2009

Parc national des Cévennes, *Sentier de découverte du Canal de la Viale*, 2003

ATTRIBUTS RÉVÉLANT UNE PRATIQUE ET UNE EXPLOITATION AGRO-PASTORALES DU TERRITOIRE

(p.51 à 60 du dossier de candidature 2011)

TERRASSES DES CÉVENNES ET DES GORGES DES CAUSSES



Situation géographique :
Cévennes, Gorges du Tarn, Gorges de la Jonte

TERRASSES DES CÉVENNES ET DES GORGES DES CAUSSES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.52)

*Communes de Saint André de Valborgne, Les Plantiers, Gard
Communes d'Ispagnac, de Ste Enimie, St Pierre des Tripiers, Lozère;
Veyreau, Aveyron*

TERRASSES DES CÉVENNES ET DES GORGES DES CAUSSES

Dès que les hommes ont besoin d'élargir le territoire de leurs activités agro-pastorales et qu'ils se heurtent à des pentes défavorables, ils construisent des terrasses. Ce constat universel a été souligné pour la Méditerranée par Fernand Braudel:

"Un paysage fragile entièrement créé de main d'homme: les cultures en terrasse, et les murettes sans cesse à reconstruire, les pierres qu'il faut monter à dos d'âne ou de mulet avant de les ajuster et de les consolider, la terre qu'il faut remonter dans des paniers et accumuler en arrière de ce rempart."

Fernand Braudel, *La Méditerranée: l'espace et les hommes*, 1985

Les contraintes doivent être dépassées au prix de travaux inouïs, toujours recommencés. Ces paysages comportent des valeurs esthétiques au croisement de la nature et de la culture:

"Les contraintes de la topographie.

Que ce soit dans les plaines marécageuses ou dans les montagnes toutes proches, il a fallu exploiter chaque zone exploitable au prix d'aménagements démesurés autant que fragiles: assécher les marais, défricher les bassins argileux, brûler les pentes impraticables pour assurer un passage et des ressources suffisantes aux troupeaux, creuser la montagne pour permettre la culture sur des sols trop penchés, trop fragiles et trop peuplés. L'esthétique de ces paysages méditerranéens n'est-elle pas le résultat de cette lutte contre les contraintes physiques? Ces paysages ne sont-ils pas le résultat de cette formidable contradiction entre une dégradation extrême du milieu, vécue et imposée quotidiennement, et le travail incessant des bâtisseurs qui y opposent une pression constante?"

Philippe Blanchemanche, Hubert Mazurek, *Paysage méditerranéen*, 1992

Les ingrédients nécessaires au fonctionnement productif des terrasses sont immuables:

"Terrasses

Passée la plaine...on rencontre la montagne, avec ses pentes fortes, ses affleurements rocheux, son aspect massif et impraticable. Dans ces milieux, les premiers colonisés, il n'y a qu'une seule alternative au manque d'espace et à la dureté de l'environnement: l'aménagement intégral des versants en pente, sous forme de ces "escaliers de géants" qui façonnent ses flancs, du haut Atlas Marocain au Liban, des îles égéennes aux Cordillères espagnoles. Leur fragilité est extrême, la rentabilité en est très faible, mais pourtant ces terrasses semblent avoir été la réponse adéquate aux problèmes alimentaires de plusieurs siècles d'habitat montagnard...

Restanques, faïsses, murettes, accols, traversiers sont les résultats d'un travail incessant pour maîtriser intégralement la dynamique des versants et assurer l'équilibre entre ces trois matériaux qui les composent.

La pierre: les murs de soutènement, éléments majeurs des paysages de terrasses, loin d'être de simples empilements, nécessitent la mise n œuvre d'un corps de techniques simples mais indispensables...

La terre est si pauvre sur ces versants, que l'homme a dû l'y apporter. Panier par panier, elle fut portée sur le dos des hommes du fond des vallées, servant même depuis l'époque féodale de monnaie de paiement aux paysans les plus pauvres... L'eau est ici aussi déterminante, Sa maîtrise est indispensable en ce qui concerne les eaux excédentaires de ruissellement, pour éviter une trop forte érosion. Lorsqu'elle est utilisée pour l'irrigation, elle permet des cultures plus diversifiées et plus rémunératrices. En altitude, les terrasses sont utilisées à la fois pour l'élevage, pour la production de fourrages, comme terres de parcours, associées à la forêt cultivée."

Philippe Blanchemanche, Hubert Mazurek, *Paysage méditerranéen*, 1992



Bancels, Cévennes

TERRASSES DES CÉVENNES ET DES GORGES DES CAUSSES

Les efforts consentis pour aménager la montagne correspondent généralement à des contextes de pression démographique importante: *“...on peut mettre en valeur des versants subverticaux grâce à l’édification de terrasses en pierre sèche. C’est un énorme travail à très faible rentabilité qui ne peut être entrepris que dans une situation de forte pression démographique et dans un contexte agro-technique rudimentaire.”*

Georges Bertrand, *Histoire de la France rurale*, 1976

Les Causse et les Cévennes, paysage culturel de l’agro-pastoralisme méditerranéen, présentent des ensembles de terrasses exceptionnels qui ont toujours marqués les observateurs.

“De Ganges aux montagnes au sol raboteux que je traversai, la promenade est ce que j’ai vu de plus intéressant en France, les efforts de l’activité les plus vigoureux, l’animation la plus vivante. L’activité que l’on a déployée ici a triomphé de toutes les difficultés et a couvert de verdure de véritables rochers.”

Arthur Young, *Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1790*, 1794

Les spécialistes ne s’accordent pas pour dater la mise en place des systèmes de terrasses mais il semble que le XVI^e siècle soit un moment clé de leur expansion:

“Pour P. Blanchemanche (1986), les Cévennes n’ont été cultivées et exploitées à une grande échelle qu’après le Moyen Âge. Il retient comme probable l’hypothèse du XVI^e siècle comme étant celui des premiers travaux d’aménagement systématique des terrains inclinés. La rapide augmentation de population à cette époque, tout au moins dans le Languedoc et les régions limitrophes s’est accompa-

gnée de défrichements et d’une remise en culture de terres abandonnées. Il cite des écrits, notariaux notamment, qui démontrent que l’on a construit des terrasses et réalisé des aménagements hydrauliques dans les Cévennes sans discontinuer du XVI^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle. D’après D. Travier (1999), deux époques ont vu un travail plus intense : la première, de 1520 à 1620 correspond à une forte expansion de la châtaigneraie ; la seconde, au XVIII^e siècle, correspond au développement de la culture du mûrier.”

Claude Martin (dir.), *Les systèmes de terrasses cévenols: exemples de la Vallée Obscure et du Vallon du Rouquet*, 2006

La technique de construction a été décrite minutieusement dans la littérature cévenole:

“C’est un panier presque rond, à peine ventru. Vannerie de châtaignier avec bordure en amarinnier, très courante en Cévenne.

“Il a une histoire, ce panier, me dit Daniel Travier. C’est un « desquou » (une petite « desque ») mais on le nomme « le panier de la terre » - le terrai-roù. On l’utilise encore de nos jours, pour monter le fumier au jardin et en rapporter- des légumes par exemple, mais, au départ, il servait de mesure et c’est pourquoi on l’appelle toujours “le panier de la terre”. Jadis, le travailleur qui faisait une journée chez le seigneur ou le curé, chez un notable, était payé en, nourriture - quelques châtaignes – et en terre. Ce panier était la mesure. Il le remplissait, avec de la terre prise chez son employeur, dans un coin difficilement cultivable des biens de celui-ci, et le rapportait chez lui, sur sa maigre propriété ! Là, il vidait le panier sur un versant rocaillieux où, retenue par une murette de pierres sèches, la terre apportée ainsi, panier par panier au jour le jour, finissait par constituer ,un petit champ artificiel,

TERRASSES DES CÉVENNES ET DES GORGES DES CAUSSES

vigne ou jardin suspendu, l'une de ces merveilleuses terrasses de culture que l'on nomme "traversiers" ici, "barres" à Chamborigaud, "accols" vers l'Ar-dèche, "bancels" 'ailleurs et "faïsses" un peu partout dans la Cévenne...

-Ce salaire payé en paniers de terre, c'est une coutume moyenâgeuse, tombée en désuétude depuis longtemps?

Oh, pas si longtemps! (Et Daniel Travier précise:) J'ai retrouvé les documents prouvant que cela se pratiquait encore à Monteil, au-dessus des Plantiers, près de Saint-Jean du Gard, juste avant la Révolution."

Jean Pierre Chabrol, *Le Crève-Cévenne*, 1972

Les terrasses ont plusieurs utilisations touchant autant aux activités agricoles que pastorales:

"Autour des habitations s'organisent les terrasses, ou faïsses, édifiées pour les cultures, les potagers, les prairies, le tout entouré de la châtaigneraie. Compte tenu des contraintes de relief, les terrasses de culture sont situées, dans la plupart des cas, le plus près possible des habitations pour éviter les longs déplacements.

Les murs délimitant les terrasses suivent les courbes de niveaux ; ils sont parfois légèrement inclinés pour suivre le pendage des couches sur calcaire. Le caractère de la pente détermine la hauteur et la largeur des planches. Plus la pente est forte et plus les terrasses sont étroites et les murs élevés."

Claude Martin (dir.), *Les systèmes de terrasses cévenols: exemples de la Vallée Obscure et du Vallon du Rouquet*, 2006

Elles peuvent aussi porter des ruchers-tronc faits de troncs de châtaigniers évidés et fermés par des lauzes de schiste.



La construction des terrasses s'accompagne de moyens nécessaires à la circulation entre les différents niveaux et les différentes "planches":

"Les circulations à travers les ensembles de terrasses se font par des escaliers et plus rarement par des rampes inclinées. Dans les terroirs aménagés sur pentes escarpées, les escaliers prédominent. Ils étaient adaptés à des cheminements à pied avec port d'un fardeau.

Parfois les volées se succèdent régulièrement de la terrasse la plus basse à la plus élevée. Le type le plus courant est l'escalier rentrant, inclus dans l'épaisseur du mur, qui a l'avantage de ne pas empiéter sur le sol cultivable, mais on trouve aussi des escaliers saillants ou d'autres situés dans le sens de la plus grande pente. La technique de la construction d'escaliers saillants, avec encoorbellement des marches dans le mur est très ingénieuse."

Claude Martin (dir.), *Les systèmes de terrasses cévenols: exemples de la Vallée Obscure et du Vallon du Rouquet*, 2006

Terrasses de La Bécède, Les Plantiers

Rucher-tronc, Le Mazeldan, Barre des Cévennes

TERRASSES DES CÉVENNES ET DES GORGES DES CAUSSES



Accès à une terrasse cévenole

Terrasses, Gorges du Tarn, Ispagnac

Terrasses, Gorges du Tarn, Hauterives

Terrasses, Gorges de la Jonte

Même si l'image des terrasses renvoie avant tout aux Cévennes, cette technique nécessaire pour apprivoiser la montagne, a aussi été très utilisée dans les gorges qui enserment les causses.

Comme pour les Cévennes, elles étaient le moyen technique permettant d'élargir le territoire agro-pastoral des vallées étroites enfermées entre les falaises des plateaux caussenards. Elles sont plus modestes en tailles car il est rare qu'un versant ne soit interrompu par une barre rocheuse verticale, avant que la vallée ne s'entrouvre de nouveau.

Ainsi, à Sainte-Enimie (Lozère), vraisemblablement dès le Moyen Age, les habitants des gorges ont travaillé les versants défrichés des causses de Sauveterre et Méjan. Ils ont édifié des terrasses inclinées, planté des vignes, des amandiers, des arbres fruitiers.

Ainsi, à Ispagnac (Lozère), le vallon situé au pied des Causse Méjan et Sauveterre, a toujours sur une ensemble remarquable de terrasses, porté des arbres fruitiers, des vignes. Les troupeaux de moutons, avant leur montée estivale sur les plateaux, pâturaient sur ces terrasses.

BIBLIOGRAPHIE

Régis Ambroise et al., *Paysages de terrasses*, 1989

Philippe Blanchemanche, *Bâtisseurs de paysages*, 1990

CAUE Lozère, *Dossiers techniques Patrimoine, Un paysage construit: les bancels*, n.d.

Jean Pierre Chabrol, *Le Crève-Cévenne*, 1972

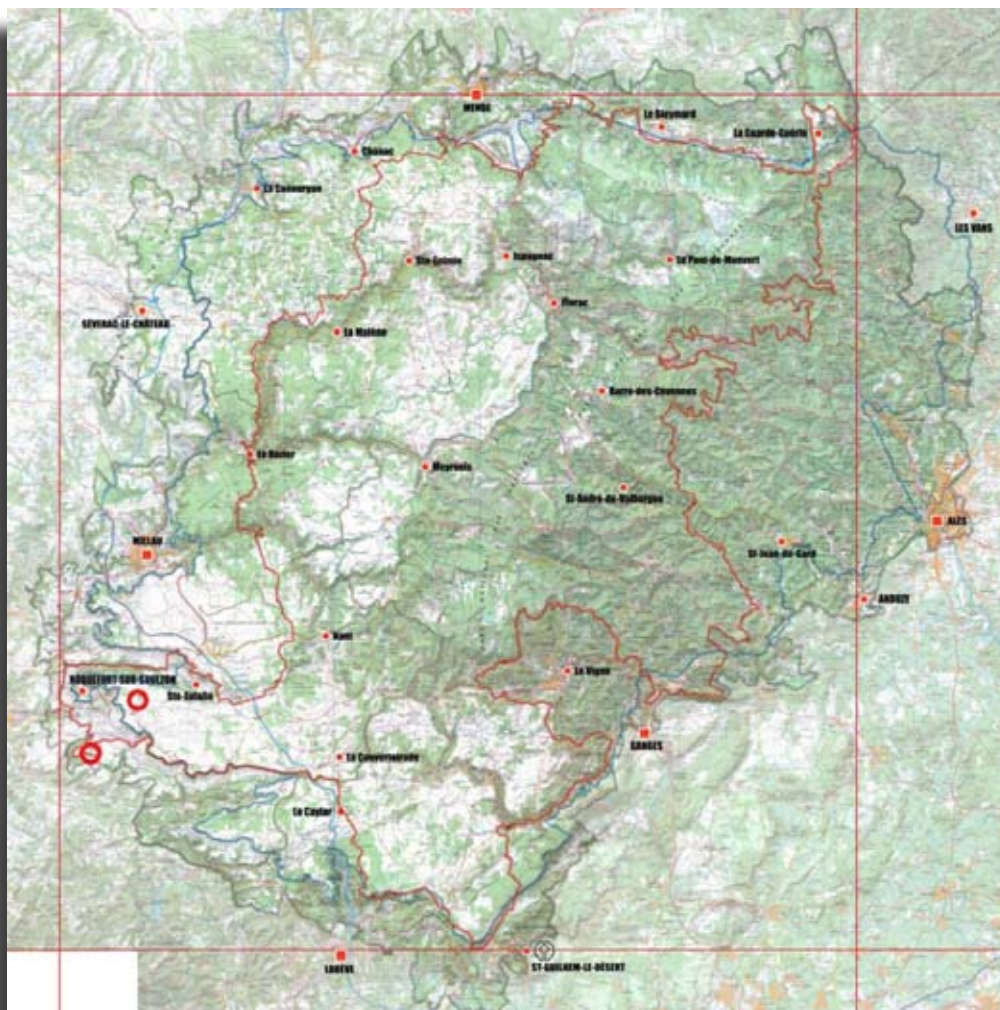
Claude Martin (dir.), *Les systèmes de terrasses cévenols: exemples de la Vallée Obscure et du Vallon du Rouquet*, 2006

Parc national des Cévennes, *La restauration des murs de soutènement de terrasses*, 2002

Anne Rivière Honegger (dir.), *Paysage des Cévennes*, 1995

Daniel Travier, *Le temps cévenol*, 1982

Arthur Young, *Voyages en France pendant les années 1787, 1788 et 1789*



Situation géographique: Causse du Larzac,
Avant-Causse de Roquefort

CLAPAS ET CAZELLES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence pp. 53 et 54)

Clapas: commune du Viala du Pas de Jaux, Aveyron

Cazelles: commune de Saint Jean Saint Paul, Aveyron



“La géomorphologie des milieux karstiques a induit des principes récurrents à l’occupation humaine de l’espace sur les causses. Pour économiser les rares terres arables aux sols plus profonds et humides, l’habitat repoussera à leur périphérie ses fondations sur des bancs rocheux. Il évite aussi les dépressions (combes, dolines, sotch) aux sous-sols plus fragiles et incertains. Il n’est pas rare aujourd’hui que de nouveaux avens s’ouvrent sous les roues des tracteurs lors des labours ! Ces zones de cultures, par l’épierrage, vont en outre fournir une des trames essentielles du paysage : ces “clapas” qui sont des tas de cailloux plus ou moins appareillés. Ces amoncellements se situent dans la même logique que l’habitat et l’on s’ûre-

ment précédé. Le plus souvent les “clapas” constituent les limites de parcelles cultivées ou se superposent à des affleurements rocheux inclus dans celles-ci. L’épierrage va s’étendre même aux zones de pâturage (parcours) aux périodes de fortes pressions démographiques (19ème siècle surtout), et ils se sont alors plutôt répartis en tas isolés plus ou moins épars. Il est à noter que ces “clapas” ont permis en réserve le développement d’ormes, de chênes blancs, de frênes, de genévriers et sont, par-là, les soubassements des premières haies vives ou brise-vent des zones bocagères périphériques des agglomérations. Ils sont aussi les fondements des “bouissières” (haies de buis) qui abritaient et abritent encore quelques chemins. Le pastora-

Cazelle de berger incluse dans un clapas limitant le fond d’une doline au nord Est du Viala de pas de Jaux sur le Causse du Larzac

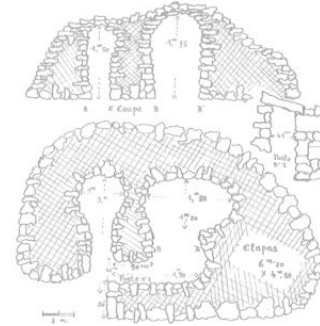
lisme extensif qui fut dominant sur les causses majeurs n'a pas permis de développer remarquablement, comme sur les avant-causses, la construction d'un grand nombre de "cazelles" en pierres sèches avec voûte en encorbellement. Elles sont, sur les plateaux, d'ailleurs tout autant l'œuvre de charbonniers (charbon de bois), de carriers ou de cantonniers, que de bergers. Leur nombre et leur situation sont plus liés aux cultures et à l'épierreage qu'elles imposent, qu'à un pastoralisme extensif et déambulatoire. La notoriété des "cazelles" et "gariotes" du Quercy ou du Périgord, des "capitelles" du Languedoc, des "bories" du Lubéron, corroborent ce propos, comme les centaines de cazelles de l'Avant-Causse Rouge tout proche" Guide du paysage des cantons de Nant et Cornus d'après la charte du Parc naturel régional des Grands Causses, 1995.

BIBLIOGRAPHIE

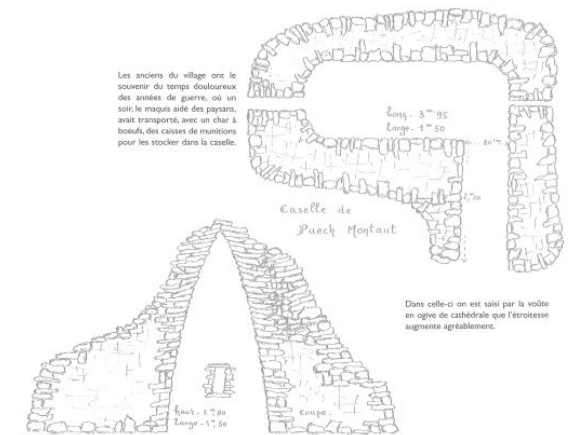
- Didier Aussibal, Paysages de l'Aveyron, 2006
 Robert Aussibal, Bâtitseur des Grands Causses, 1992
 CPIE des Grands Causses / ACAPE, Etude sur les divers édifices du petit patrimoine bâti sur le nord-est du Causse du Larzac, 1983
 Jean Delmas, Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Cornus, 1977
 André Fages, Cazelles, pierre sèche, 2000
 Paul Marres, Les Grands Causses, 1935
 Sauvegarde du Rouergue / CAUE de l'Aveyron, Maison et Paysages du Rouergue, le Canton de Nant, 1994.
 André Soutou, Le Larzac autour de la Couvertoirade, 1974

A Saint Jean d'Alcas, sur la serre de Santa Merthe une étrange caselle double cellulaire, englobée dans un clapas, fantaisie extravagante de notre berger bâtisseur. Elle n'est pas des plus rationnelles avec des portes de 45 centimètres de large ! On peut penser que le locataire n'était ni grand, ni gros, pour se créer un si petit passage. Un avantage : une seule porte, pour les deux salles dont la grande, pouvait loger de 15 à 20 bœufs, le berger dormant en paix dans celle d'à côté !

La double caselle de Santa Merthe à Saint Jean d'Alcas, où il vaut mieux se baisser pour y entrer, dissimulée dans le clapas de droite sur la photo, complètement prise dans la végétation, rien ne laisse supposer l'existence de l'ouvrage que nous découvrons sur les plans.



Qui croirait trouver sous ce clapas cette magnifique bâtisse à voûte ogivale (qui figure sur notre plan) de la caselle du Puech Montant, dont on devine l'entrée !



Les anciens du village ont le souvenir du temps douloureux des années de guerre, où un soir le maquis aidé des paysans, avait transporté, avec un char à bœufs, des caisses de munitions pour les stocker dans la caselle.

Dans celle-ci on est saisi par la voûte en ogive de cathédrale que l'étroitesse augmente agréablement.

**Cazelle, commune de
Saint Jean Saint Paul**



Situation géographique: Aigoual

ABBAYE DE BONHEUR OU DE BONHAC
COMMUNE DE VALLERAUGUE, GARD

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence pp. 29 et 53)

Située sur la draille reliant la vallée de Valleraugue et la région nîmoise au Causse Noir et au Rouergue, ND de Bonheur était un point de passage obligé pour les transhumants ainsi que pour de nombreux pèlerins. Elle a joué un rôle important dans les pratiques d'élevage et a fait fonction de bergerie au cours de son histoire. La vallée du Bonheur est de nos jours toujours un site utilisé par les troupeaux.

Au cœur de ces boisements, un grand espace pastoral a été préservé sur le plateau de Camprieu, sur son versant d'adret et dans la vallée du Bonheur. Une grande pente est aussi restée ouverte face à Ribauries autour du hameau des Monts. Les surfaces agricoles du plateau Camprieu et le fond du vallon du Bonheur sont en prairies. Elles sont marquées par des milieux à grandes herbacées, à joncs et saules sur les parties les plus humides. Les versants d'adret ouverts sont, pour une grande part, en lande basse à genêt et à fougère. Ces prairies et parcours sont entretenus par des troupeaux de brebis en estive et par un élevage bovin plus récent, qui vient en complément de cette transhumance ovine traditionnelle du massif de l'Aigoual. Le site d'estive de la Baraque Neuve, dans la vallée du Bonheur, accueille toujours annuellement environ 1500 brebis. Quelques petites prairies de pâturage et de fauches sont aussi présentes sur les minuscules cans calcaires du pourtour de la dépression schisteuse (can de Comeiras...) et en très fines bandes sur les replats disponibles au fond des vallons et des gorges.

Le nom de l'abbaye, tel que nous le connaissons, n'a été fixé que tardivement (XVI^e-XVII^e siècle ?):



Abbaye du Bonheur en 1982

- 1145 Monasterium Boni Hominis, (*cartulaire de ND de Bonheur*)
- 1150 Ecclesia et domus de Bonaheur, (*cartulaire de ND de Bonheur*)
- 1156 Locus Sanctæ-Maricæ de Bonaur, (*cartulaire de ND de Nîmes*)
- 1163 Ecclesia Beatæ-Maricæ de Bonahur, de Bonaheur, (*cartulaire de ND de Bonheur*)
- 1224 Ecclesia et domus de Bonahuc de Ozillone; Bonnahuc, (*cartulaire de ND de Bonheur*)
- 1229 Domus, prioratus de Bonahur, de Bonhur, (*cartulaire de ND de Bonheur*)
- 1233 Domus Beatæ-Maricæ de Bonahur, (*cartulaire de Notre-Dame de Bonheur*)
- 1256 Canonicus de Bonaur, (*Ménard I, preuves*)
- 1257 Domus Beatæ-Maricæ dictæ de Bonahuc, de Bonhuc, (*cartulaire de ND de Bonheur*)

- 1292 De Bona-Aura, (*cartulaire de Psalmody*)
- 1307 Ecclesia de Bonauro, (*cartulaire de ND de Bonheur*)
- 1436 Canonici ecclessiæ Beatoe-Marice de Bonaur, de Bonaheur, ordinis S. Augustini, (*insinuation ecclésiastique du diocèse de Nîmes*)
- 1478 Montanece de Bonahur, (*insinuation ecclésiastique du diocèse de Nîmes*)
- 1512 Domus canonicorum de Bonheur, (*papiers de la famille d'Alzon*)
- 1606 Sancta-Maria de Bonauro, (*insinuation ecclésiastique du diocèse de Nîmes*)
- 1660 L'église collégiale de Bonheur, (*insinuation ecclésiastique du diocèse de Nîmes*)

Eugène Germer Durand, *Dictionnaire topographique du département du Gard*, 1868

Le nom originel, *Boni Hominis*, suggère une relation au catharisme que ne pouvait manquer de faire André Chamson, protestant cévenol :

"Elle remonte à la seconde moitié du XII^e siècle. A cette époque, certains documents la désignent parfois comme le monastère des « bons hommes ». En 1145, son cartulaire en poche comme du « monasterium Boni Hominis », ce qui donnerait à penser que cette abbaye avait servi de refuge à quelques Parfaits de la religion cathare que les dominicains extirpaient alors par le feu, depuis le Rhône jusqu'à Toulouse, à travers tout le Languedoc.

De toute façon, qu'ils aient été faidits ou âmes soumises, des religieux se sont réfugiés dans ce désert, à plus de 1200 m d'altitude, acceptant d'y passer des étés torrides et quatre ou cinq mois d'hiver pendant lesquels toute cette haute vallée était couverte de neige et battue par les tempêtes..."

André Chamson, *Sans Peur et les bandits aux visages noirs*, 1977

Un hôpital est fondé en 1002 par Henri de Roquefeuil, vicomte de Creissels en Rouergue. L'acte original de fondation, reçu par un notaire rouergat, a disparu, mais il en reste une copie tardive. Le vicomte lui lègue à perpétuité les revenus du terroir de Bonheur et le mont de l'Espérou. Notre Dame de Bonheur, au diocèse de Nîmes, est un hôpital routier, affecté d'un rôle de protection et d'accueil. Il possède une cloche destinée à guider pauvres et pèlerins en transit (la nuit ou dans le brouillard) sur la draille du Languedoc. D'autres donations suivent, la baronnie de Roquefeuil dominant alors toute la zone autour du Saint Guiral.

L'abbaye de Bonheur se situe, dès son origine et au fur et à mesure de sa croissance, comme gestionnaire des communications, notamment les drailles majeures ou secondaires de l'Aigoual, mais aussi comme propriétaire terrien de parcours à moutons. Ceci explique certainement l'intérêt pris à cet établissement par les seigneuries entre Causses et Aigoual:

"Il est extrêmement difficile de déterminer exactement la limite de ses biens; il semble que le premier terroir, donné par les Roquefeuil, ait été assez restreint et limité par la Serreyrède, la draille de l'Aigoual puis celle de Calcadis jusqu'au col de la Caumette qui pourrait avoir été autrefois celui de Sauvelaure, le valat de Caylus et le thalweg de la vallée de Bonheur, jusqu'à la Serreyrède. Mais dès la fondation, les donations abondent; elles font mention des routes du Vigan à Barre, du Vigan à Meyrueis, par le Calcadis; de l'Espérou à Meyrueis par la Serreyrède, le Serre de Trévezet et la Croix de Fer; celle de l'Espérou à Camprieu par le Serre de Trévezet au Nord de cette rivière et la vieille draille de Camprieu. La famille Mandagout donna encore au monastère le domaine dit de Camp bon qui

comprenait la rive gauche de la vallée depuis la Serreyrède et se limitait au thalweg, au Serre de Trévezet, et à la draille qui descend en longeant un ravin, le valat de Cartalarie.

Une croix de pierre, dont il est fréquemment fait mention, marquait sur la draille, au fond de la vallée, le départ du chemin conduisant au Monastère.

Mais ses possessions s'étendirent bien au-delà, à Saint-Sauveur des Pourcils, Molières, les Oubrets, La Boissière, Fons, Gatuzières, Lanuéjols, Montdardier, Saint-Jean-du-Bruel, la Tessonne, Saint André de Majencoules, etc. Les donateurs se réservaient en général le droit de justice, divers droits de chasse, en particulier celui de capturer les éperviers et les vautours, et l'exploration des mines. Certains d'entre eux y joignaient des revenus annuels en nature, du vin, du seigle, des moutons, en affectant au prieuré des redevances féodales."

Henri Teissier du Cros, Notre Dame de Bonheur, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie n°27, 1934

L'abbaye est le point focal des activités pastorales de l'Aigoual, comme le prouve une mention archivistique médiévale:

"Lors d'une transaction passée en 1328 dans « la cuisine » du prieuré Notre Dame de Bonahuc (Notre Dame du Bonheur) relative à la répartition des pâtures sur la montagne de l'Aigoual, entre les habitants de Camprieu, de Rousses, du Villaret et des Oubrets (paroisse de Meyrueis), Pierre de Born - prieur de Santa Maria de Talayrac - est témoin"

Eglise Réformée de France, Notice historique sur Sainte Marie de Taleyrac

Désaffectée en 1611, la collégiale est utilisée comme bâtiment agricole (fromagerie et étable). Pour survivre, leurs revenus ayant été usurpés, les chanoines desservent des paroisses voisines.

En 1675, ils rebâtissent le chœur en relevant et consolidant les ruines du



chevet pour en faire une église de plus petite taille que la précédente. En 1705, les Camisards incendient le monastère et emportent la cloche. A cette époque, de nombreuses charbonnières sont en service de même qu'est attesté un artisanat du verre sur le terrain et par la toponymie.

Face à la décision royale, en 1782, de supprimer le chapitre de Notre Dame de Bonheur, les consuls du Vigan protestent et démontrent, dans une supplique de 1785, l'utilité du lieu qui motive leur attachement:

"Il y a sur la montagne de l'Espérou un hôpital ou couvent ou oratoire avec une église champêtre et solitaire au milieu de bois...."

Que ce couvent, composé de six religieux, y fut fondé dans le XI^e ou XII^e siècle par les auteurs du Cardinal de Mandagout et par les barons de Roquefeuil.

Que depuis ceux-ci ont fait divers établissements pieux et n'ont cessé d'en

*augmenter les revenus par différentes largesses,
Que l'intention des fondateurs fut de se procurer les intercessions auprès
de Dieu, et d'assurer aux voyageurs et aux pauvres un asile et des secours
sur ces montagnes,*

*Que ce fut dans cet objet qu'Henri de Roquefeuil dans un de ses titres
primordiaux de la fondation établit une grande cloche et qu'il soumit les
religieux non seulement à la faire sonner dans les jours nébuleux et dans
les temps de pluies, de grêles et de neiges pour avertir et diriger ceux qui
traversent ces montagnes, mais encore donner l'hospitalité pendant la du-
rée du mauvais temps.*

*Que ces religieux rempliront les vœux de leurs fondateurs jusques aux
temps de la guerre civile qui désole toute cette province."*

Gisèle Jonsson, Notre Dame de Bonheur dans l'histoire des Cévennes, 2010

*"Les pauvres ont l'espoir d'y placer leurs enfants comme chanoines, l'éta-
blissement de Bonheur favorise les foires de Meyrueis, Florac, Cabrillac,
l'Hospitalet, Barre. Clermont d'Auvergne. Nombreux sont les voyageurs
qu'il a sauvés de la neige, des loups et autres bêtes féroces."*

Henri Teissier du Cros, Notre Dame de Bonheur, Cahiers d'Histoire et d'Ar-
chéologie n°27, 1934

Le registre paroissial de Notre Dame de Bonheur mentionne ainsi
pour le 18 avril 1714:

*"Simon Causse de Meyrueis décédé depuis 3 mois sur la montagne de
l'Espérou à cause du mauvais temps et de la grande quantité de neige qu'il
y avait eu, le cadavre n'ayant été trouvé que le jour d'hier."*

Gisèle Jonsson, Notre Dame de Bonheur dans l'histoire des Cévennes, 2010

"...la vieille Magdelaine, morte en novembre 1766 à l'Hort de Dieu, par le

*mauvais temps, et Jean Baptiste Fournier de Fraissinet de Fourques, rési-
dant à Bonheur, décédé sur la montagne, dans la neige, en avril 1771."*

Henri Teissier du Cros, Notre Dame de Bonheur, Cahiers d'Histoire et d'Ar-
chéologie n°27, 1934

La décision royale ne sera jamais abrogée. L'abbaye sera vendue
comme bien national en 1791:

*"Le domaine de Bonheur fut mis en vente aux enchères publiques le 21 Mars
1791 en vertu du décret l'Assemblée Nationale du 3 Novembre 1790; la criée
eut lieu dans la salle du district du Vigan sur une mise à prix de 57904 li-
vres. L'Eglise, la maison presbytérale et son petit jardin d'un demi arpent, le
bâtiment attenant à la chapelle et le cimetière étaient exceptés de la vente...
François de Lapierre fut acquéreur au prix de 102000 livres. Le 26 fructi-
dor an IV, il devint de gré à gré, et pour la somme de 1251 francs, proprié-
taire de l'Eglise et de ses annexes."*

Henri Teissier du Cros, Notre Dame de Bonheur, Cahiers d'Histoire et d'Ar-
chéologie n°27, 193

*"C'est donc dans ces époques lointaines, aux XI^e et XII^e siècles que dans
ce coin isolé va s'édifier une étonnante église qui suscite encore malgré son
décor délabré, surprise et admiration.*

Car l'église de Bonheur est l'église romane par excellence :

- son plan en croix latine à nef unique du type languedocien ;

- son transept a des bras égaux inscrits dans un massif rectangulaire.

*Bien que de dimensions modestes (environ 15 m sur 25 m) elle est remar-
quable par son accord profond avec l'austérité et la simplicité du site, par
l'équilibre de ses masses qui en fait un modèle de l'art roman cévenol.*

Ce serait aussi le seul témoin valleraugois de ce Haut Moyen-âge.

Elle est aussi remarquable par son plan, considéré par les spécialistes comme celui d'une église majeure, assez rare dans notre région : croix latine classique et pure rencontrée 6 fois sur un ensemble de quelques 400 églises languedociennes."

Gisèle Jonsson, Notre Dame de Bonheur dans l'histoire des Cévennes, 2010

Seul élément sculpté majeur retrouvé lors des fouilles des années 1990, un magnifique tympan au style naïf étonnant :

"Le tympan monolithique en grès, découvert lors des dégagements de 1996, devant la façade de l'église. Une main bénissante au centre est entourée de deux disques dans lesquels sont sculptés en très faible relief le soleil et la lune, les espaces laissés libres sont ornés d'étoiles. Cette scène symbolique est fréquente au Moyen Age. Le Christ en majesté bénissant de la main droite et tenant le livre de la main gauche, généralement assis sur un trône dans une mandorle parfois ornée d'étoiles représentant la voûte céleste, a été remplacée ici par une simple main divine. Le binôme soleil-lune exprime l'ensemble du cosmos, la Terre et le Ciel. Le Christ accueille au tympan le fidèle qui passe au monde sacré. Cette œuvre populaire de facture archaïque présage un roman très tardif... Ce tympan était entouré à l'extérieur d'une large archivolt, constituée de claveaux cannelés, imitant peut-être les dalles de schiste de l'architecture traditionnelle des Cévennes."

Revue Cévennes n°59/60/61, Un millénaire oublié, 2002

L'abbaye, inscrite dans son havre de tranquillité, aujourd'hui protégée, a toujours laissé des traces d'émotion dans l'esprit de ses visiteurs :

"Edouard Alfred Martel, le fondateur de la science des grottes et des cavernes, découvreur de Bramabiau, le gouffre du Bonheur, écrivait en 1890 : « il faut reconnaître que la taille des blocs de Bonheur est irréprochable... La

chapelle de Bonheur, si insignifiante qu'elle paraisse au premier coup d'œil est donc un des plus vieux et curieux sanctuaires conservés en France."

Gisèle Jonsson, Notre Dame de Bonheur dans l'histoire des Cévennes, 2010

"J'ai toujours subi l'envoûtement de ces lieux. J'ai toujours été attiré par ce petit Saint Bernard des Cévennes. Quant je l'ai vu pour la première fois, vers 1912, sa chapelle était restée intacte. Il n'y avait que la première partie de la nef qui s'était déjà écroulée. L'abside romane était encore debout et la façon dont avaient été taillées ses pierres témoignait d'un haut degré de civilisation. C'était de toute évidence, un héritage de Rome..."

André Chamson, Sans Peur et les bandits aux visages noirs, 1977

BIBLIOGRAPHIE

Yves Chassin du Guerny, Adrienne Durand Tullou, L'abbé Jean Louis Solier dit Sans Peur, 1989

André Chamson, Sans Peur et les bandits aux visages noirs, 1977

Pierre Clément, Eglises romanes oubliées du Bas Languedoc, 1989

Eglise Réformée de France, Notice historique sur Sainte Marie de Taleyrac

Eugène Germer Durand, Dictionnaire topographique du département du Gard, 1868

Gisèle Jonsson, Notre Dame de Bonheur dans l'histoire des Cévennes, 2010

Revue Cévennes n°59/60/61, Un millénaire oublié: sur les traces des bâtisseurs du Moyen Age, 2002

Henri Teissier du Cros, Notre Dame de Bonheur, Cahiers d'Histoire et d'Archéologie n°27, 1934



Tympan de l'église de l'abbaye de Bonheur
Croix discoïdale de l'abbaye de Bonheur



Situation géographique: Causse du Larzac

LA JASSE DE L'OULETTE

COMMUNE DE NANT, AVEYRON

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence pp. 29 et 53)

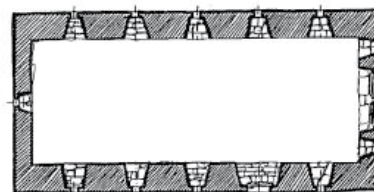
JASSES OU BERGERIES LA JASSE DE L'OULETTE

« Le pastoralisme extensif qui a favorisé le développement de la pelouse sèche caractéristique des causses majeurs trouve son illustration architecturale avec la « jasse ». Isolée sur les pâturages (parcours) ou agglomérée à une ferme, elle participe, bien sur, au recueil de l'eau de pluie. Les jasses de parcours abritaient les brebis pour la nuit en période de non traite (fin d'été et début d'automne). Dans les fermes, un plancher posé sur des solives engagées dans les voûtes permettait de stocker un peu de fourrage. »

Didier Aussibal, Paysages de l'Aveyron, Edition Le Rouergue, 2006

La jasse de l'Oulette haute est située au nord ouest des Liquisses et était une dépendance du domaine de L'Aubiguier implanté non loin de là au nord-est. Elle dut être au départ une jasse d'estive à laquelle s'est greffé, au 19^e siècle, vers l'ouest, un corps de logis surmontant une étable, puis un pailler et une sorte de soue bordée à l'ouest par une aire de battage. Dans le gouttier sud de la jasse a été aménagé un puits. Il s'ouvre sur une citerne voûtée creusée dans le sous sol de la basse cours. L'accès au 19^e devait se faire par le nord-est et desservait de plein pied un logement équipé d'un foyer. Le plancher qui le sépare la l'étable est bâti en voûte anglaise (en angle) au moyen de solives d'environ 2m de porté. Elles sont taillées en V inversé. Entre, des pierres calcaires posées de chant assurent le remplissage. Elles reposent sur un arc surbaissé parallèle à la façade. Une ouverture éclaire la soue par le pignon ouest au ras de l'aire de battage. Le pailler devait être muni d'un plancher aujourd'hui démoli aux vues de l'ouverture aménagée sur le mur nord.

La mutation de cette jasse d'estive en ferme d'estive est due à la poussée démographique du 19^e siècle.



SUD



EST



NORD



OUEST



« L'homme a fondé ses habitations sur les rochers, plus sûrs et pour économiser aussi les rares terres arables »

Didier Aussibal.

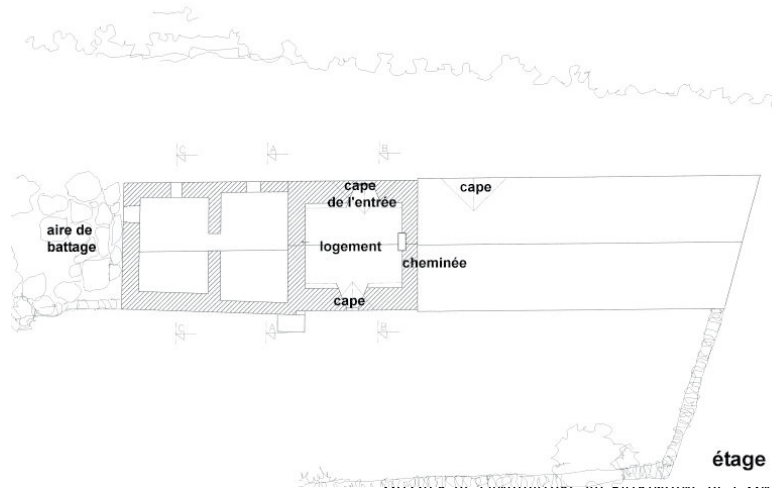
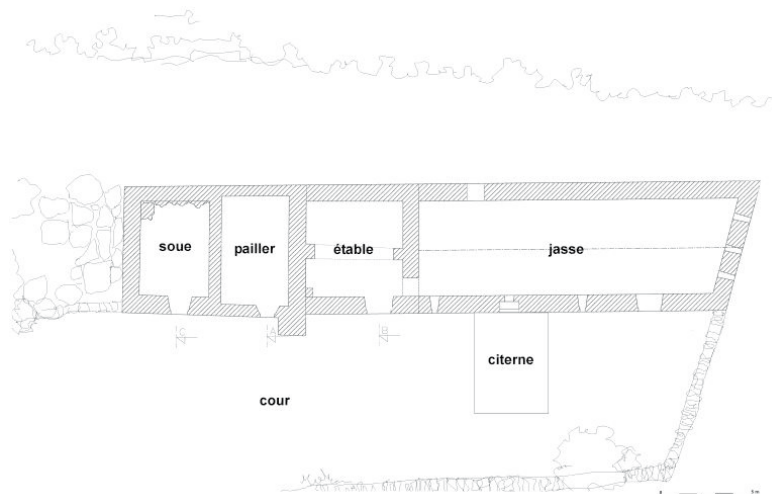
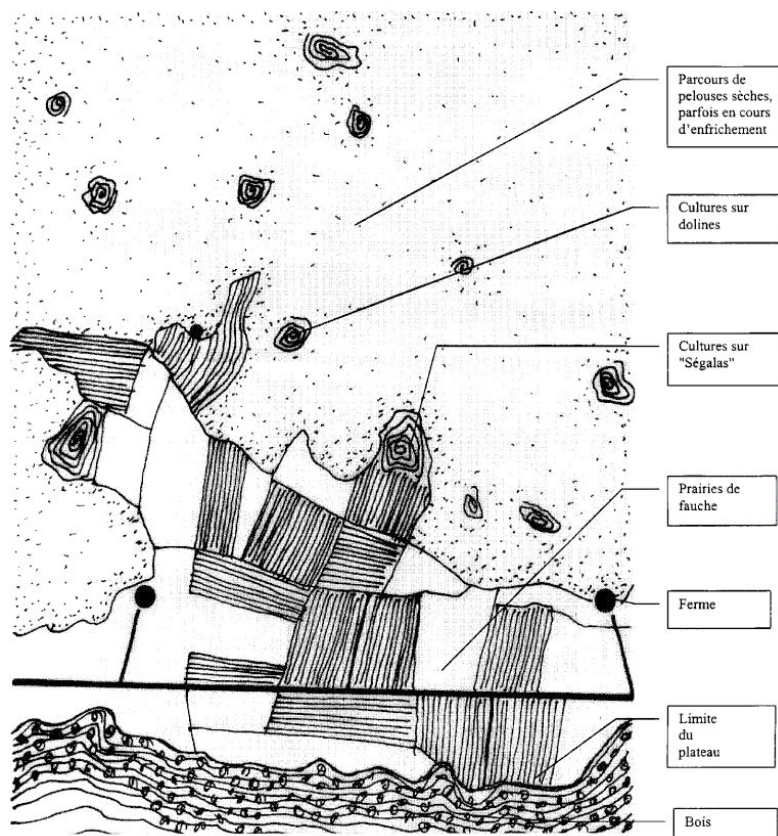
L'implantation de l'habitat caussenard a été argumenté par ce précepte jusqu'à la mécanisation de la deuxième moitié du 20^e siècle qui dédouanera les bâtiments de ces contingences topographiques.

Il y a deux grands types de Jasses :

JASSES OU BERGERIES

LA JASSE DE L'OULETTE

- Les jasse voûtées Comme celle de l'Oulette voutée en ogive.
- Les jasses arquées, constituées par une série d'arcs en ogive ou en plein cintre supportant des pannes de chêne de pas plus de trois mètres de porté en raison de la mauvaise qualité des bois de charpente.



DOSSIER DE CANDIDATURE AU PATRIMOINE DE L'UNESCO

CAUSSES & CÉVENNES

JASSES OU BERGERIES LA JASSE DE L'OULETTE



BIBLIOGRAPHIE

Didier Aussibal, *Causses et Cévennes*, revue du Club Cévenol, 2009
Robert Aussibal, *Bâtitteur des Grands Causses*, 1992
Pierre Bouloc, *Les amis de la Couvertorade*, bulletin N° 28 juin 1978.
Alain Bouviala, Germain Crouzat, Gérard Gilbert, *Les Paysans*, 2007
CPIE des Grands Causses / ACAPE, *Etude sur les divers édifices du petit patrimoine bâti sur le nord-est du Causse du Larzac*, 1983
Gérard Briane et Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, 2006
Jean Delmas, *Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Nant*, 1977
André Fages, *La quête de l'Eau*, 2004
Paul Marres, *Les Grands Causses*, 1935
Sauvegarde du Rouergue/CAUE de l'Aveyron, Maison et Paysages du Rouergue, *le Canton de Nant*, 1994.



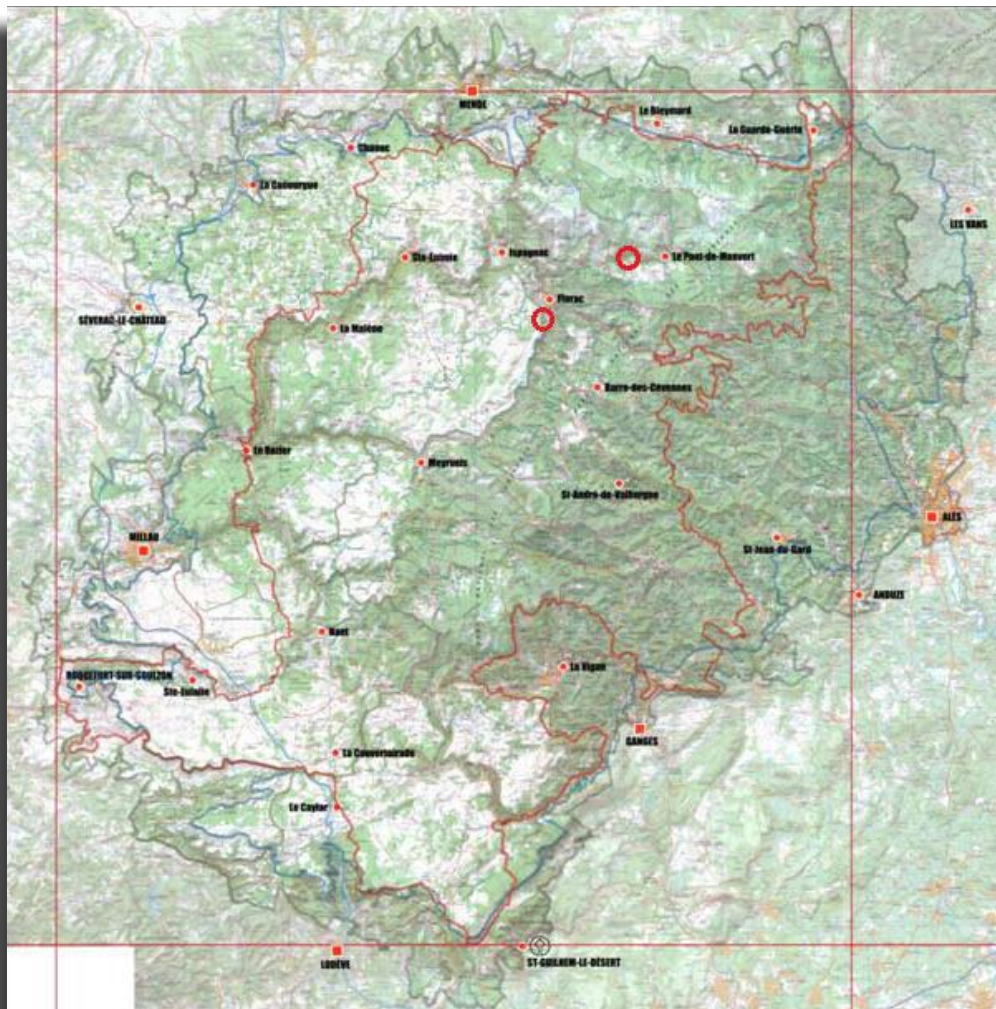
Jasse de l'Oulette vue du nord-est

L'Oulette

Louradou, St Beaulize, Larzac

JASSES OU BERGERIES

JASSE DE CROUPILLAC - JASSES DESCENDANT DES PLATEAUX DE GRIZAC, DU VILLARET ET DE L'HERMET



Situation géographique : causse Méjan, mont Lozère

JASSES OU BERGERIES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.53)

Jasses de Croupillac, commune de Florac, Lozère

Jasses sur les croupes descendant des plateaux de Grizac, du Villaret et de l'Hermet, commune de Le Pont-de-Montvert, Lozère

JASSES OU BERGERIES

JASSE DE CROUPILLAC - JASSES DESCENDANT DES PLATEAUX DE GRIZAC, DU VILLARET ET DE L'HERMET

Quand les terres de pâturages parcoures étaient éloignées de la ferme, on construisait des bergeries isolées ou jasses.

« Les Grands Causses furent très tôt des espaces voués au pastoralisme ovin. La jasse, bergerie, en est l'illustration bâtie. Élément d'une ferme ou isolée sur un parcours, elle est en plus de l'abri des troupeaux, un maillon du recueil des eaux de pluie indispensable à la vie sur les reliefs karstiques grâce aux lavognes et aux citernes ... le calcaire appareillé mur, voûte, arc et couverture, les bois de charpente se raréfiant sur ces territoires. »

CAUE de Lozère, Cahiers techniques sur le patrimoine, 2011

Les bergeries d'altitude sont souvent pourvues d'une citerne. Les fenêtres sont des meurtrières, très étroites, inaccessibles aux loups, nombreux sur le causse jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Sur le mont Lozère, la bergerie était un abri pour les animaux domestiques (ovins et bovins) construit à partir de matériaux de constructions pris sur place :

granite pour les murs ;

bois d'essences locales pour la charpente, la forêt étant rare à la fin du siècle dernier, les bois étaient de petite dimension (pins sylvestres ou chênes) ;

paille de seigle pour la couverture. Le seigle est une céréale adaptée aux sols acides engendrés par le granite ;

Localement, on cultivait une variété à paille fine et longue. Coupé à la faucille fin juillet et mis en javelles, le seigle était stocké en meules et dépiqué (battu) au fléau sur les aires à battre. Ensuite, il fallait confectionner de petites gerbes qui étaient mouillées avant utilisation pour faire germer les dernières graines et rendre la paille moins cassante à la pose.



Jasse en calcaire sur le causse Méjean

« C'est à la fin de chaque printemps, lorsque l'eau et l'herbe commencent à manquer dans les garrigues de l'Hérault et sur les premiers contreforts des Cévennes méridionales que les bergers se préparent à mener leurs moutons sur les pâturages de la montagne. »

Anne Marie Brisebarre, Bergers des Cévennes

Sur le causse Méjean (Croupillac), comme sur le mont Lozère (Hermet, Villaret, Grizac) les bergeries sont situées à une distance assez courte du village (moins de 4 km pour Croupillac et l'Hermet), et sont reliées par un ou plusieurs chemins directs, par endroits aménagés par des ouvrages en pierre (murs de soutènement, calades, passages par des tunnels creusés dans la roche...), témoignant d'un entretien régulier et donc d'un usage intense lié à la proximité avec le village.

JASSES OU BERGERIES

JASSE DE CROUPILLAC - JASSES DESCENDANT DES PLATEAUX DE GRIZAC, DU VILLARET ET DE L'HERMET

Jasses de Croupillac sur le plateau (en haut à gauche) où les éleveurs de Croupillac (en bas à droite) dans la vallée du Tarnon montaient avec leurs troupeaux à travers les corniches du Méjean (au milieu).

Ces bergeries étaient prévues pour enfermer les troupeaux d'ovins durant la nuit, avec possibilité de stockage de fourrage à proximité. Certaines bergeries comportent des cheminées ou des aires de battages (Croupillac sur le causse Méjean), permettant un habitat soit temporaire ou peut-être permanent, et aussi la récolte et le dépiquage des céréales avant de les redescendre au village avant l'hiver.

Ce sont des bergeries utilisées par les troupeaux locaux de villages situés à quelques heures de marche, souvent dans les vallées en contrebas.

L'étagement des terres entre un village situé dans la vallée et les terres situées plus haut est de 400 mètres pour les Jasses de Croupillac et 300 mètres pour les Jasses de l'Hermet. Il illustre la complémentarité des ressources herbagères permettant de nourrir leurs troupeaux toute l'année.

Les pratiques pastorales des bergers leur permettent de gérer la ressource fourragère en déplaçant le cheptel tout au long de l'année : D'octobre à juin, les troupeaux séjournent au point le plus bas de l'exploitation.

Au printemps, les bêtes sont conduites dans les zones intermédiaires entre l'exploitation et les sommets.

En été, les troupeaux montent aux estives les plus hautes, pour re-



gagner les zones intermédiaires à l'automne et retourner à l'exploitation pour l'hiver.

L'élevage pastoral hérite de traditions très anciennes de valorisation des terres et des pâturages qui tient compte des cycles saisonniers et des contraintes climatiques. Bien que ce mode d'élevage suppose une grande mobilité du bétail et de ceux qui s'en occupent, il est très lié à un espace géographique. Il suit généralement des parcours fixes ou prévisibles.

L'élevage pastoral est un système extensif, où les troupeaux pâturent sur de grandes étendues. Les troupeaux sont déplacés suivant les saisons pour laisser à la végétation le temps de repousser et pour aller chercher ailleurs l'herbe nécessaire à la nourriture des animaux.

Si le même territoire est aussi utilisé par des éleveurs estivant depuis plus loin, cela suppose de composer avec des paysans sédentaires et de partager les terres avec les éleveurs pastoraux dans les périodes où elles ne sont pas en culture. Ce partage se fait selon des modalités très variées (location, échange, solidarité mécanique,

Jasse à Combebelles, causse Méjean

Jasse en granit dite « jasse Daudet » à la Brousse, commune de Fraissinet-de-Lozère, sur le mont Lozère

JASSES OU BERGERIES

JASSE DE CROUPILLAC - JASSES DESCENDANT DES PLATEAUX DE GRIZAC, DU VILLARET ET DE L'HERMET



L'ensemble de jasses de Croupillac

division du travail, vente...). Le passage du bétail permet au cultivateur de bénéficier d'une fertilisation partielle des terres par les déjections animales.

L'enfrichement des zones de montagne n'est pas dû à la seule diminution du nombre de troupeaux, mais bien de façon très générale à la déprise agricole. Le pastoralisme est aujourd'hui un des derniers modes d'exploitation agricole de montagne en France.

Le modèle extensif se conserve cependant, puisque des troupeaux importants continuent de paître sur des grandes étendues et la stabulation est toujours marginale. On constate également depuis plusieurs années une sous-utilisation des pâturages éloignés des infrastructures et la surexploitation des pâturages proches.

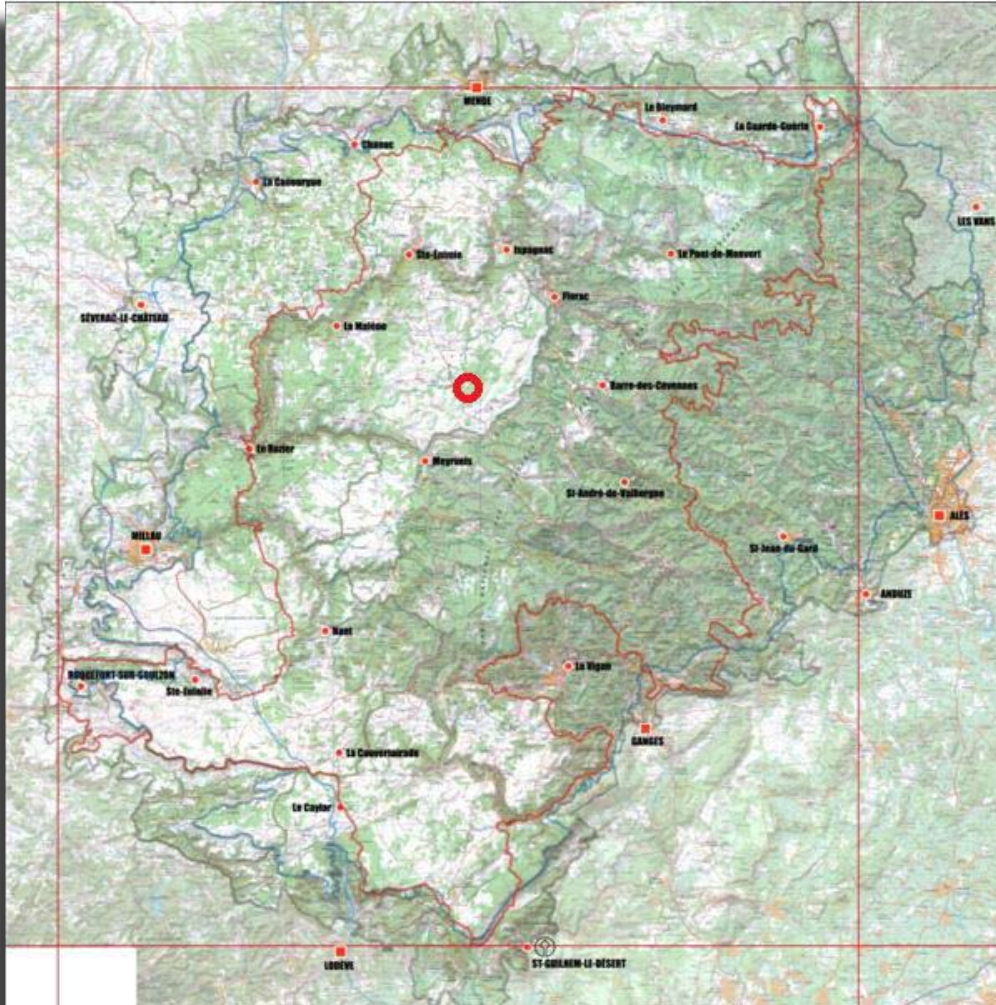
BIBLIOGRAPHIE

Anne Marie Brisebarre, *Bergers des Cévennes*, 1978.

CAUE de Lozère, *Cahiers techniques sur le patrimoine*, 2011

Pierre André Clément, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc*, PNC, 6ème édition

Parc national des Cévennes / Association française de pastoralisme, *Sentier d'interprétation de l'Hermet*, Le Pont-de-Montvert, n.d.



Situation géographique: Causse Méjan

FERME DE FRETMA OU FREMMA OU FRETMAS
COMMUNE DE VÉBRON, LOZÈRE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p. 55)

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERME DE FRETMA

La première mention (mansus de Frigido-Mari) date de 1307 (Feuda Gabalorum). En 1821, deux fermiers en partageaient l'exploitation pour le compte du propriétaire qui recevait chaque année, en paiement du fermage, près de 3000 décalitres de céréales diverses (seigle, froment, avoine...), 400kg de laine, 40 kg de fromage, 300 œufs de poules... Sans compter les charges de raves et de pommes de terre, les chapons gras, le cochon, et plus de 1300 francs (de l'époque). Il se réservait en outre la jouissance de "la grande chambre", de "la chambre sur balcon" et du "petit salon", ainsi que les fruits et revenus du pigeonnier. Les deux fermiers possédaient plus de 400 ovins et 8 paires de bœufs: les terres labourables représentaient plus de 40% de la surface d'exploitation (13% en moyenne aujourd'hui). Mais c'était un domaine d'une ampleur exceptionnelle : les dimensions de la salle commune, 80m² (8m x 10m), donnent une idée du volume de l'habitat qui représente plus de 800m² répartis sur 8 bâtiments. En 1852, y demeuraient 24 personnes.

La famille Pellet de Vébron était propriétaire de Fretma depuis le début du XVIII^e siècle (1716):

"...Antoine Pellet [1745-1796] était natif de Vébron, petit village des Hautes Cévennes dont la population tout entière était protestante. Antoine Pellet lui-même était un huguenot de la vieille race dont la famille avait traversé les guerres, les persécutions et les massacres sans faiblir. Il avait hérité le domaine de Fretmas, vaste propriété de terres à blé, sorte de petit causse au milieu du grand causse Méjean, dont les labours et les pâturages s'étendaient à plus de mille mètres d'altitude... Dans ce désert, on apercevait de très loin les bâtiments de Fretmas, adossés à un mamelon couronné par une haute falaise qui était le point culminant de toute la



région. Ces bâtiments dont les portes et les fenêtres étaient entourées par de grosses pierres de taille et dont les énormes murs étaient jointoyés avec de la chaux de montagne, montraient d'abord une grande bergerie voûtée sur laquelle s'élevait la ferme elle-même. Ce premier étage contenait une immense salle où l'on pouvait faire monter les chevaux pour le dépiquage du blé. On y accédait par six marches faites d'énormes dalles qui formaient un perron monumental. A côté de ce bâtiment central, se dressaient une grange, une vaste écurie et une citerne qui ne laissait jamais manquer d'eau cette ferme perdue au fond d'un pays sans sources."

André Chamson, *Sans Peur et les brigands aux visages noirs*, 1977

Le recensement de 1914 donne 50 habitants, 35 entre les deux guerres, puis 6 vers 1960.

En 1960, le domaine de 1550 ha devient la propriété d'un groupement foncier agricole qui le reboise en pins noirs, tandis que la plupart des bâtiments sont laissés à l'abandon. Vers 1996, l'ambition de restaurer ce remarquable exemple d'architecture caussenarde,

**La ferme de Fretma
aujourd'hui restaurée**

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERME DE FRETMA



témoin des activités agro-pastorales, est affichée par le propriétaire. Les travaux, entrepris depuis 2003, sont aujourd'hui terminés.

A l'exception des bâtiments les plus anciens, conçus selon le modèle traditionnel, la d'habitation et les bâtiments agricoles les plus récents, ont été bâtis avec un système d'arceaux de pierre reliés par des pannes de bois.

La famille Pellet de Vébron avait sans doute la volonté de donner ainsi une très grande ampleur au bâti, que le système traditionnel des voûtes superposées ne permet pas. Son origine (la vallée du Tarnon) lui rendait aussi plus accessible l'approvisionnement en bois d'œuvre. Protestant et républicain, Antoine Pellet (1745-1796) fut assassiné à Fretma par des "chauffeurs" entraînés par l'abbé (réfractaire) Jean Louis Solier.

Les chauffeurs, ou chauffeurs de pâtureurs (en argot, « brûleurs de pieds ») est un terme populaire utilisé pour désigner des bandes

de criminels qui s'introduisaient chez les gens et leur brûlaient les pieds dans la cheminée ou sur les braises pour leur faire avouer où ils cachaient leurs économies. Ils se masquent ou se maquillent le visage en noir la nuit pour aller dévaliser de pauvres gens. En cas de refus, ou même parfois pour ne pas laisser de témoins de leur passage, ces bandits assassinent leurs victimes. On commence à évoquer ces criminels pendant la Révolution française, lorsque l'État est désorganisé.

Des bandes royalistes se tournèrent vers le banditisme. Ils rançonnèrent, pillèrent, incendièrent et même tuèrent dans plusieurs domaines aveyronnais, lozériens et gardois. Ainsi naquit la bande des Brigands du Bourg, animée par les frères Souldo dits Meilhou. On y retrouve le sinistre Jean Valdou dit Lou Grin (surnommé aussi l'ogre de Malbouche), originaire de Veyreau (Aveyron), Pourquery (seigneur du Bourg, Aveyron), et Jean Louis Solier dit Sans Peur, originaire de Lasalle (Gard), prêtre réfractaire.

La ferme de Fretma vers 1970

Vue générale de la ferme de Fretma sur le causse Méjean en ruine en 1998. Au milieu à droite de la photo, la lavogne originale, apparentée à une retenue collinaire.

La ferme de Fretma sur le causse Méjean en ruine en 1998.

La ferme de Fretma restaurée en hiver.

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERME DE FRETMA



La ferme de Fretma restaurée en hiver.

“Pourchassé du côté de la Séranne et de la vallée de l’Hérault, Sans Peur s’était dirigé vers la montagne de l’Aigoual avec une petite bande de chauffeurs. C’est ainsi que le 4 germinal de l’An IV [24 mars 1796], au tout début du printemps, sa troupe dévalait à corps perdu le chemin qui descend de l’Aigoual à Meyrueis. Il y avait là une quarantaine d’hommes....Les quarante hommes de Sans Peur étaient-ils descendus vers Meyrueis, sans faire de bruit ou étaient-ils remontés vers Les Oubrets, à travers les fayards de la forêt de l’Aigoual ?... Etaient-ils déjà montés sur le causse Méjean, où ils pouvaient trouver des amis dévoués, des catholiques scrupuleux qui se seraient fait une joie d’accueillir dans leur ferme ce prêtre non jureur?...

[Sans Peur] a-t-il entendu parler, à ce moment là, d’Antoine Pellet, ou était-il déjà assez renseigné sur lui pour n’avoir pas besoin qu’on lui désigne ? ... le matin du 20 prairial [8 juin 1796] [la troupe de ces brigands] cernait Fretmas à grande distance... La porte s’ouvre soudain. Sans Peur entre avec trois brigands royaux. Le plus grand d’entre eux est l’homme qui



portait un bonnet rouge, par dérision, au chauffage de Campis...A peine a-t-il fait quelques pas dans la salle, que sept à huit hommes y pénétrèrent à leur tour, le fusil à la main, l'air menaçant... Qui pourra dire ce qui s'est passé alors ? Une énorme bousculade tourbillonne autour des valets immobilisés par la peur... Les uns disaient qu'à l'arrivée des chauffeurs, Antoine Pellet était toujours dans la petite salle avec son voisin, et que c'est dans cette pièce qu'il a été abattu d'un coup de fusil... Les autres prétendaient qu'Antoine Pellet, au bruit que faisaient les chauffeurs, était sorti de cette pièce... On l'avait fait alors basculer sur la grande table de pierre autour de laquelle tournaient les chevaux pour le dépiquage, et on l'avait égorgé...

Les brigands avaient poussé le cadavre dans un coin de l'immense salle et s'étaient installés devant la table de pierre dont les valets s'écartèrent l'un après l'autre. Pendant toute la matinée, ils mangèrent comme ils avaient mangé à Campis après le meurtre des Poujol et, surtout, ils vidèrent une barrique de vin rouge qui avait été montée d'un vignoble proche de Sommières et avait passé l'hiver dans les caves de Fretmas."

André Chamson, *Sans Peur et les brigands aux visages noirs*, 1977

La ferme de Fretma, exceptionnelle par son architecture et par son histoire, a aussi marqué la mémoire de tous ceux qui y ont vécu ou travaillé.

Un ancien habitant de Fretma, né en 1898, témoigne de la ferme vers 1913 et 1930.

"J'ai vu jusqu'à cent moissonneurs devant la ferme. On moissonnait à la faucille le blé, l'avoine...Ils venaient d'Albi. Ils se louaient pour 8 jours, 15 jours, jusqu'à ce que ce soit fini. Ils mangeaient dans les escaliers, où là haut, sur une espèce de petit balcon. Ils n'étaient guère nourris: de l'eau,

du pain moitié seigle, moitié froment, de la rebarbe de brebis (petit lait cuit, poivré, salé, que l'on pétrit avec de l'eau de vie et que l'on met à vieillir dans un baril)...De la soupe de pommes de terre, des patates, du riz... Mais la viande, il n'y en avait pas! Ils couchaient dans les étables: deux planches, de la paille. A l'époque, avec la famille et les domestiques (permanents), on se voyait dix-sept, dix-huit à table, tous les jours. Quand la moisson était finie, on dépiquait sur l'aire avec les cinq paires de bœufs, ou des chevaux (il y en avait onze). On a eu une batteuse en 1926 ou 1927. Les domestiques couchaient dans l'étable, sous la salle à manger. Mais ils mangeaient dans la cuisine. Le four à pain était tellement grand qu'ils allaient s'y installer pour jouer aux cartes, avec une lampe à pétrole...De l'eau il y en avait assez (Fretma possède une source et une grande lavogne). Il y avait la source qui coulait dans la maison (captée dans la citerne). La citerne suffisait pour faire boire les chevaux et les bœufs pendant 6 mois. Les moutons allaient à la mare. Une seule année, elle à tari, en 1920. On allait chercher l'eau à Meyrueis...La ferme est bien abritée. Il n'y a que le vent du Midi, le marin...Et la neige, j'en ai vu, jusqu'en mai!"

Revue Cévennes n° 41, 42, 43, *Pierre sur pierre*, 1990

BIBLIOGRAPHIE

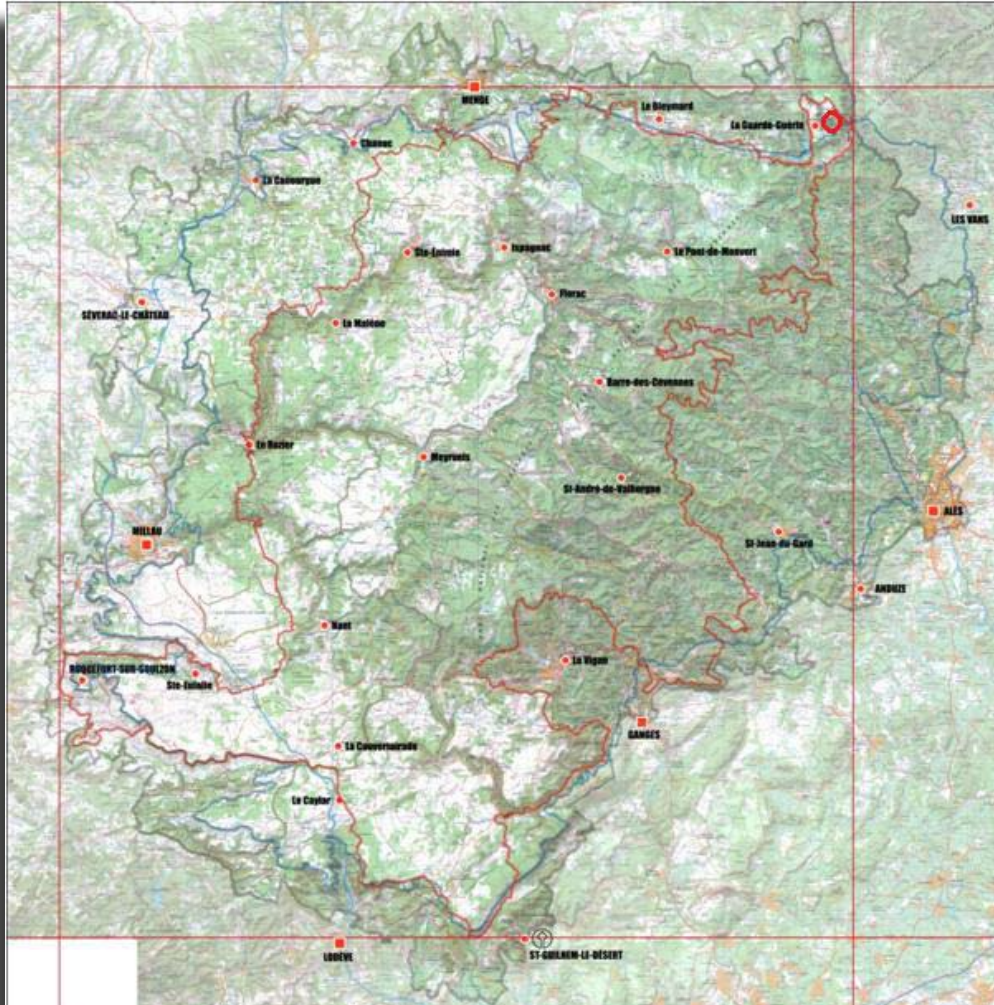
André Chamson, *Sans Peur et les brigands aux visages noirs*, 1977

Jean Michel Cosson, Jean Philippe Savignoni, *L'Aveyron secret*, 2005

Jean-Baptiste Delon, *La Révolution en Lozère*, 1989.

Pierre Dumas, Marc Vaissière, *Les Brigands du Bourg*, 2000

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX VILLAGE FORTIFIÉ DE LA GARDE GUÉRIN



Situation géographique: Massif de Borne

VILLAGE FORTIFIÉ DE LA GARDE GUÉRIN COMMUNE DE PRÉVENCÈRES, LOZÈRE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.56)

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

VILLAGE FORTIFIÉ DE LA GARDE GUÉRIN



Le village de La Garde Guérin présente un intérêt exceptionnel par son histoire particulière, son architecture bien conservée et son lien au Chemin de Régordane, voie de passage majeure empruntée par les commerçants, les pèlerins et les troupeaux transhumants.

Installée le long de la voie de communication, le chemin de Régordane, qui reliait la Méditerranée au Massif central, La Garde Guérin est une création des seigneurs du Tournel, barons du Gévaudan. Ces derniers y prélevaient un péage. Cette voie fut fondamentale jusqu'à l'intégration de la vallée du Rhône dans le royaume de France. Elle continua d'être empruntée par les pèlerins à destination du Puy et par les muletiers jusqu'au XVIII^e s. La Garde Guérin apparaît dans les textes en 1151, mais il semble que le site était déjà occupé aux X^e s. et XI^e s. Le village a conservé un

parcellaire médiéval. Une rue centrale le coupe en deux. La plupart des façades des maisons présentent un mur-pignon, ajouré au rez-de-chaussée d'une porte bâtarde simple ou jumelée, et, à l'étage, d'une croisée plus ou moins ornée. Beaucoup sont datées du début du XVII^e s. La tradition veut que ces maisons aient été construites par les seigneurs pariers qui se partageaient le fief. En effet, la seigneurie de La Garde-Guérin était une parerie de vingt-sept membres et chacun des membres possédait une maison de village. Le statut particulier de ce site explique sans doute l'homogénéité de l'ensemble – château, église et village – protégé par un mur de fortification unique, dont une grande partie est conservée. Le donjon carré du château est construit en moellons de grès, liés au mortier de chaux, dont un grand nombre présente un bossage, exceptionnel en Gévaudan.

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX VILLAGE FORTIFIÉ DE LA GARDE GUÉRIN

L'église paroissiale Saint-Michel, de style roman, a un vaisseau et une abside polygonale. Les murs intérieurs sont ornés d'arcatures aveugles. Les chapiteaux présentent un décor sculpté d'une abondance exceptionnelle en Lozère: figures humaines, feuillages stylisés, rinceaux, billettes.

Jean Marie Pérouse de Montclos, *Le guide du patrimoine: Languedoc Roussillon*, 1996

Les seigneurs pariers sont organisés selon des statuts approuvés par l'évêque de Mende dès 1238. Ils se partagent les bénéfices des différents droits perçus sur ce site stratégique. Ces droits sont nombreux et assurent la richesse de cette seigneurie hors normes:

- droit de péage: prélèvement sur tout ce qui passait par la voie pour son maintien en état
- droit de guidage: prélèvement en échange de la protection des voyageurs et des marchandises
- droit de cartelage: perception sur les denrées se mesurant à la carte
- droit de pulvéage: perception sur les troupeaux en transhumance à cause de la poussière soulevée par leur passage

Ce dernier droit, défini plus précisément par les dictionnaires spécialisés cités ici, montre le lien très fort entre élevage non résident et ces hautes terres:

"Pulverage, subst. masc. Droit que certains seigneurs étaient fondés à percevoir sur les troupeaux de moutons qui passaient dans leurs terres, à cause de la poussière qu'ils y excitaient."

Nicolas Viton de Saint-Allais, *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, 1816



"Pulverage, est une espèce de péage que les seigneurs hauts justiciers lèvent en certains lieux sur les troupeaux de moutons qui passent sur les terres de leur seigneurie."

Antoine Laplace, *Dictionnaire des fiefs et des Droits seigneuriaux*, 1757

Ce droit, parmi d'autres, fera partie des demandes de suppression réclamées par le Tiers Etat en 1789:

"XXIII. Que tous droits seigneuriaux insolites, pesant sur des communautés ou généralité d'habitans, tels que ceux de banalité, péage, leude, pulvéage, cabanage, courtage, minage, cartelage, rasoire, alluvion, droit d'aigage et autres de même nature soient rachetables."

Cahier de Doléances du Tiers Etat de la Sénéchaussée de Nîmes (26 mars 1789)

La puissance et la richesse des seigneurs de La Garde Guérin vont susciter l'inquiétude de l'évêque de Mende qui va faire modifier leurs statuts:

"L'évêque de Mende en modifiant les statuts de parerie en 1310 et 1313 et en augmentant le nombre de pariers a détruit la prééminence des cheva-

Donjon

Eglise saint Michel

**Troupeau dépaissant
devant La Garde Guérin**

**Sceaux des seigneurs
pariers**

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX VILLAGE FORTIFIÉ DE LA GARDE GUÉRIN

liers et l'association policière, il s'empare de même de 4,5 parts de parérie sans justice et 2 parts de parérie avec justice, sans en assumer les charges. La chevalerie policière de La Garde s'éteint.

Lors de la Guerre de Cent Ans, en 1361, La Garde est prise et incendiée par le routier Seguin de Badefol, il n'y a apparemment personne pour en assurer une défense effective.

Après cet épisode, La Garde devient une ville comme les autres avec marché et foire : en 1367 sont créés la première foire de La Garde, à la Sainte Catherine, le 25 novembre, ainsi qu'un jour de marché chaque lundi. Les actes qui en témoignent concernant l'arrentement des revenus : péage et guidage sont affermés au plus offrant..."

Marie Lucy Dumas, *La Cézarenque, au travers des registres*, n.d.

"L'importance moindre de La Garde Guérin va se confirmer avec les difficultés rencontrées pour maintenir en état le chemin de Régordane par la côte de Bayard, depuis le bourg de Villefort. En effet, la montée par cette côte qui passe devant la chapelle saint Loup, est en permanence ravivée et instable. Les changements climatiques du XIV^e siècle puis la modernisation du réseau routier au XVIII^e siècle, vont porter des coups dont le tronçon de La Garde Guérin puis le Chemin lui-même ne se remettront pas:

"...le climat change au XIV^e siècle et devient froid et humide. La nourriture devient rare et la population affaiblie est réduite de moitié par la peste cependant que la guerre de Cent Ans dévaste le pays. Le charroi s'interrompt et la route se dégrade. Le Chemin de Régordane ne voit plus circuler que des convois de mulets dont certains, chargés d'argent ou de safran, sont dévalisés par les Routiers anglais.

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle, et, sans doute, l'attention que le Roi porte aux Cévennes protestantes, pour que le Chemin de Régordane reprenne vie. La route est plusieurs fois aménagée, construite, détruite

par les eaux de ruissellement, réparée ou même reconstruite car, dans ces montagnes offertes au Midi, les orages du début de l'automne ont tôt fait d'arracher la grave, le tout-venant, dont on recouvre alors la chaussée.

La Côte de Bayard, entre Villefort et la Garde-Guérin, doit être rebâtie tous les dix ans. D'abord, elle s'élève à la verticale du village de Bayard, "par sept tournants, l'un sur l'autre, comme une échelle", constate-t-on en 1716. Au milieu du XVIII^e siècle, on abandonne ce chemin difficile, pour une route entièrement nouvelle qui prend en écharpe le versant qui retombe depuis la Cham Morte : c'est le vieux chemin qu'on emprunte encore aujourd'hui..."

Marcel Giraud, *Le chemin de Régordane*, 2002

BIBLIOGRAPHIE

Isabelle Darnas, *Châteaux et habitats en Gévaudan médiéval (XII^e-XIII^e siècles)*, 1994

Marie Lucy Dumas, *La Cézarenque, au travers des registres*, n.d.

Frédéric Dussaud, *La Garde-Guérin, communauté et coseigneurie*, 2007

Marcel Giraud, *Le chemin de Régordane*, 2002

Guy d'Hérail de Brizis, *Un village médiéval: La Garde Guérin*, n.d.

Jean Marie Pérouse de Montclos, *Le guide du patrimoine: Languedoc Roussillon*, 1996

Charlers Porée, *Les statuts de la communauté des seigneurs pariers de La Garde Guérin en Gévaudan (1238-1313)*, 1907

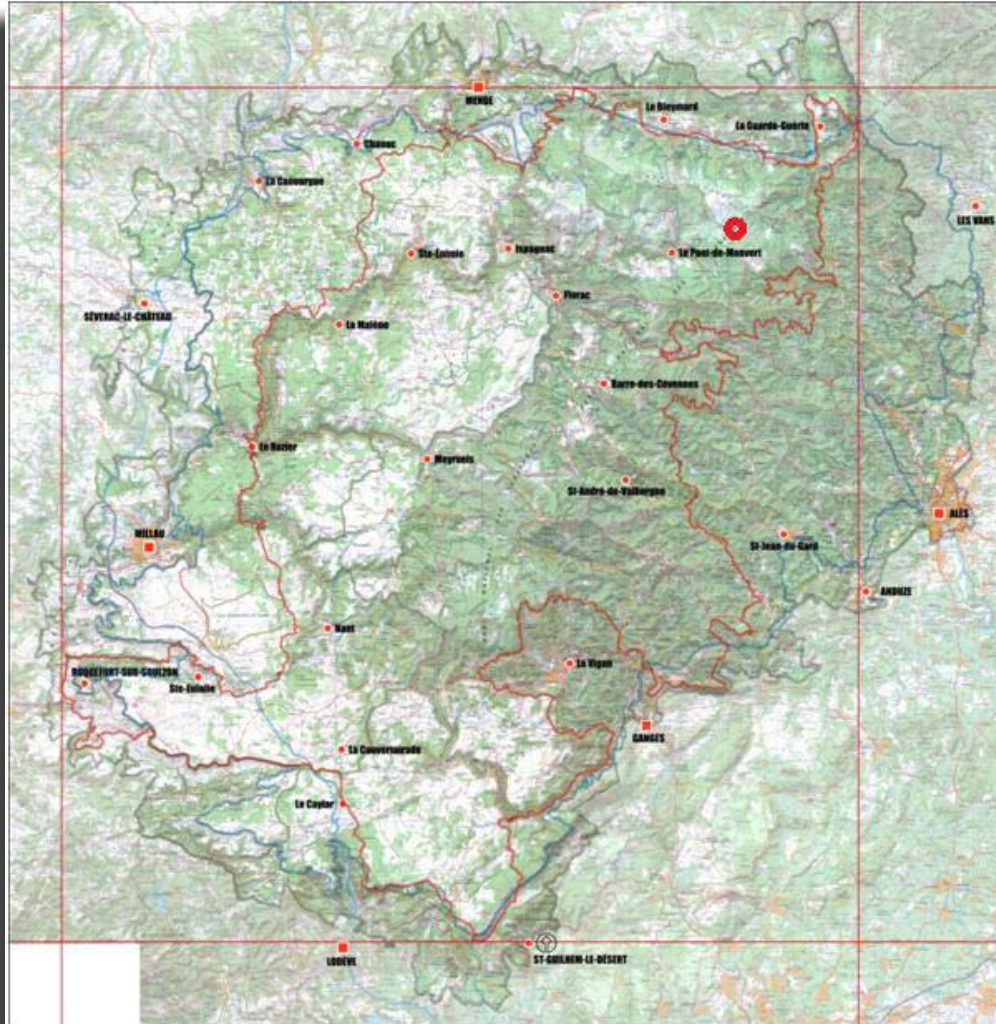
Revue Cévennes n°59/60/61, *Un millénaire oublié*, 2002



Troupeau dépaissant
devant La Garde Guérin

Sceaux des seigneurs
pariers

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX FERME DE MAS CAMARGUES



Situation géographique: Mont Lozère

FERME DE MAS CAMARGUE COMMUNE DE LE PONT DE MONTVERT, LOZÈRE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p. 55)

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERME DE MAS CAMARGUES

Le nom même de Mas Camargues est à lui seul sujet d'intérêt: il est vraisemblablement lié à la transhumance qui depuis toujours mène les troupeaux ovins des plaines du Languedoc au mont Lozère. Peut-on voir dans ces bâtiments un établissement créé par l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem et de son Grand Prieuré de Saint Gilles puis d'Arles, bénéficiaires des largesses du seigneur du Tournel en 1166? Le géographe André Fel pense que le mas Camargues a été une création de cet Ordre (ou de l'abbaye de Franquevaux en Camargue et possesseur des terres de Gourdouze sur le Lozère). La fondation de cet établissement montagnard en relation avec les plaines littorales étaient alors indubitablement liée aux activités pastorales.

Les terres ainsi aliénées dépendaient donc de deux maisons implantées en Camargue.

La transaction passée entre le prieur représentant la maison mère (Franquevaux) et sa fille (Gourdouze) montre d'une part l'utilisation des hautes terres comme complément spatial aux parcours du bas pays, d'autre part les conflits d'usage entre troupeaux résidents et transhumants:

"L'an 1188, au mois de juin, transaction passée entre l'abbé de Franquevaux d'une part et le prieur et les frères de Gourdouze d'autre, ou a mieux dire, sentence arbitrale rendue par l'évêque d'Uzès à raison du différend qui est entre lesdites parties, sur ce que ledit abbé de Franquevaux disoit que Guigues Meschin leur avoir donné son domaine et tout ce qu'il avait à Malmont, Malmontet et Méjanès, tant cultes que incultes, prés, bois, et devoirs en telle sorte que le dit abbé de Franquevaux pouvait faire labourer, planter et édifier. Au contraire, ledit prieur de Gourdouze disoit que Odi-



Les terres de Mas Camargues

Le Mas Camargues (façade sud)



lon Garin père dudit Guigues et ledit Guiges Meschin leur avoit donné la faculté de faire dépaître a toujours dans lesdits pâturages leurs bestiaux de ladite maison de Gourdouze. Enfin ledit evesque ayant ouï les témoins produits de part et d'autre et les raisons et actes ordonna que les propres bestiaux de ladite maison de Gourdouze et non autres, à son nom, pourront dépaître sans aucun empêchement de la part d'iceux de Franquevaux dans les susdits lieux. Et que ceux de Franquevaux auroient les susdits lieux en propriété pour y faire labourer, planter, édifier, cueillir foin et bois, comme estoit contenu audit instrument de donation."

Cartulaire de Franquevaux, inventaire Germer Durand

Aucun document d'archive ne prouve toutefois la fondation et le lien direct avec la transhumance au XII^e siècle mais le premier document archivistique connu permet de considérer cette hypothèse comme recevable:

"Noble Thibaud de Budos, baron de Portes, loze à André Chapelle du mas Salarials, paroisse de Frutgère, un fait ou héritage par lui acquis à titre d'échange de Durand Larguier dudit Bellecoste situé au terroir dudit Bellecoste, lieu appelé Camargues contenant maisons, preds, champs ou terre labour, herbages, devois, bois, esplèches d'herbes pour dépaître et autres terres cultes et incultes et sa part contingente de la cabane et des fumades de bestiaux estrangers qui ont accoutumé de dépaître tous les ans audit terroir de Bellecoste et que ledit seigneur arrente, lequel héritage confronte d'une part la rivière Tarn et terres dudit seigneur de Portes, du chef le devois de Michel Felgeirolles dudit Bellecoste et terres de Guillaume Quet dudit mas et autres confronts."

Acte passé devant Maître Jean d'Autun, notaire, le 7 mars 1476

Mas Camargues restera propriété des Budos de Portes jusqu'en 1693: ils perdront cette année là un procès contre le prince de Conti qui recevra alors ce domaine. Les Conti, occupés aux affaires de la Cour, donneront la gestion de la propriété à trois petits nobles de la région d'Anduze, lesquels s'empresseront de la mettre en fermage au profit à une famille du mont Lozère (les Molines) qui finira par acheter Mas Camargues juste avant la Révolution (encore une preuve des transferts de biens qui se font au profit de la bourgeoisie avant la rupture de 1789). Le domaine restera chez les Molines jusqu'en 1875: à cette date, devenus de hauts personnages des administrations royales et impériales, ils revendront la propriété aux Roux et aux Vielzeuf qui en feront le domaine le plus moderne du mont Lozère jusqu'à 1922, date d'abandon de l'activité agro-pastorale.

C'est finalement le Parc national des Cévennes qui achètera Mas Camargues en 1974, gardant pour des usages muséographiques les bâtiments et louant les terres pour l'élevage bovin à une association d'agriculteurs du mont Lozère.

Les bâtiments actuels ne datent que de 1885-1887 comme le confirme l'inscription gravée sur un des linteaux: M.V.G. 1885 (le V pouvant être l'initiale de Vielzeuf, propriétaire du mas à l'époque). La tradition orale rapporte d'autre part qu'un linteau, daté lui de 1882, serait l'œuvre du même maçon engagé plus tard pour exécuter la remarquable façade de Mas Camargues. C'est en effet un bâtiment de taille et de facture exceptionnelles. Ses trois niveaux ne correspondent pas à une construction classique en pays de montagne (1360 mètres). Et sa façade en pierres de granite taillées, surmontée d'une corniche galbée, surprend à côté des murs non appareillés des autres bâtiments du mont Lozère.

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERME DE MAS CAMARGUES

La description ci-dessous montre que, déjà au XVII^e siècle, Mas Camargues était un riche domaine: les maisons couvertes de lauzes étaient rares comparées à celles couvertes de chaume de seigle ou même de genêt:

“Le mas de Camargues

André Moulines

Casature de maison fougagne à deux étages, couverte de lauzes, autre maison paillère couverte de paille, autre maison appelée mouly viel, hiere, gerbeyrial, courtil, passage au devant, jardin, prés, terres labours, devois, bois de faux.”

Compoix de 1635 de la paroisse de Frutgères (aujourd’hui commune de Pont de Montvert)

Il s’agit d’une exploitation de type agro-sylvo-pastoral dotée de tous les éléments nécessaires à la fois à la production agricole (terres labours ou terres labourables), à la transformation des produits (gerbeyrial ou espace où déposer les gerbes de céréales, hiere ou aire à battre, mouly viel ou vieux moulin), aux besoins en bois d’œuvre et de chauffe (bois de faux ou bois de hêtres), à l’élevage (prés, devois ou devèze- pâturages réservés-).

L’utilisation des terres est marquée, entre le début du XIX^e siècle et l’arrêt de l’exploitation agricole en 1922, par une nette augmentation de l’activité pastorale au détriment des activités agricoles (+25% de pâturages, -80% de terres labourables):

Au début du XX^e siècle, le cheptel de Mas Camargues comportait une trentaine de bovins, quelques poulains, des porcs et surtout 150 moutons achetés au printemps, engraisés en été et vendus avant l’hiver pour éviter le stockage d’un volume de foin trop important.

	cadastre 1813		cadastre 1913	
pâturages	56ha76a	55,09%	70ha65a	69,95%
prés	13ha58a	13,18%	06ha88a	06,81%
terres labourables	09ha52a	09,24%	01ha63a	01,61%
bois	23ha13a	22,45%	21ha13a	20,91%
jardins	00ha04a	00,04%	00ha01a	00,01%
landes	-----	-----	00ha71a	00,71%
total	103ha03a	100,00%	101ha01a	100,00%

Cette exploitation agricole exceptionnelle par son architecture et sa richesse avait étonné les habitants du mont Lozère au point de susciter des explications encore présentent dans la mémoire orale:

“Au XV^e siècle, un riche propriétaire juif faisait payer très cher le passage entre deux territoires: les pièces d’or amassées auraient été cachées dans les murs. Ce n’est qu’à la fin du XIX^e siècle que les nouveaux propriétaires, lors de la reconstruction de Mas Camargues, découvrirent ce trésor. Cette bonne fortune leur a permis de construire la façade du mas en payant d’une pièce d’or chaque pierre de granite taillée”

Guide du sentier d’observation de Mas Camargues, 1982

Un informateur habitant sur le versant méridional de latagne de Bougès souligne aussi ce côté à la fois fascinant et mystérieux du mas:

“Quand au début du siècle [XX^e], un enfant n’était pas sage, on le menaçait de l’emmener chez le camarguiot [le propriétaire de Mas Camargues]”

Guide du sentier d’observation de Mas Camargues, 1982

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERME DE MAS CAMARGUES

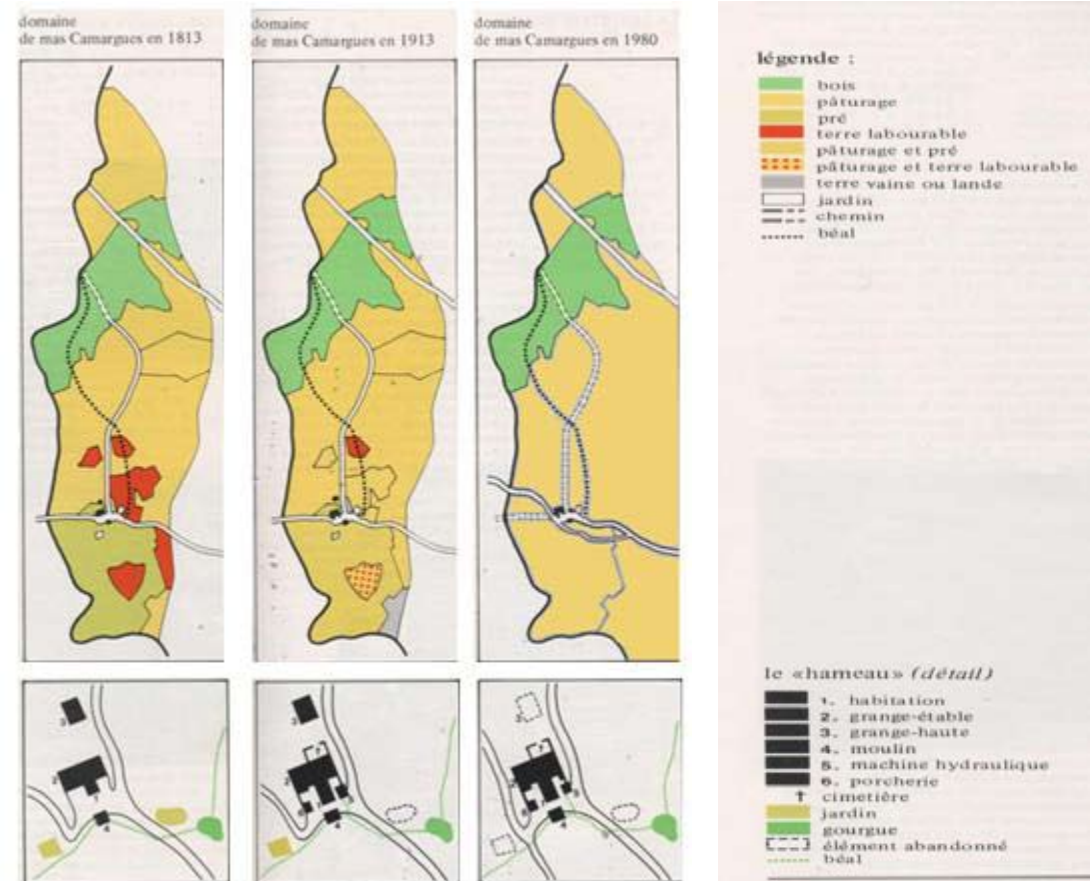
BIBLIOGRAPHIE

Eugène Germer Durand, *Inventaire du cartulaire de Franquevaux*, Archives gévaudanaises, 1922

Revue Cévennes n°41, 42, 43, *Pierre sur pierre*, 1990

Parc national des Cévennes, *Guide du sentier d'observation de mas Camargues*, 1982

Jean Pellet, *Quelques prieurs de Gourdouze*, Lien des Chercheurs Cévenols, n° 111, 1997



FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

HAMEAU DU VILLARET

Le hameau du Villaret, tel qu'on peut le reconstituer à partir du cadastre de 1840 fait apparaître une organisation circulaire du finage autour de chaque bâtiment, depuis le centre vers la périphérie : habitat, aire et /ou cour, jardin, terre et pré. Les meilleures parcelles agricoles se concentrent au sud du hameau.

Celui ci est composé des huit maisons, quatre bâtiments agricoles, une aire de battage, un four à pain, douzes parcelles identifiées en jardin, trois mesures, une cour. L'ensemble des parcelles est relié par un réseau dense de chemins.

Sur le causse, c'est l'ampleur des terres cultivables présentent dans les fonds de cuvette (les dolines) qui conditionne les dimensions de l'habitat et leur positionnement.

« Les villages sont situés à proximité des parcelles cultivables, sans empiéter sur la terre, ou le long des axes de circulation. Ce sont en général de simples juxtapositions d'unités familiales de production, sans la continuité et l'aspect « urbain » des villages de vallée. Les habitations sont indépendantes les unes des autres. Des domaines isolés et des écarts composés de quelques habitations, composent une trame d'habitat très distendue. »

Revue Cévennes, *Pierre sur pierre*.

Un document de 1602 tiré du compoix, précise que les habitants cultivent principalement la terre avec les animaux de travail qu'ils possèdent : bœufs, chevaux, mulets.

L'architecture du Villaret est une architecture typique du causse Méjean, liée à une particularité de l'environnement : la quasi absence de bois d'œuvre, d'où des constructions réalisées avec un matériau unique : la pierre.



Des structures en voûte de pierre, sans charpente, constituent le support de toutes les constructions antérieures à la fin du XIX^e siècle. Ces voûtes en pierre supportent les planchers et la toiture, composée d'un lit de pierre sur lequel reposent de lourdes dalles de calcaire (des lauzes). Cette architecture traduit un savoir faire très élaboré permettant de répondre à l'absence de bois.

L'autre élément marquant du hameau, ce sont les paysages entourant les habitations, constitués pour partie de terres de parcours pour les troupeaux, des pelouses.

« Les pelouses, ces vastes étendues steppiques à peine ondulées, où l'arbre se fait rare, ou seule l'herbe semble se mouvoir inlassablement sous le vent, constituent l'archétype du paysage caussenard. Les pelouses caussenardes sont rythmées par les arbustes, les murets de pierres, les lavognes et les affleurements rocheux. »

Revue Cévennes, *Guide des Causses et des gorges*

Ces pelouses sèches calcaires représentent une exceptionnelle biodiversité et un milieu naturel devenu rare en Europe. Elles résulteraient,

Vue générale éloignée du hameau du Villaret, situé au milieu à gauche de la photo.

Au fond à gauche la carrière de Nivoliers, au fond à droite le vallon et les boisements de Fretma.

Vue générale rapprochée du hameau du Villaret.

On aperçoit les nombreux cordons d'épierreage qui délimitent des chemins et des parcelles.

pour l'essentiel, de la transformation par l'homme et ses troupeaux des boisements primitifs (chênes blancs et pins sylvestres), transformation facilitée et entretenue par le climat d'altitude et le vent.

Sous un apparent dénuement, les pelouses des causses cachent une flore rare et typique des steppes continentales : l'Adonis du printemps (*Adonis vernalis*), l'Aster des alpes (*Aster alpinus*), les cheveux d'ange (*Stipa pennata*) ...

La faune est tout aussi riche puisque la région abrite près de 80 espèces d'oiseaux, dont certaines sont particulièrement rares, comme l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicephalus*) qui utilise les zones de culture et niche dans les pelouses, la Huppe fasciée (*Upupa epops*) à la recherche d'insectes dont ceux liés aux troupeaux et qui élève sa couvée dans les tronds creux des haies ou hameaux et le Crabe à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) en vol groupé sur le plateau, il rentre dormir dans les entrées d'avens ou les cavités rocheuses des gorges. Les emblématiques vautours fauves et moine (*Gyps fulvus*, *Aegypius monachus*) désormais dépendants en grande partie de l'agro-pastoralisme pour leur nourriture, recherchent depuis les cieux les cadavres de brebis. Ce sont aussi les terrains de chasse de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) pour le lièvre, le renard, ... ou du Circaète pour les serpents.

APPROCHE HISTORIQUE

A partir du XI^e siècle, les ordres monastiques rachètent des terres sur les causses pour les cultiver, pour y faire pâturer également les



troupeaux des maisons mères du bas pays. Les troupeaux des résidents sont également présents. Cette très ancienne complémentarité entre les plateaux et les gorges a pour conséquence que chaque commune du plateau se retrouve à cheval et possède un moulin hydraulique pour y moudre ses céréales.

L'analyse des propriétés du Villaret fin XVIII^e siècle, permet de comprendre le fonctionnement du système agropastoral du causse Méjan, à un moment où la pression foncière est la plus forte sur le plateau par rapport aux vallées. Ce système agropastoral s'appuie sur trois éléments fondamentaux :

La mise en culture des meilleures terres, dans un but essentiellement vivrier près des villages composés de petits propriétaires ou pour tirer un revenu autour des grosses fermes ;

A gauche, pelouse de stipes pennés aussi appelés « cheveux d'ange ».

A droite, au premier plan l'Adonis du printemps, au second plan des chevaux de Przewalski et des clapas.



Un usage polyvalent des communaux avec la pâture extensive de troupeaux et un essartage régulier ; Une pression intense sur le bois par défrichements et prélèvements.

LA TRANSHUMANCE SUR LE CAUSSE MÉJAN

Sous l'Ancien Régime, en particulier au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le Méjan semble atteindre une limite dans l'utilisation des ressources disponibles. Ceci a pour conséquences des règles pour restreindre les droits de pâturage dans l'année et sur des zones géographiques précises.

Une ordonnance d'avril 1636 tente de rétablir quelques règles autour du hameau de Drigas entre les différents types de troupeaux.



Une ferme du Villaret.

La même ferme après restauration pour accueillir une antenne du Parc national des Cévennes.

Un article de 1846 cite trois hameaux caussenards laissant estimer des troupeaux du Bas-Languedoc à la belle saison, pour chacun 2000 ovins. Le fait que ces mas soient localisés autour de la draille, et leur nombre très limité, semblent faire du causse Méjan un espace périphérique et de passage pour les troupeaux transhumants. Les véritables lieux d'estivages sont situés plus au nord.

Le hameau du Villaret accueillait encore un troupeau transhumant après guerre. Les années 1970-1990 voient la fin de la transhumance sur le Méjan. En 1978, 620 bêtes venaient encore tous les étés, notamment au Villaret.

AUJOURD'HUI : UN LIEU D'ACCUEIL DU PUBLIC ET LE CHEVAL DE PRZEWALSKI

Le parc national a acquis une partie des bâtiments récemment et les a complètement rénovés dans le respect de l'architecture traditionnelle caussenarde. La maison actuellement rénovée accueille les bureaux de l'antenne causses-gorges du parc national et pourrait à terme être un des éléments d'accueil du public et d'interprétation du réseau des écomusées.

L'association TAKH (nom mongol du cheval de Przewalski) a été fondée en 1990, sous l'égide de la Station biologique de la Tour du Valat, du WWF et du Parc national des Cévennes.

L'aventure prend forme, au Villaret, sur le Causse Méjean, où l'association souhaite reconstituer un troupeau de Przewalski à partir de chevaux issus de différents zoos européens, pour les ramener à la vie sauvage et les réintroduire ensuite dans leur milieu d'origine.

Au-delà du projet de réintroduction, le pâturage par les chevaux des terres du Villaret, contribue également au maintien des paysages de pelouses sèches calcaires avec leur exceptionnelle biodiversité.

Le hameau du Villaret sert toujours de lieu d'expérimentation pour l'étude du comportement des chevaux et le suivi scientifique concernant la contribution de leur pâturage à l'entretien d'un paysage ouvert.



BIBLIOGRAPHIE

P. A. Clément, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et bas Languedoc*, 2007

B. Jaudon, J. Lepart, P. Marty, E. Pélaquier, *Troupeaux et paysages sur le Causse Méjean (XVII^e-XIX^e s.)*, actes du colloque de Flaran : « Troupeaux et transhumance », 2004

Agnès Lorgueilleux, *Projet d'interprétation du Villaret, Causse Méjean*, 2010

Paul. Marres, *Les Grands Causses, Etude de géographie physique et humaine, Tome 2 : le milieu humain*, 1936

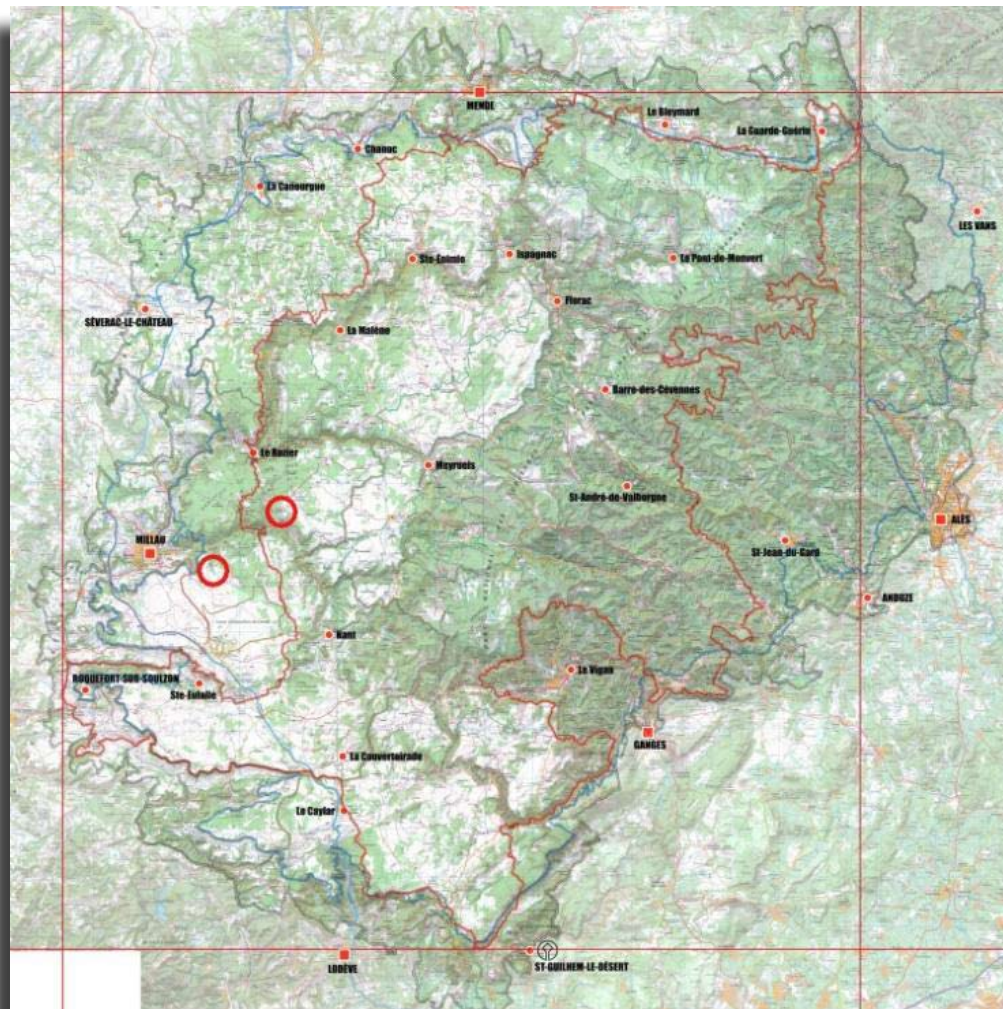
Ouvrage collectif, *Guide du naturaliste Causses Cévennes*, 2007

Ouvrage collectif, *Revue Cévenne N° 55-56, Guide des Causses et des Gorges*, 2007.

Chevaux de Przewalski au premier plan, et clapas et cordon d'épierrage au second plan.

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERMES CAUSSENARDES : ROQUESALTES, MAS NAU



Situation géographique : Causse Noir, Causse du Larza

FERMES CAUSSENARDES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.55)

Roquesaltes, commune de Saint André de Vézines, Aveyron

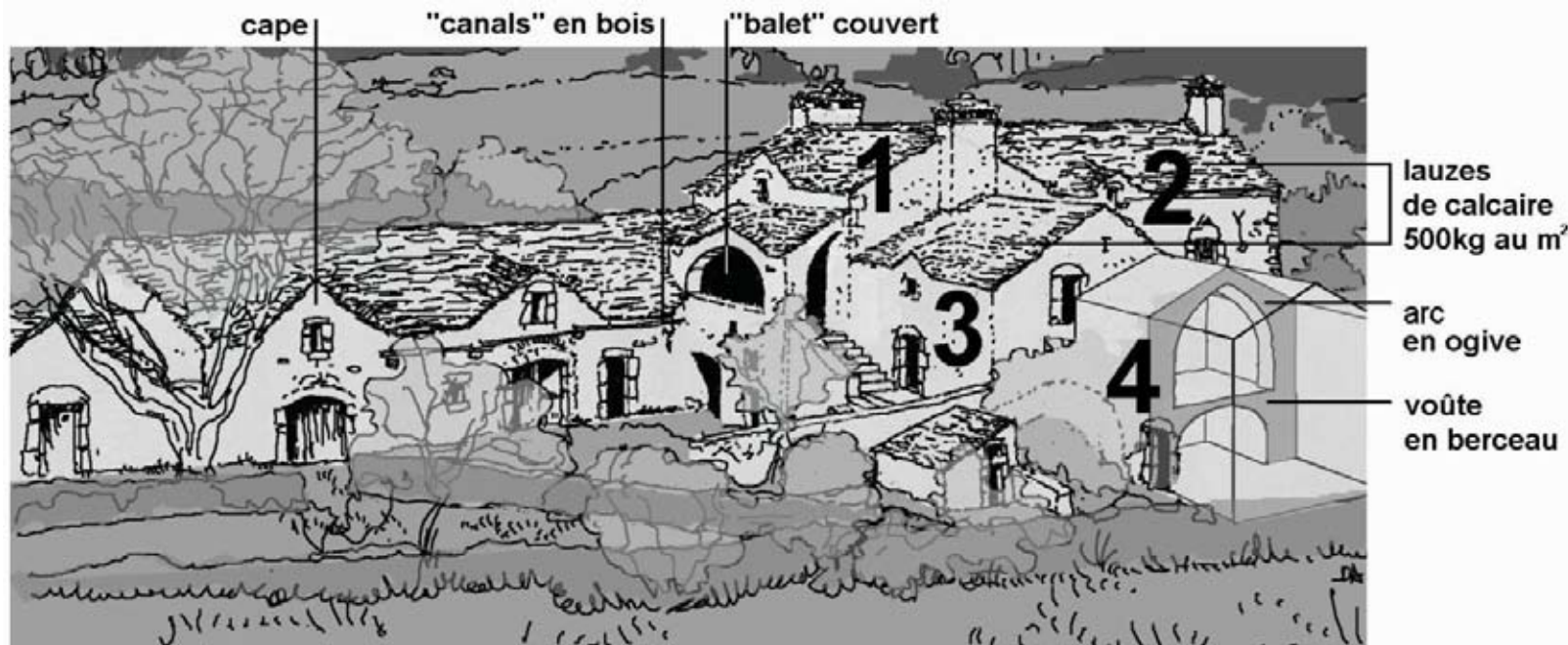
Mas Nau, commune de Millau, Aveyron

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERMES CAUSSENARDES : ROQUESALTES, MAS NAU

ROQUESALTES, COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE VÉZINES,
CAUSSE NOIR

La ferme Roquesaltes, se situe sur les corniches sud du Causse noir à proximité de ruiniformes qui lui ont donné son nom.



Ce dessin essaie de reconstituer l'état de la ferme de Roquesaltes d'après des photographies datées des années 30. Il y avait au moins deux volumes affectés à l'habitation (1 et 2). Il n'est pas impossible que les ruines, dont le volume probable a été reconstitué, soient elles aussi les restes d'autres habitations (3 et 4). Le nombre de citernes qui stockaient les eaux de pluie recueillies par des chenaux en bois : canals, n'est aujourd'hui que de trois. Il est fort probable que d'autres soient ensevelies sous les effondrements de voûte.

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERMES CAUSSENARDES : ROQUESALTES, MAS NAU



Etat de la ferme de Roque-saltes en 1939.

La couverture et la voûte d'arrête qui couvre le balet (balcon) est aujourd'hui effondré. Propriété depuis 2007 de la communauté de commune Millau grands Causses. Une réflexion est en cours pour une restauration dans le cadre de circuits d'interprétation du patrimoine Causse-nards tant naturel que culturel

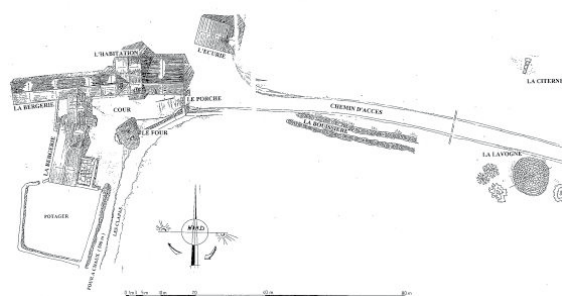
BIBLIOGRAPHIE

- Robert Aussibal, *Bâtitseur des Grands Causses*, 1992
 Christian Pierre Bedel, *Al Canto de Peyreleau*, 1999
 Gérard Briane et Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, 2006
 Christophe Cartayrade, *Inventaire des fermes patrimoines*, DRAF, DRAC, CAUE de l'Aveyron. Archives Départementales, n.d.
 Jean Delmas, *Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Nant*, 1977
 Paul Marres, *Les Grands Causses*, 1935
 Sauvegarde du Rouergue/CAUE de l'Aveyron, *Maison et Paysages du Rouergue*, le Canton de Nant, 1994.

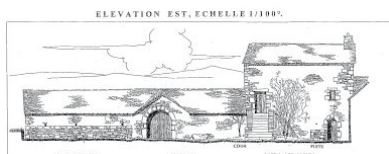
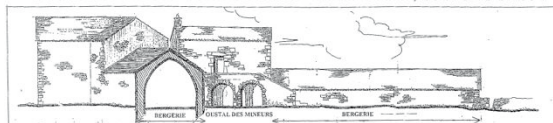
FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERMES CAUSSENARDES : ROQUESALTES, MAS NAU

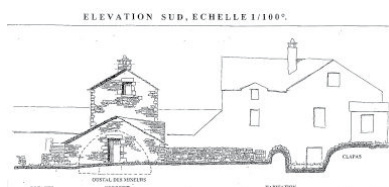
LE MAS NAU COMMUNE DE MILLAU



COUPE-ELEVATION SUR BERGERIE COTE OUEST, ECHELLE 1/200°.



COUPE-ELEVATION SUR L'OUSTAL DES MINEURS, COTE SUD, ECHELLE 1/200°.



LE MAS NAU

NOTE DE PRESENTATION

La ferme du Mas Nau, propriété de Mr et Mme THELEN, se situe sur les corniches Nord du Causse du Larzac, sur la commune de Millau (voir plans de situation). Cet ensemble bâti autour d'une cour est typique de l'habitat paysan causse-nard (voir les généralités sur l'architecture causse-narde paysanne) et la voûte d'ogive ou en plein cintre construite avec la pierres de calcaire est le système constructif de base de tous les bâtiments.

L'autre nom donné au Mas Nau que l'on peut lire sur l'extrait cadastral est "les Clapassières". Ce mot issu du nom occitan "clapas" ("tas de pierres") prend toute sa signification lorsque l'on aborde cette ferme. D'importants amoncellements de cailloux dus au nécessaire épierrage des terrains mis en culture autour des bâtiments bordent les chemins d'accès et les champs voisins. L'accès principal s'effectue par un petit chemin goudronné parallèle à une "bouissière" caractéristique des Grands Causses ; il s'agit d'une étroite allée de buis qui protège le promeneur du vent et des intempéries.

Ce chemin débouche sur un porche qui referme une cour autour de laquelle se regroupent les différents bâtiments (voir plan d'ensemble). Sur le côté de l'entrée, se trouve une étroite meurtrière qui permettait de faire le guet et annoncer l'arrivée d'intrus (loups ou brigands). Au fond de la cour, l'habitat générateur, appelé "oustal des mineurs", qui peut être daté du XVII^e siècle, comprend en sous-sol une citerne typique alimentée par les eaux de pluie recueillies des différentes toitures et du ruissellement de la cour, un puits permet de tirer l'eau utile pour les hommes et les bêtes. Un perron, perpendiculaire à la façade permet l'accès à l'étage. Cette maison, aujourd'hui aménagée en gîte rural, abritaient jadis des mineurs (ce qui explique son nom) qui travaillaient aux mines de charbon voisines (voir plan de situation).

Au Sud de cette habitation , longeant le chemin d'accès aux mines et au four à chaux se trouve une longue "jasse" ou bergerie attenante à un parc à cochons et à un potager bordés de murettes de pierres. La cour est protégée au Nord par une succession de bâtiments voûtés : une longue "jasse" en voûte d'ogive s'ouvre à la fois sur la cour et la prairie voisine; l'habitation sur deux niveaux voûtés comporte des caves et bergeries en sous-sol et un perron couvert pour accéder à l'étage. A l'Est, une autre jasse, aménagée en habitation s'étire jusqu'au porche d'entrée (voir plan des différents niveaux). Sur le côté Sud de la cour, adossé aux clapas qui la referme et l'abrite se trouve le four à pain .

A l'extérieur de cet ensemble, un bâtiment ouvert, plus récent (début du siècle) permet d'abriter du matériel ; son usage originel était vraisemblablement une écurie.

Enfin, non loin du chemin d'accès au Mas Nau, (environ 250 mètres) se trouvent deux éléments architecturaux remarquables :

- bordant la route, vous remarquerez une petite lavagne (10 mètres de diamètre) construite qui recueille les eaux de pluie pour permettre aux troupeaux de brebis de s'abreuver;
- en retrait de la route, sur le côté Nord fut construit une citerne enterrée; malheureusement, les deux voûtes qui constituaient un réservoir important sont en partie effondrées . Toutefois, vous pouvez encore apercevoir la série d'abreuvoirs en cascade, alimentée par un puits.

Textes et dessins de
Christophe Cartayrade :
inventaire des
fermes patrimoines.
DRAF, DRAC, CAUE de
l'Aveyron. Archives
Départementales

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX FERMES CAUSSENARDES : MAS ALLÈGRE



Situation géographique : Piedmont sud du Causse du Larzac

FERMES CAUSSENARDES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.55)

Mas Allègre, commune de Tournemire, Aveyron

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX

FERMES CAUSSENARDES : MAS ALLÈGRE



LES CROISSANTS FERTILES DU PARC

Au pied des causses majeurs, où l'eau sur terre est rare, se sont creusés jusqu'aux marnes grises les avant-causses. Là l'eau ressurgit, après ses longs voyages dans les labyrinthes souterrains, irriguant de riches terres grasses d'argile farcies de fossiles, mémoires pétrifiées de millions d'années sous-marines passées. Ces croissants fertiles qui abritent aujourd'hui la majeure partie de la population du Parc naturel régional des Grands Causses et les villes les plus importantes (Séverac, Millau, Saint-Affrique) furent très tôt convoitées par les grands ordres monastiques du 10^e au 12^e siècle.

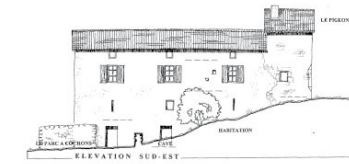
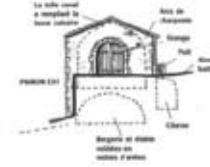
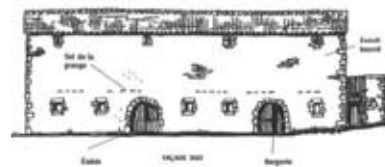
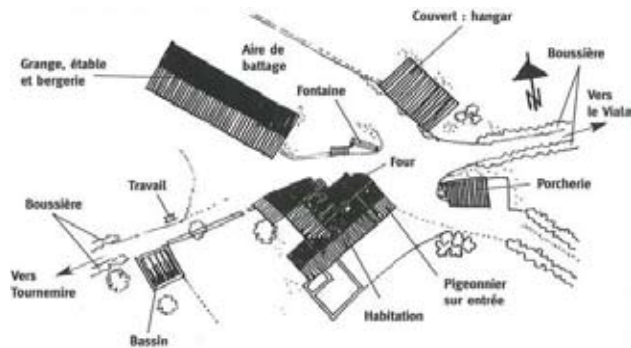
« Sur les contreforts sud du Larzac, ce mas est situé sur l'ancien chemin muletier qui allait de Roquefort à Sainte-Eulalie-du-Larzac via Toumemire et le Viala-du-Pas-de-Jaux. De part et d'autre du mas, ce chemin, appelé « boussière », est bordé de buis autrefois taillés. L'eau précieuse du causse du Larzac ressort ici avec générosité. La fontaine, en bordure du chemin qui traverse la ferme, abreuvait les animaux mais aussi les mulets et attelages de passage. Un hangar à double arcade entaille les coteaux. La Lauze calcaire a été conservée sur les arases des murs gouttereaux. Sur les ram-



pants, elle a été remplacée par de la tuile canai plus légère. L'appareillage des murs est soigné, même pour la porcherie où les moellons de calcaire sont calibrés. L'entrée de l'habitation principale se fait à l'est, par un hall non clos qui abrite un four. Ce hall est couvert par l'étag. L'important dénivelé oblige à réaliser des constructions en terrasses et augmente la verticalité de l'architecture. La grange-bergerie qui limite le mas au nord-ouest traduit la prédominance de l'élevage ovin lait pour Roquefort. La bergerie s'abrite en bas sous des belles voûtes d'arrêtes. La grange en arcs de claveau calcaire est accessible par l'aire de battage. Profitant de l'exposition favorable et de l'eau de leur bassin de rétention, les jardins et vergers descendent en contrebas. »

Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, Edition Le Rouergue, 2006

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX FERMES CAUSSENARDES : MAS ALLÈGRE



« Quoi, une vache au pays du Roquefort ! Et oui, l'élevage de la brebis laitière n'a pas toujours été dominant sur les avant-causses. La brebis de race « Lacaune », très sensible à l'humidité, trouvait ses pâtures sur les derniers paliers de calcaires dominant la vallée de la Sorgues. Le bocage qui se déploie au pied du Larzac est fondé sur un sous-sol argilo-marneux imperméable, et des sols profonds et frais permettant de cultiver le blé et les fourrages. C'est ainsi que de grands domaines ont put engranger de belles récoltes et développer l'élevage bovin qui a été une des principales sources de revenus jusqu'aux années 1950. Cet élevage offrait la traction animale (bœufs d'Aubrac) et la production de lait et de viande. Des élevages diversifiés permettaient de couvrir et d'utiliser tout le territoire : pendant que les brebis pâturaient les zones causseardes plus arides, les vaches broutaient les prairies artificielles des collines argilo-marneuses, comme en témoignent ces imposantes granges étables qui balisent encore les mailles plus lâches de ce bocage vallonné. »

Didier Aussibal, panneau d'interprétation de la Grange aux Marnes, PNRGC

Les grands domaines des avant-causses stigmatisent leurs richesses par l'érection de pigeonnier. Les pigeonniers en pied comme celui-

ci à St Jean d'Alcas étaient réservés à l'aristocratie et aux grands ordres. Dans le sud de la France l'élevage des pigeons était plus démocratique et au prorata des terres céréalières, mais dans des pigeonniers engagés ou à pilier.

BIBLIOGRAPHIE

Robert Aussibal, *Bâtitteur des Grands Causses*, 1992

Christian Pierre Bedel, *Al Canto de Peyreleau*, 1999

Alain Bouviala, Germain Crouzat, Gérard Gilbert, *Les Paysans*, 2007

Gérard Briane et Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, 2006

Christophe Cartayrade, *Inventaire des fermes patrimoines*. DRAF, DRAC, CAUE de l'Aveyron. Archives Départementales, 1992

Jean Delmas, *Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Nant*, 1977

André Fages, *Colombiers, pigeonniers*, 1998

Paul Marres, *Les Grands Causses*, 1935

Sauvegarde du Rouergue/CAUE de l'Aveyron, *Maison et Paysages du Rouergue, le Canton de Nant*, 1994.

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX GRANGES MONASTIQUES



Situation géographique : Piedmont du Causse du Larzac

GRANGES MONASTIQUES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.55)

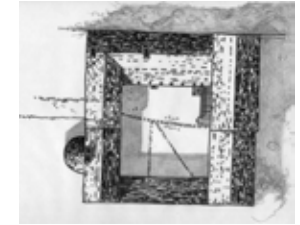
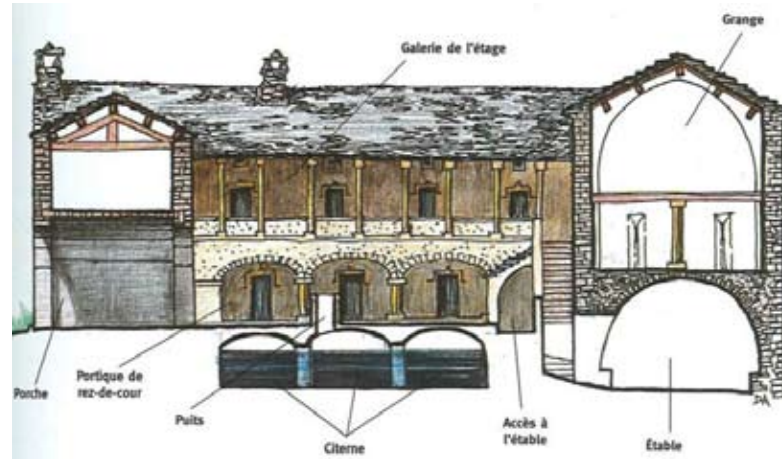
Mas Andral, commune de Saint Beaulize, Aveyron

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX GRANGES MONASTIQUES

« Sur la commune de Saint-Beaulize, le mas Andral faisait partie des granges de l'abbaye de Nonenque. Les cisterciennes de Nonenque ont acquis de nombreuses terres sur les Avant-Causse méridionales : le mas Andral, Caussanus, Massergues, Caussanuéjols, la Bâtisse, Saint-jean-d'Alcas (où les abbesses feront édifier le fort en 1440),... Ces granges constituent encore aujourd'hui de grandes unités foncières qui structurent le paysage des Avant-Causse entre Roquefort et la vallée de la Sorgues. Outre ces granges, l'abbaye possédait des terres à Lioujas, à Clermont-l'Hérault, des caves à Roquefort et des moulins, dont celui de Gauthy sur le Versolet (affluent de la Sorgues). Le mas Andral se situe sur la commune de Saint-Beaulize, sur un banc de calcaire versant vers le nord et des terreforts argilo-marneux. Les bâtiments de la Grange entourent une cour pavée de pierre debout qui ramène les eaux de pluie vers la citerne qui occupe le sous-sol de l'aile nord. Une rampe, elle aussi « encaladée » permettait aux hommes et au gros bétail de descendre à l'étable. L'accès se fait par l'aile ouest au moyen d'un porche surmonté des armes de l'Abbesse. Un four engagé dans la façade déploie sa couverture au droit de l'entrée. Les voûtes des bergeries fondent l'aile sud et prolongent l'étable dans l'aile est. »

Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, Édition Le Rouergue, 2006

« En 1232, la réputation du monastère et le nombre croissant des religieuses sont tels que le prieuré devient une abbaye, officiellement affiliée à l'ordre cistercien. La première titulaire, Tiburce de Vintro, gouverna pendant plus de vingt ans. Elle privilégia à nouveau la politique volontariste d'extension concertée pour améliorer les confins, supprimer les enclaves étrangères sur ses terres, donner toute sa valeur à la clôture et surtout, organiser définitivement le temporel en blocs compacts dénommés granges



Reconstitution de la galerie de la façade sud donnant sur la cour intérieure « encaladée »

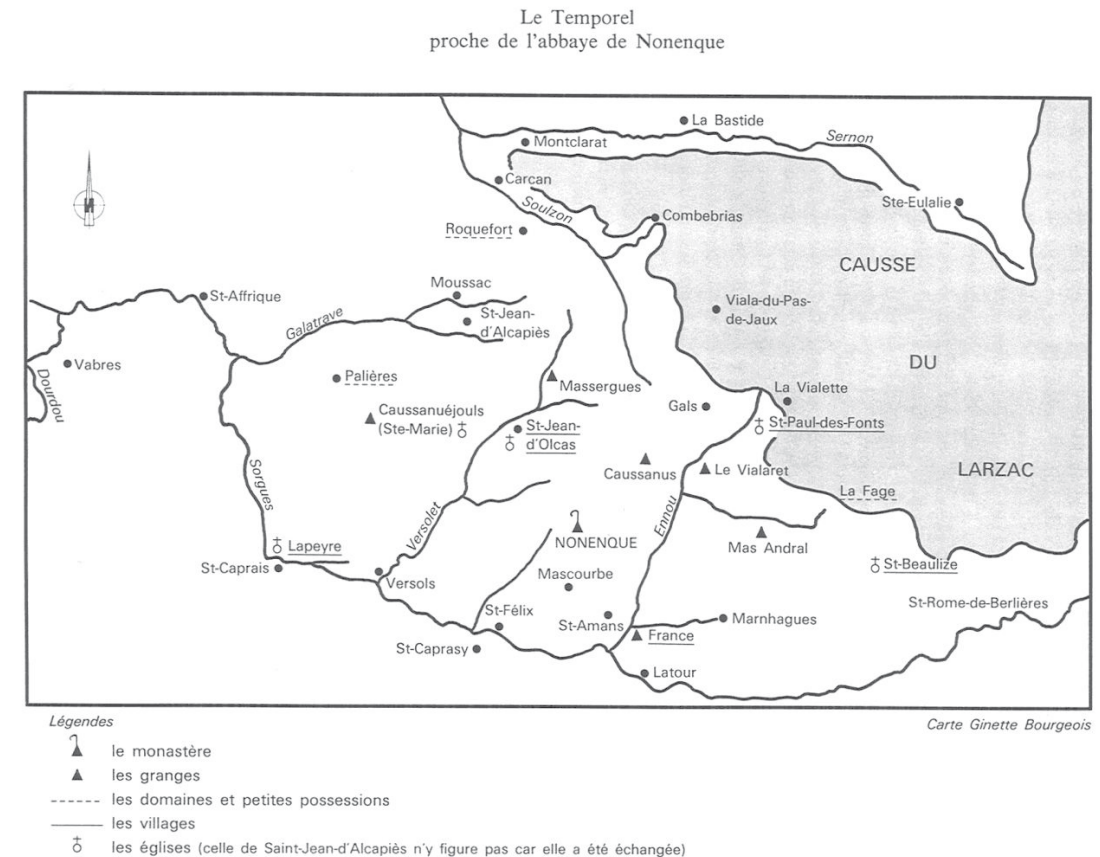
et domaines; les premières ne devaient pas, être éloignées de plus d'une lieue et demie de l'abbatiale pour que les travailleurs puissent y venir assister à certains offices et s'y rassembler le dimanche. Il semble qu'en 1246 sont déjà constituées quatre granges proches : Massergues, Caussanus, le Mas Andral et le Vialaret, tandis que sur le Larzac s'individualise le domaine plus restreint de la Fage et, au voisinage de Saint-Affrique, celui de Palières. Peu à peu s'y ajoutèrent dans le voisinage, Caussanuéjols et France, et aussi dans le comté de Rodez, Lioujas et Cayssac; de même, dans le bas Languedoc, la grange du Mont-Cornil, en tout une dizaine de bon rapport... Dans ses débuts, le prieuré de Nonenque, dont l'exploitation dépend de la cellerière (intendante), pratique l'autosuffisance car les enfants de Saint-Bernard ne devaient manger et boire que ce qu'ils produisaient de leurs mains, et ne se vêtir que de la laine de leurs moutons, ou des fibres de chanvre de leurs cultures. Mais l'extension du temporel, malgré l'augmentation du nombre des soeurs et des efforts des donats assurant les

FERMES ISOLÉES OU HAMEAUX GRANGES MONASTIQUES

déplacements nécessaires et les relations extérieures, dépasse les possibilités de travail des gens du monastère, d'où la nécessité d'une autre gestion et d'une mise en valeur spécifique. Ce fut l'une des tâches de l'abbaye qui, malgré les réticences des chapitres généraux, puis avec leur assentiment, s'engagea dans une économie de surplus à vendre que devaient absorber l'entretien ou la reconstruction des bâtiments, l'aumône traditionnelle et la participation, par ressources interposées, aux grandes œuvres de la Chrétienté, les Croisades notamment. »

Ginette Bourgeois, Abbaye et Chartreuse de Nonenque, bulletin de Sauvegarde du Rouergue. 2009

« Dans chaque grange, un donat et un chevalier sont chargés de la garde des blés à partir de l'Assomption, ce qui fixe à peu près les dates de la moisson ; ils doivent tenir registre des divers versements, faire moudre ce qui sera consommé, donner à la "pitancière" et à "l'infirmière" les quantités suffisantes à leurs besoins, en faire rapport à la prieure ou à l'abbesse et être capable de rendre des comptes à la première visite de contrôle. Le soin de l'huile est confié à la cellérier ; d'autres responsables s'occupent des animaux de toutes sortes et des meilleures dates de vente ; même chose pour les laines, fromages, produits divers. Pour les redevances en espèces et toutes des affaires d'argent, deux moniales "sages et discrètes" sont chargées de les recevoir, comptabiliser puis de traiter les marchés et faire face aux dépenses nécessaires. "Il n'est pas permis d'accepter quoi que ce soit de quiconque par échange mutuel sinon par autorisation et sur commandement de l'abbesse et de six moniales l'assistant..." C'est donc dans ce cadre rigide et sous surveillance qu'entrent au monastère à Noël et la Saint-Jean-Baptiste (24 juin), des espèces ; à la Saint-André (30 novembre), les cochons gras ; aux deux fêtes de Saint-Jean-Baptiste (24 juin et 29 août)



les porcelets et veaux gras ; à Noël, au Carnaval et à Pâques, les poulets et les chapons ; à ces trois fêtes et à la Pentecôte, les oeufs ; à la Saint-Luc (18 octobre), le fromage affiné à Roquefort ; au 1er octobre, la paille, la cire...

- 72^e 1^e Chambre à coucher a. au faitoir sous l'escalier de la 1^e Galerie, meubles de
 1. Litance ridgway à bois blanc 2. matelas 1. chaise 1. Armoire 1. Placard 2. Matelas 1. Ballein 1. Armoire 1. Ballein a.
 la main a. (deux rangs de ballein) 2. petit fauteuil 6. chaises 1. Fauteuil a. bras 2. grands tables 2. Ballein de nuit 2. pots a.
 au 2. Lances de l'Armoire de Bibliothèque 1. chaise au bois 1. Bureau carré de chaise de nuit 1. Armoire
 73^e 17. Chambre à coucher a. au faitoir sous l'escalier de la 1^e Galerie, meubles de la 1^e chaise...
 74^e 18. Chambre à coucher a. au faitoir sous l'escalier de la 1^e Galerie, meubles de la 1^e chaise...
 1. Litant 2. Matelas 1. Lit de nuit 1. Fauteuil a. bras 2. Fauteuil a. bras 2. chaises 1. Bureau a.
 bonnet 1. chaise 2. tables 1. grand armoire 1. pot de chambre 1. Armoire
 75^e 19. 1. Chaises de l'Armoire
 20. 1. Chaises de l'Armoire
 21. 1. Chaises de l'Armoire
 76^e 23. Chaises de l'Armoire
 24. Chaises de l'Armoire
 25. Chaises de l'Armoire
 26. Chaises de l'Armoire
 27. Chaises de l'Armoire
 28. Chaises de l'Armoire
 29. Chaises de l'Armoire
 30. Chaises de l'Armoire
 31. Chaises de l'Armoire
 32. Chaises de l'Armoire
 33. Chaises de l'Armoire
 34. Chaises de l'Armoire
 35. Chaises de l'Armoire
 36. Chaises de l'Armoire
 37. Chaises de l'Armoire
 38. Chaises de l'Armoire
 39. Chaises de l'Armoire
 40. Chaises de l'Armoire
 41. Chaises de l'Armoire
 42. Chaises de l'Armoire
 43. Chaises de l'Armoire
 44. Chaises de l'Armoire
 45. Chaises de l'Armoire
 46. Chaises de l'Armoire
 47. Chaises de l'Armoire
 48. Chaises de l'Armoire
 49. Chaises de l'Armoire
 50. Chaises de l'Armoire
 51. Chaises de l'Armoire
 52. Chaises de l'Armoire
 53. Chaises de l'Armoire
 54. Chaises de l'Armoire
 55. Chaises de l'Armoire
 56. Chaises de l'Armoire
 57. Chaises de l'Armoire
 58. Chaises de l'Armoire
 59. Chaises de l'Armoire
 60. Chaises de l'Armoire
 61. Chaises de l'Armoire
 62. Chaises de l'Armoire
 63. Chaises de l'Armoire
 64. Chaises de l'Armoire
 65. Chaises de l'Armoire
 66. Chaises de l'Armoire
 67. Chaises de l'Armoire
 68. Chaises de l'Armoire
 69. Chaises de l'Armoire
 70. Chaises de l'Armoire
 71. Chaises de l'Armoire
 72. Chaises de l'Armoire
 73. Chaises de l'Armoire
 74. Chaises de l'Armoire
 75. Chaises de l'Armoire
 76. Chaises de l'Armoire
 77. Chaises de l'Armoire
 78. Chaises de l'Armoire
 79. Chaises de l'Armoire
 80. Chaises de l'Armoire
 81. Chaises de l'Armoire
 82. Chaises de l'Armoire
 83. Chaises de l'Armoire
 84. Chaises de l'Armoire
 85. Chaises de l'Armoire
 86. Chaises de l'Armoire
 87. Chaises de l'Armoire
 88. Chaises de l'Armoire
 89. Chaises de l'Armoire
 90. Chaises de l'Armoire
 91. Chaises de l'Armoire
 92. Chaises de l'Armoire
 93. Chaises de l'Armoire
 94. Chaises de l'Armoire
 95. Chaises de l'Armoire
 96. Chaises de l'Armoire
 97. Chaises de l'Armoire
 98. Chaises de l'Armoire
 99. Chaises de l'Armoire
 100. Chaises de l'Armoire



façade ouest
Étér probable au XX

4/200

Cette liste n'est pas exhaustive ; étant donnée la région, il paraît étrange que n'y figurent pas les agneaux, produits de printemps par excellence, d'autant plus qu'il est question du fromage, ce qui suppose le sacrifice des agneaux de lait. De même, il y avait d'autres échéances pour les récoltes, foin, grains, produits de la vigne, par exemple à la Sainte-Catherine, à la Saint-Julien. »

G. Bourgeois, *Les granges et l'économie de l'abbaye de Nonenque au Moyen Âge*

BIBLIOGRAPHIE

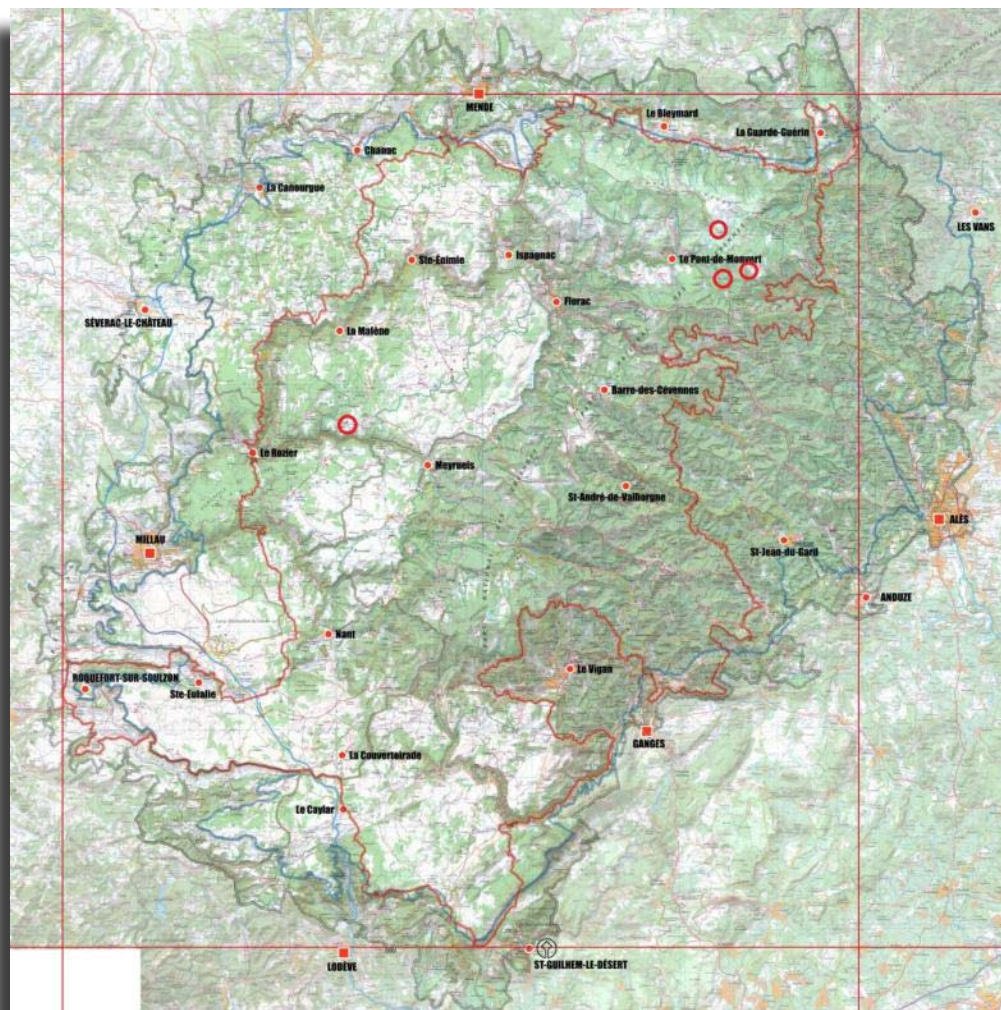
Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, 2006

Christian Pierre Bedel, *Al Canto de Cornus*, 1999

Ginette Bourgeois, *Les granges et l'économie de l'abbaye de Nonenque au Moyen Age*, 1973

Jean Delmas, *Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Cornus*, 1977

Sauvegarde du Rouergue, Abbaye et Chartreuse de Nonenque, bull. 99-100, 2009



Situation géographique : causse Méjean, mont Lozère

AIRES À BATTRE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.56)

Aire de battage de Hyelzas, commune de Hures-la-Parade, Lozère

Aire de battage de l'Hôpital, commune du Pont-de-Montvert, Lozère

Aire de battage de Troubat, commune du Pont-de-Montvert, Lozère

Aire de battage de Troubat, commune de Saint-Maurice-de-Ventalon, Lozère

Sur les causses, le mont Lozère et dans les Cévennes, les aires à battre sont des espaces construits en pierre à proximité des bâtiments de stockage des céréales, dont la fonction est de permettre la séparation du grain de son enveloppe et de la paille par une opération appelée dépiquage.

Dans les régions calcaires comme sur les causses, le blé était la céréale la plus répandue. On semait cependant un peu de seigle, qui mélangé au blé donnait le métal (*lou couségat*). Les paysans semaient aussi un peu d'avoine ou de l'orge, dont le mélange s'appelait « lo brajal » (*lou brajial*), l'orge ayant la propriété de nourrir et l'avoine donnant de la vigueur, du sang.

Adapté à l'acidité du sol granitique du mont Lozère, le seigle était une plante, essentielle dans l'alimentation traditionnelle, parfaitement adaptée aux conditions locales : climat rude, altitude, terre pauvre.... Les espaces propices à sa culture étant rares, les hommes avaient équipé les pentes de murs de soutènement pour créer des terrasses

Les céréales étaient coupées à la faucille et liées en gerbes. Venait alors le temps du dépiquage, action de séparer le grain de son enveloppe et de la paille. Pour y arriver, les gerbiers étaient alors défaits et les gerbes amenées sur l'aire de battage, une cour pavée de grandes dalles calcaires sur les causses, en granite sur le mont Lozère, et en schiste dans les vallées cévenoles.

Les aires à battre pouvaient être individuelles ou collectives. Les grains étaient dépiqués par le foulage des animaux. Rangées en cercles concentriques, les gerbes étaient alors longuement piétinées par les bêtes de somme.



Sur le causse Méjan, la technique du fléau était utilisée uniquement pour les petites quantités de céréales. Dans la suite du travail, on utilisait une fourche en bois, pour secouer la paille, l'enlever et l'engranger par un portillon dans le mur de la grange (*lou boussourlé*).

« Le grain mélangé aux vannes était rassemblé en un gros tas à l'aide de râteaux et de balais d'aire, avant d'être transporté à dos d'homme jusqu'au grenier, dans des sacs de jute. Dans les temps anciens, on vannait les jours où le vent souffait en laissant tomber le grain à hauteur d'homme afin que le vent emporte les impuretés (vannes, graines diverses).

Après l'avoir vanné, il fallait trier le grain pour obtenir un grain propre à semer ou à moudre. On se servait alors d'un tamis en peau de porc (*curbel* ou *crubel*), ou d'un grands tamis suspendu à un crochet planté dans le haut de la voûte (*mandaire*), que l'on manoeuvrait de façon à ce que le grain tourne à l'intérieur. Plus tard, le *tarare*, ou ventilateur et tamis (*lou bentaïre*) étaient simultanément actionnés à la manivelle, permettant le vannage et le tri en une seule opération dès la fin du dépiquage. »

La ferme caussenarde d'autrefois.

Aire à battre en granit de la ferme fortifiée de l'Aubaret

Ancienne bergerie et aire de battage en calcaire sur le causse Noir, à la ferme Rogers, commune de Lanuéjols



Sur le mont Lozère, les aires à battre de l'Aubaret, de l'Hôpital et de Troubat sont typiques et assez bien conservées.

Construites au sol en grandes dalles de granite ajustées au mieux, elles sont bordées de murs de pierre d'un mètre de hauteur environ, surmontés d'une rangée de belles dalles lisses inclinées vers l'intérieur de l'aire. L'orientation de leur ouverture est fonction des vents dominants. Généralement situées en amont des bâtiments d'exploitation, elles communiquent directement avec leur niveau le plus élevé : le grenier au-dessus de la grange.

Le battage était fait par une journée ensoleillée ; les gerbes amenées jusqu'à l'aire étaient disposées bien au soleil sur les grandes dalles inclinées quelques heures avant de débiter l'opération. Le sol



Aire à battre en granit de la commanderie hospitalière de l'Hôpital

Aire à battre en granit de la ferme fortifiée de l'Aubaret

devait être rendu bien propre par un balayage fin ou l'arrachage des herbes installées entre les pierres le cas échéant. Si les joints n'étaient pas suffisants, il n'était pas rare que l'on procède à leur étanchéité en appliquant de la bouse de vache épaisse qui séchait immédiatement au soleil et durcissait, empêchant ensuite les grains de s'infiltrer entre les pierres.

Le battage se faisait au fléau, outil composé de deux bâtons de bois articulés par un morceau de cuir. Les gerbes étaient alors déliées et le seigle étalé au sol en couches bien rangées, les épis sur le dessus. Les batteurs, au nombre de 3 ou 4, travaillaient en cadence, lançant le fléau en arrière et le renvoyant d'un mouvement énergique sur les épis. Les grains mûrs et déjà secs tombaient alors sous l'effet de la secousse. Le seigle était ensuite retourné et battu sur la deuxième

face. Une fois la paille retirée, les grains étaient récupérés au balai. Pour être débarrassés de leurs impuretés, ils étaient passés au tarare, instrument à vent, actionné à l'aide d'une manivelle. Ecrasées au moulin, ces graines servaient à la fabrication du pain. La paille était utilisée pour la couverture des bâtiments. La réalisation d'une toiture de chaume exigeait un savoir-faire certain.

Avec les progrès de l'agronomie, la production de seigles à paille courte a fait cesser cette pratique. La paille pouvait également être utilisée pour la litière des animaux et parfois donnée en complément de leur alimentation ; elle servait aussi au paillage de chaises et à la fabrication de paniers.

« Ainsi donc, l'an 2 de la République et le vingt-cinquième messidor le conseil administratif du district du Vigan délibéra : « vu les besoins pressants des moissonneurs qu'éprouvent les habitants du Causse, je requiers que toutes les communes du district soient obligées de fournir tous les ouvriers accoutumés à ce travail et faute d'en trouver assez de ceux-là, d'envoyer un habitant sur six... que tous les hommes pourvus de faucilles autant que possible, mais que sous le prétexte ceux qui n'en auraient pas ne pourront se dispenser de partir parce qu'ils seront employés aux travaux de la récolte... ». Ainsi Rogues reçut 26 moissonneurs.

Adrienne Durand-Tullou, *Le pays des Asphodèles*.



Aire à battre en granit rose de la ferme de Troubat

BIBLIOGRAPHIE

Adrienne Durand-Tullou, *Le pays des Asphodèles*, édition de 2009

Ouvrage collectif, *La ferme caussenarde d'autrefois*, 2005

Ouvrage collectif, *Revue Cévennes n° 55/56, Guide des Causses et des Gorges*, 2007.

Ouvrage collectif, *Revue Cévennes n° 41/42/43, Pierre sur pierre*, 1990

CAVES À FROMAGES

CAVES BATARDES ET CAVES À FLEURINE



Situation géographique : Causse de Sauveterre

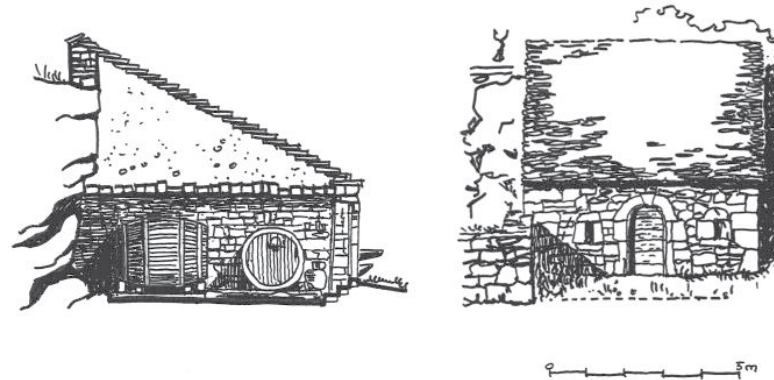
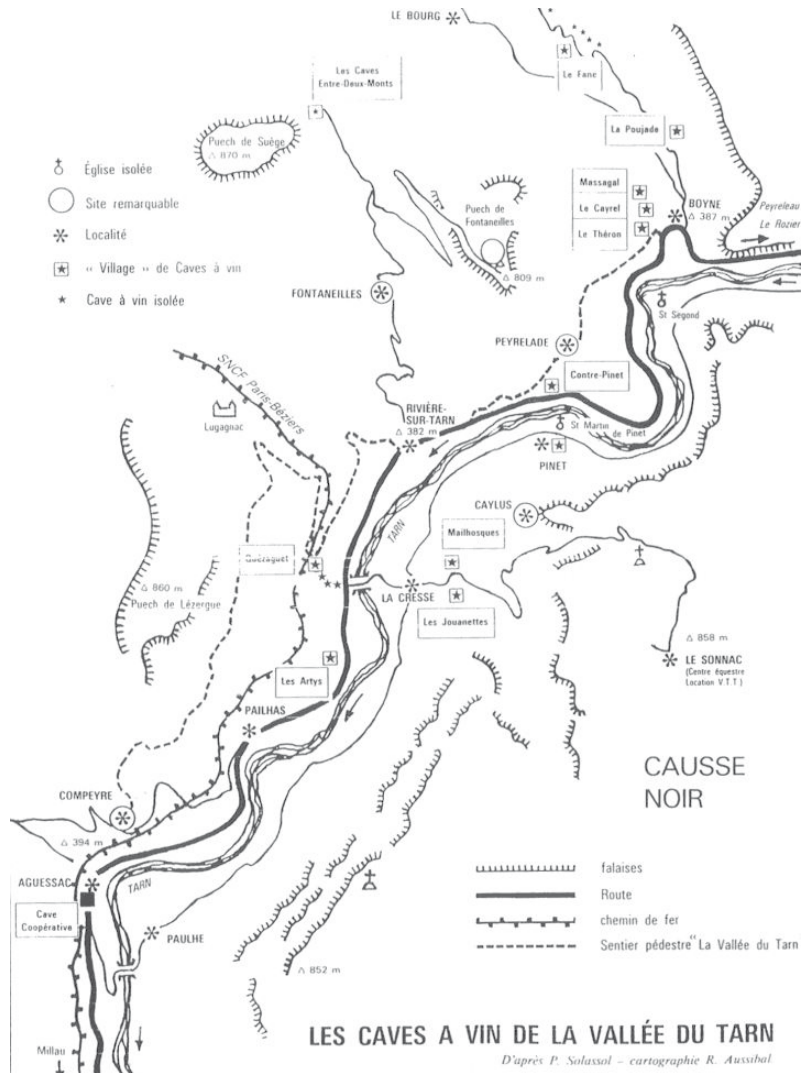
CAVES BATARDES ET CAVES À FLEURINE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011 : référence p.57)

Entre-Deux-Monts, commune de Rivière-sur-Tarn, Aveyron

CAVES À FROMAGES

CAVES BATARDES ET CAVES À FLEURINE



Les caves à fleurines

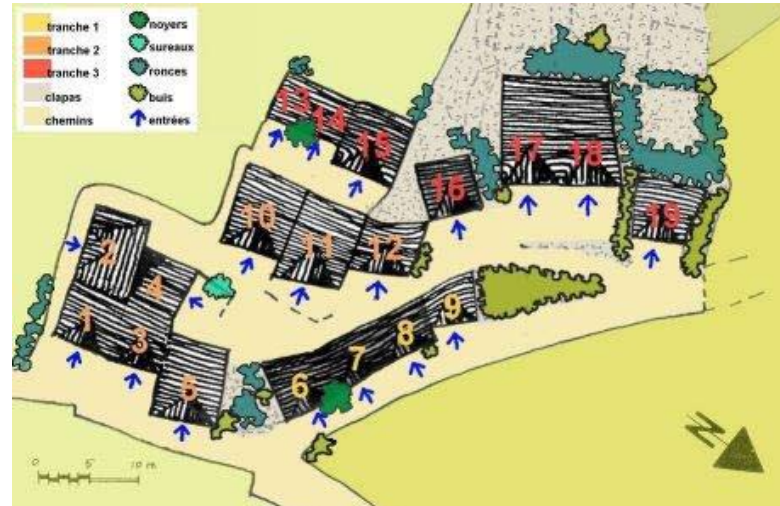
Cave de Quézaguét,
Compeyre, vallée du
Tarn, Aveyron

Les caves à fleurines : « **les cueilleurs de vent**. Les effondrements en masse des falaises des causses ont constitué des amoncellements d'énormes blocs de rochers fracturés. Ils sont parcourus par un réseau labyrinthique de diaclases bien ventilées. Les premiers habitants des avant-causses ont très tôt apprivoisé ces cavités ventilées pour la conservation des aliments. La fraîcheur produite par évaporation (l'humidité/courant d'air) additionnée à l'inertie thermique importante obtenue par la construction de voûtes enterrées aux entrées de ce réseau, ont permis de stabiliser la température à 7° en hiver et 11° en été. Ce fut sûrement là, sans trop exagérer, que fut inventé un des premiers réfrigérateurs au monde. Roquefort, à l'ombre du Combalou, a plutôt affiné du fromage alors que Compeyre en plein midi dès le Moyen-Age monopolisait derrière ses remparts, l'affinage du vin de la haute vallée du Tarn aveyronnais.

Si Roquefort a su construire et conserver son monopole, Compeyre l'a perdu au XVII^e siècle quand, après l'insécurité des guerres de religion, les

CAVES À FROMAGES

CAVES BATARDES ET CAVES À FLEURINE



Vue du Puech-de-Fontaneille

viticulteurs, éleveurs construisirent entre les blocs de rocher qui encombraient leurs vignes, les mêmes caves à fleurines. Ainsi entre Peyreleau et Compeyre sur la haute vallée du Tarn Aveyronnais se sont développés une dizaine d'insolites villages. A la création de l'AOC de Roquefort les caves qui affinaient du bleu de brebis dans la vallée du Tarn prirent le statut dévalorisant de « Caves Bâtardes ».

Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, Edition Le Rouergue, 2006

Le village de cave d'Entre-Deux-Monts a été restauré par Le Parc naturel régional des Grands Causses. Les caves sont installées en plein courant d'air au lieu dit de la Frégière. Tous les vents se croisent au col d'Entre-deux-Monts : vent du nord, sec et froid, vent du midi, apportant l'humidité et la douceur de la Méditerranée, vent d'ouest chargé de pluie, ...

Situées entre les buttes témoins du Puech-de-Fontaneilles et du Puech-de-Suège à une altitude comprise entre 680 et 690 m, elles s'adosent au nord-ouest de la butte de Suèges dans une zone d'éboulis superposée à des couches argilo-marneuses instables. Au nord, elles dominent la vallée du Tréban et le village du Bourg sur les contreforts du Causse de Sauveterre et au sud les coteaux de Fontaneilles et la vallée du Tarn qui longe les falaises du causse Noir.

CAVES À FROMAGES

CAVES BATARDES ET CAVES À FLEURINE



Vue du sud
Vue de l'est



UN CÒP ÉRA...

« Le dimanche, à la belle saison, après les Vêpres, vers les 5 heures – il n'y avait à cette époque ni auto ni vélo – on montait à pied aux caves. En famille, par petits groupes de 2-3-4 personnes. L'on faisait suivre le pain, « un flòc de cambajon »¹ le vin était sur place, à la cave. Dans chaque cave il y avait en permanence « la topina de rebarba ».

De qu'èra aco la rebarba ?

... Et Louis Loubat nous explique : « du pérail de brebis était écrasé, poivré, on y mélangeait de l'eau de vie et on le laissait « se faire » 2 à 3 mois avant de le manger. Quand « La Topina »² baissait, on renouvelait avec d'autres pérails, comme pour un levain. Ainsi « La Rebarba »³ était toujours à point. « La Topina » ne se vidait jamais ».

«... à Boyne, à Rivière, c'était aussi la coutume d'aller passer le dimanche aux caves. Il arrivait de s'inviter d'un village à l'autre. Pour plus de commodité, un banquet, un banc ou une table de pierre étaient scellés au mur. Pour procurer de la fraîcheur, un fruitier était planté devant la cave. Elles étaient toujours fraîches – moins de 10° – il ne fallait jamais y entrer sans « se vêtir ».

Puis il évoqua la grave crise du phylloxéra. Les vigneronns avec des mulets et des comportes descendaient dans le Midi pour acheter des raisins et faire leur vin. Mais cela était insuffisant même pour la consommation familiale et, il fallut faire de la « piquette ». Il fallait même boire de l'eau ; or la « Rivière » fournissait le vin à la « Montagne » : le Lévezou et les Causses...

L'on replante bien entendu, mais cela fut long et dur, il fallut travailler la vigne plusieurs années sans récoltes car, encore, les plants greffés n'étaient pas employés. On attendit 10 à 15 ans avant les premières récoltes. Privés de mouts et de vins, les foudres et les tonneaux furent « adelits »⁴, quelquefois il fallut refaire les futailles...

Selon les besoins, des caves sont restaurées, 3 ou 4 autres furent construites après 1914.

Louis Loubat termine son évocation du passé en parlant de la guerre de 14, de ses conséquences, du départ des jeunes, de l'abandon progressif de la vigne à vins ordinaires, de l'implantation du cerisier...

(propos recueillis auprès de Louis Loubat,
Maire de La Cresse de 1935 à 1945)

1. Un flòc de cambajon : un morceau de jambon plutôt gros.

2. Topina : toupine.

3. Rebarba : rebarbe, produit du revirage du roqufort qui a donné son nom à diverses préparations à base de caillé de brebis.

4. Adelit : desséché, disjoint.



Bouilleur de crue devant
la cave de Quézaguet

BIBLIOGRAPHIE

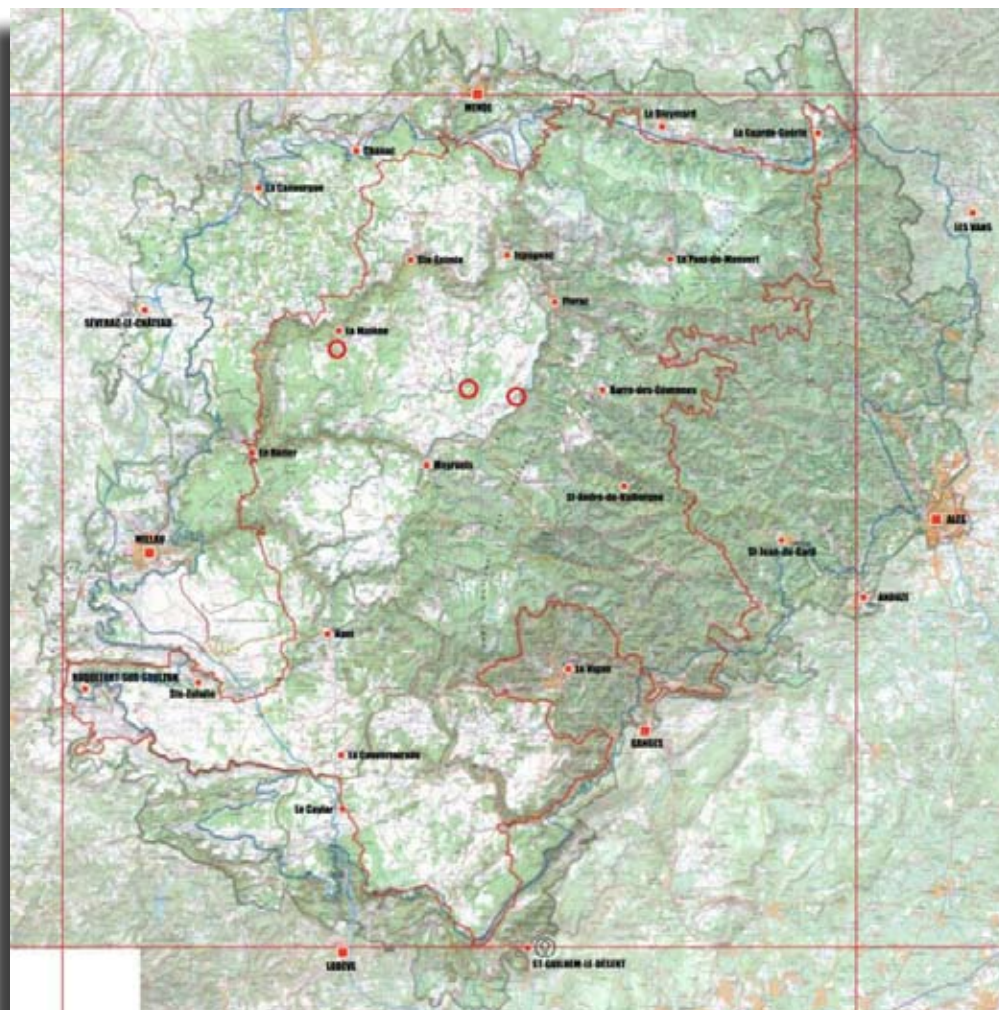
Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, 2006

Christian Pierre Bedel, *Al Canto de Peyreleau*, 1999

Jean Delmas, *Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Nant*, 1977

Louis Vales, Pierre Solassol, Robert Aussibal, *Caves à vin de la haute vallée du Tarn*, 1992

Louis Vales, Pierre Solassol, Robert Aussibal, *Bâtisseur des Grands Causses*, 1992



Situation géographique : Causse Méjan

LAVOGNES, LAVAGNE OU LAVANHE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011 : référence p.58)

Lavogne de Drigas, commune de Hures-la-Parade, Lozère

Lavogne de Fretma, commune de Vébron, Lozère

Lavogne du Rouveret, commune de La Malène, Lozère

Lavogne de Villeneuve, commune de Vébron, Lozère

Les lavognes sont des mares aménagées par l'homme pour abreuver les troupeaux sur les causses calcaires où l'eau s'infiltre immédiatement après la pluie.

Sur les causses, l'eau de pluie n'est pas retenue en surface et provoque par érosion des formes particulières tels que les dolines, sotchs, lapias, poljés, avens, grottes, pertes... que l'on regroupe sous le terme de « phénomènes karstiques ».

Les lavognes occupent des dépressions, à fond argileux imperméable, parfois colmatées par l'homme ce qui permet une conservation de l'eau plus ou moins temporairement. Ces mares retiennent la pluie et sont parfois reliées à des suintements ou des nappes d'eau souterraine, mais elles sont rarement permanentes. Les lavognes s'assèchent souvent au cours de l'été.

Adaptée à l'alternance d'humidité et de sécheresse, une flore originale s'y développe. Dès que la vase n'est plus recouverte d'eau, des plantes singulières y germent. Mammifères et oiseaux utilisent les lavognes pour se désaltérer et pour chasser, les chauves-souris en particulier y poursuivent les insectes à la surface de l'eau.

Parmi les insectes présents autour des lavognes, certains se retrouvent également dans les rivières, d'autres, parmi les libellules, ne pourraient pas vivre sur les causses hors de ces mares d'eau stagnante.

Les lavognes accueillent aussi des espèces d'amphibiens, qui y trouvent des sites de reproduction, tels les crapauds communs ou calamites, le discret pélodyte ponctué, l'alyte accoucheur, le petit triton palmé. La biodiversité des lavognes est menacée par leur abandon (eau potable à la Bergerie), leur remplacement par des lavognes bâchées aux pentes abruptes et sans implantation possible



de végétation, ou par l'introduction de Carassins, poissons goulus en larves d'amphibiens.

Parmi les 200 lavognes qui ont été dénombrées sur les Grands Causses, un certain nombre disparaissent car ces milieux sub-naturels doivent être régulièrement curés et colmatés pour rester étanches sinon ils se comblent et sont rapidement enfouis sous la végétation. L'évolution des conditions d'élevage a entraîné pendant ces dernières années une désaffection pour les lavognes traditionnelles, au profit de lavognes modernes bétonnées ou aménagées avec des bâches PVC étanches.

Ces dernières présentent beaucoup moins d'intérêt pour la faune et la flore et peuvent constituer un piège pour un certain nombre d'espèces qui s'y noient, faute de pouvoir prendre pied sur les bords glissants.

Après une période d'abandon, les lavognes retrouvent la faveur des agriculteurs, soucieux de diversifier leurs ressources en eau et

L'originalité de la lavogne de Fretma, sur le causse Méjean, tient à l'aménagement d'un mur de retenue.

Lavogne naturelle à Villeneuve, commune de Vébron, sur le causse Méjean



de l'économiser. Le Parc national a mis en place une politique d'incitation à restaurer les lavognes par des contrats patrimoine et des contrats liés à la démarche Natura 2000.

A ce titre, elles sont une illustration concrète des relations hommes / milieux naturels : sans l'aide du berger et des troupeaux, les lavognes se comblent et par voie de conséquence directe la biodiversité dans et autour des lavognes est à moyen terme directement affectée.

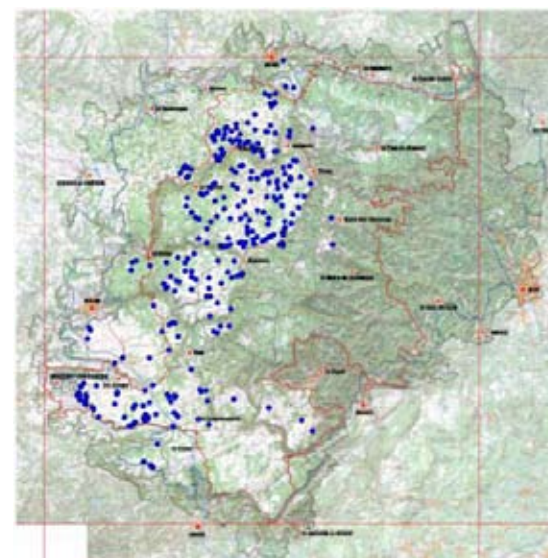
BIBLIOGRAPHIE

C. Parayre, *Programme Life Grands Causses, Descriptif des lavognes*, 1995

C. Parayre, C. Paetow, *Un petit triton t'emmène en voyage sur le Causse*, 1996

Ouvrage collectif, *Guide du naturaliste Causses Cévennes*, 2007

Ouvrage collectif, *Revue Cévenne N° 55/56, Guide des Causses et des gorges*, 2007



Crapaud calamite, espace remarquable
Triton palmé, espèce remarquable associée aux lavognes

Lavogne « moderne » en béton, avec un canal amenant l'eau, au Rouveret, commune de La Malène, sur le causse Méjean

Carte des lavognes recensées sur le territoire des Causses et des Cévennes



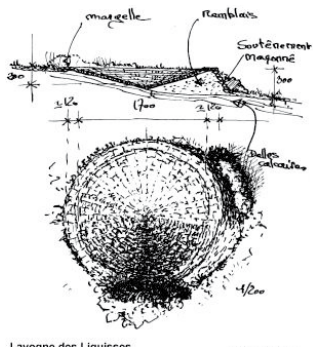
Situation géographique : Causse du Larzac

LAVOGNE DE LA COUVERTOIRADE
COMMUNE DE LA COUVERTOIRADE, AVEYRON

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011 : référence p.58)

LAVOGNES

LAVOGNE DE LA COUVERTOIRADE



« Les « lavognes », îles d'eau : Sur ces mers pétrifiées des causses, l'eau sous le ciel est rare. La survie des hommes et des bêtes dépendra longtemps des quelques flaques de pluie capturée naturellement au fond des dolines. Ces îles d'eaux serviront d'escales aux grands troupeaux d'herbivores sauvages qui s'y abreuveront lors de leurs migrations saisonnières. Ces allers-retours traceront les premières drailles que, dès le néolithique, les premiers pasteurs utiliseront en optimisant ces rares points d'eau. Ces mares étanchées naturellement par l'argile de décalcification vont être au cours des siècles aménagées sous la forme de cônes inversés et dallés pour faciliter l'accès à l'eau et les protéger du piétinement des animaux. Ainsi s'aménageront les premières lavanhas et se matérialisera le rituel essentiel de la culture caussenarde : le recueil de la pluie. »

Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, Editions du Rouergue.

« Cette carte permet de se rendre compte que les lavognes sont généralement positionnées à proximité immédiate des routes, pour la plupart les anciennes drayes fréquentées jadis par les troupeaux. On les voit souvent à proximité des jasses, des fermes et des villages. Elles sont plus rarement isolées et alors se trouvent plutôt sur les terrains de parcours des troupeaux. »

Pierre Solassol, Jacques Miquel, *les lavognes du Larzac, Voir et Savoir*, Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier.

« La Couvertoirade contient un condensé de tous les outils dédiés au recueil de la pluie. Son nom déjà, Couvertoirade ou « Couverturade », viendrait du latin « coopertura », couverture, qui d'après Monsieur Jean Delmas Archiviste départemental, qualifierait un toit citerne. Ce bâti plus particulier au

Lavogne de Veyreau sur le Causse Noir

LAVOGNES

LAVOGNE DE LA COUVERTOIRADE



Causse du Larzac et au Causse Noir, récupère les eaux de pluie par une couverture en lauzes développée en entonnoir qui les concentre au-dessus d'une citerne enterrée. L'organisation des habitations et des rues de la cité s'est dessinée pour faire converger les eaux de pluie vers une «lavonha» intérieure. La lavogne extérieure au sud-est du village a été construite entre 1895-1896 pour collecter le trop plein de la lavogne intérieure et les eaux extérieures du village. Ces eaux versent dans un bassin de décantation par un caniveau creusé dans le rocher. »

Didier Aussibal, le canton de Nant, Maisons et paysages du Rouergue, CAUE / Sauvegarde du Rouergue.

« Carte postale de la lavogne à l'intérieur de la Couvertoirade avant sa suppression à la suite d'une épidémie de typhoïde qui sévit en 1893. Deux ans plus tard, la commune utilisa le déversoir de l'ancienne lavogne pour le diriger sur la cuvette naturelle qui formait déjà un bassin par le trop plein de celle de l'intérieur. On ignorait à ce moment-là que ce dernier lieu avait été utilisé 4000 ans auparavant par les hommes du Chalcolithique qui venaient puiser à l'aven-citerne le joutant : l'effondrement de 1989 permit de découvrir des poteries de cette lointaine époque. »

André Fages, la quête de l'eau, passion des Causses, les Adralhans.

Lavogne du Guilhaumard pavée de basalte issue de perforations volcaniques le long de la grande faille qui remonte du Cap d'Agde par l'Aubrac jusqu'aux volcans d'Auvergne

« La lavogne, point d'eau aménagé pour faire boire les troupeaux de brebis sur les causses, sont de toute première importance pour la conservation de la biodiversité sur les causses, où le sol calcaire est perméable à l'eau.

Beaucoup d'oiseaux viennent y boire et s'y baigner ; d'autres (bergeronnette, pouillot, engoulevent...) viennent chasser les insectes qui volent au-dessus de l'eau. On y trouve aussi des amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons, salamandres), pour lesquels ces points d'eau constituent un maillon vital dans leur cycle de vie annuel. Les larves et les têtards peuvent d'ailleurs être chassés par les oiseaux au bord de la lavogne. L'épervier et l'autour y chassent le merle noir et la grive.

Les lavognes sont aussi le lieu de chasse privilégié des chauves-souris qui trouvent là les ressources alimentaires (insectes) indispensables.

Dans le Parc national des Cévennes, on y a recensé 23 espèces de mammifères, 59 espèces d'oiseaux et 5 espèces d'amphibiens. Les lavognes sont à elles seules un véritable écosystème. Cependant, créés et aménagés par l'homme, ces points d'eau ont aujourd'hui largement perdu leur usage primitif, et ne sont souvent plus entretenus. Tout à la fois patrimoine bâti et naturel, la lavogne est un élément précieux à conserver et restaurer, qui revêt aujourd'hui une importance nouvelle au regard de la conservation de la biodiversité. Le maintien d'un maillage de points d'eau est un enjeu important, complémentaire de la mosaïque des milieux caussenards. »

Laure Jacob, chargée de mission Milieux naturels, faune, flore, au Parc naturel régional des Grands Causses.

BIBLIOGRAPHIE

Robert Aussibal, Bâtitseur des Grands Causses, 1992

Gérard Briane, Didier Aussibal, Paysages de l'Aveyron, 2006

CIE des Grands Causses / ACAPE, Etude sur les divers édifices du petit patrimoine bâti sur le nord-est du Causse du Larzac, 1983

Pierre-André Clément, Histoire des voies de communications entre le Languedoc et le Sud Rouergue, 1988

Jean Delmas, Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Nant, 1977

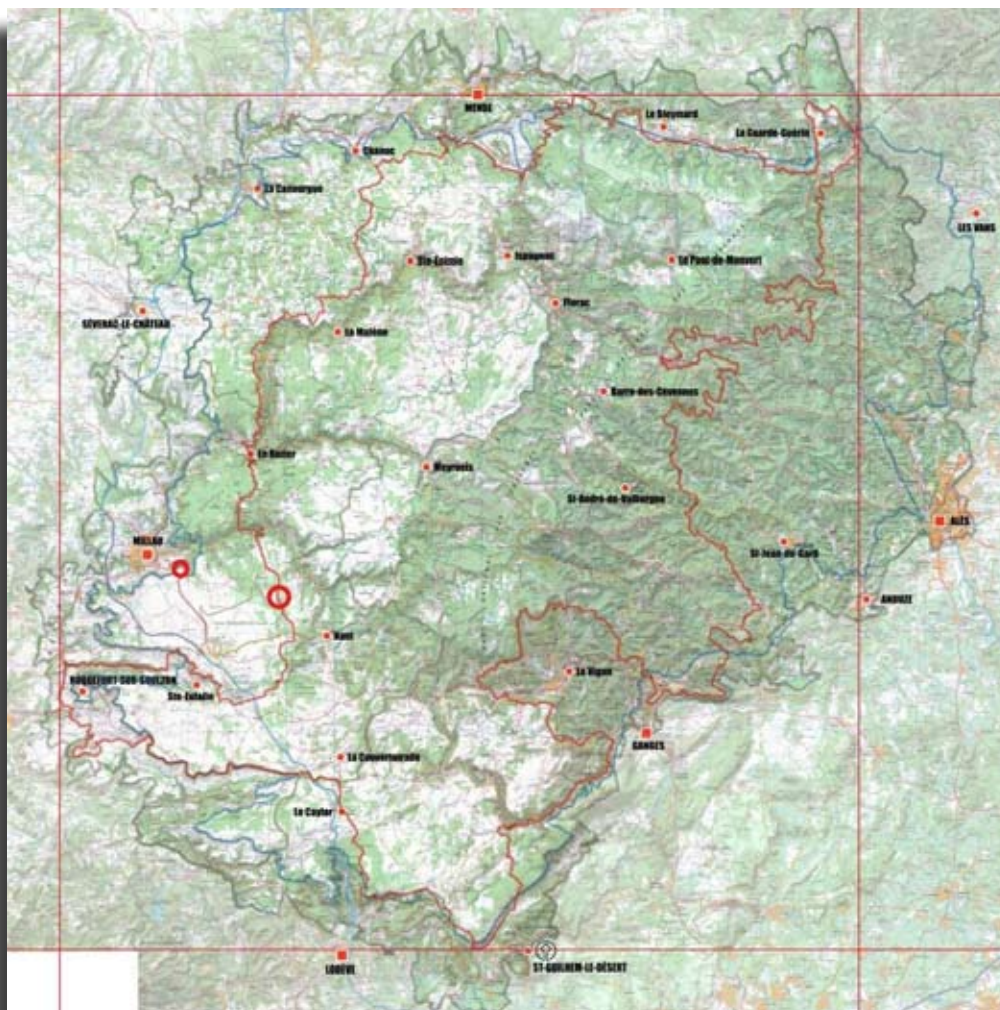
André Fages, La quête de l'Eau, 2004

Paul Marres, Les Grands Causses, 1935

Sauvegarde du Rouergue/CAUE de l'Aveyron, Maison et Paysages du Rouergue, le Canton de Nant, 1994.

Pierre Solassol, Jacques Miquel, Les Lavognes du Larzac, voir et savoir, 2007

André Soutou, Le Larzac autour de la Couvertoirade, 1974



Situation géographique : Causse du Larzac

TOITS-CITERNES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011 : référence p.60)

Toit-citerne de L'Hopital-de-Millau, commune de Millau, Aveyron

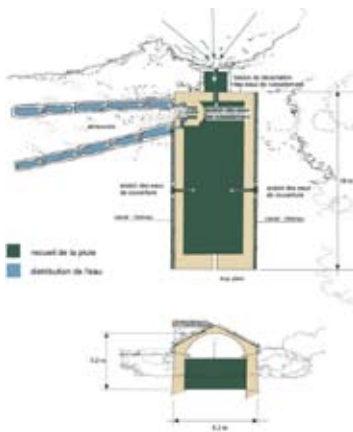
Toit-citerne de Montredon, commune de La Roque-Sainte-Marguerite, Aveyron

FERME DE L'HÔPITAL-DE-MILLAU

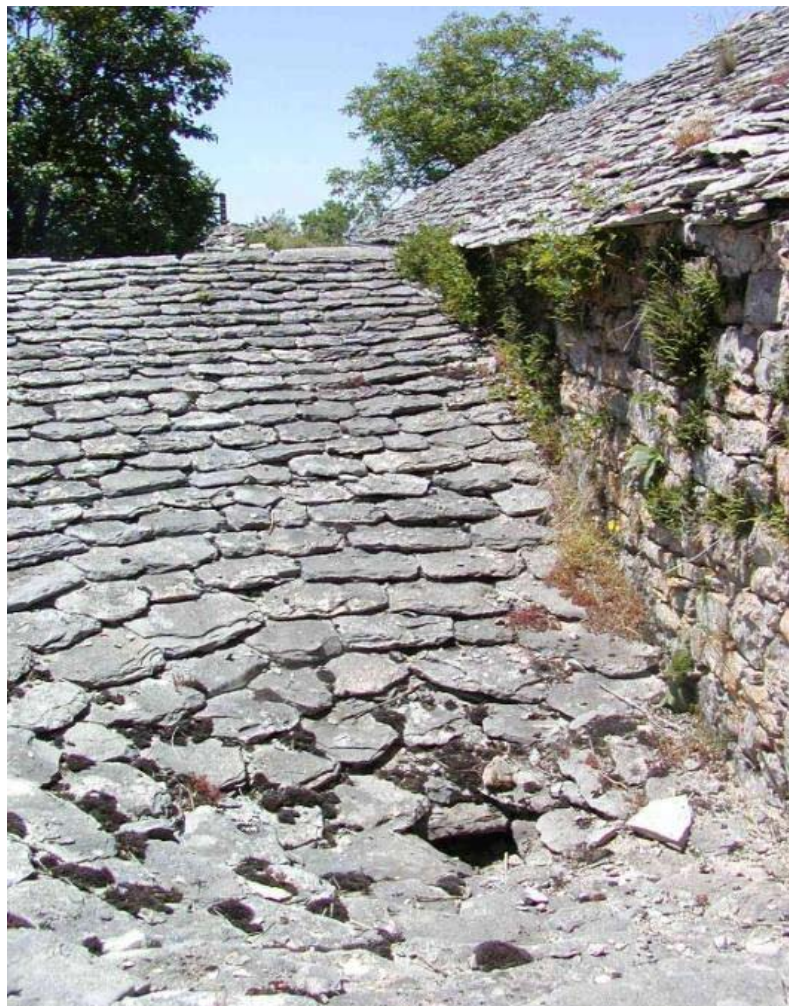
Le toit citerne de la Ferme de l'Hôpital sur le Larzac est le plus grand que je connaisse. Cette ferme est encore la propriété de l'hôpital de Millau et cela depuis le 13^e siècle. Elle fournissait à l'Hôtel-Dieu des ressources et des denrées pour entretenir et nourrir les indigents, les malades et les pèlerins. On ne peut pas définir encore la période de construction de ce toit citerne mais il est, par la qualité de sa mise en œuvre et ses dimensions, exceptionnel.

Son volume intérieur est d'environ 500m³ sa contenance en eau de 370 m³ (1000 litres par jour pour une année). La hauteur de cinq mètre vingt notée dans le schéma est donnée à partir de l'épaisseur des dépôts de colluvions. La majeure partie des eaux de pluie collectées provenait des dalles de calcaire affleurantes servant de socle à la ferme. Elles convergeaient vers le bassin de décantation. L'autre partie était recueillie par la couverture au moyen de chéneaux (canaux). Ces chéneaux de pierre sont portés encore par des contremurs sur la façade sud-ouest. Sur la façade nord-est, il ne reste que l'avaloir central. Les travaux d'amélioration des dessertes de l'exploitation réalisées par la famille Burguière, fermier depuis septembre 1952, ont tarié cette part importante de la collecte. La couverture de lauzes de calcaire qui recueillait les eaux de pluie, est aujourd'hui en mauvais état. Le remplissage des abreuvoirs qui se situaient coté sud-ouest se faisait par le puits au moyen de deux versoirs creusés dans les jambages de la lucarne couvrant le puits. La qualité des mortiers qui confectionnent l'étanchéité, est d'une exceptionnelle tenue. Des analyses en cours permettront, peut être, une datation et détermineront plus précisément les dosages et le type de chaux et de terre cuite pilée utilisées. (Composition des mortiers d'étanchéité romains.)

Didier Aussibal, Causses et Cévennes, revue du Club Cévenol, 2009



L'ostal de la pluèja (la maison de la pluie)



TOIT –CITERNE DE MONTREDON

« Les toits citernes sont une variante des puits citernes ; on les trouve recouvrant un bâti en partie souterrain, la toiture en lauzes collectait les pluies qui se déversaient dans l'intérieur du réceptacle. On remarque plus de fantaisie parmi les bâtisseurs des toits citernes : il y a des toits circulaires comme aux (Cazalets, ou demi-circulaires comme à Montredon, mais tous deux récupèrent l'eau par le centre. On en trouve également d'une seule pente rectangulaire, ou en semi-concavité comme in l'Aubiguier, ce qui permettait d'augmenter la surface de récupération. ces différentes constructions poursuivent un objectif commun : ne pas perdre une seule goutte dans ce pays aride. »

André Fages, *la Quête de l'Eau, Passion des Causses, les Adralhans,*

Toit citerne de Montredon sur Causse du Larzac : il est en appentis d'une jasse et au dessus d'un potager

BIBLIOGRAPHIE

Didier Aussibal, *Causses et Cévennes*, 2009

Robert Aussibal, *Bâtitteur des Grands Causses*, 1992

Gérard Briane, Didier Aussibal, *Paysages de l'Aveyron*, 2006

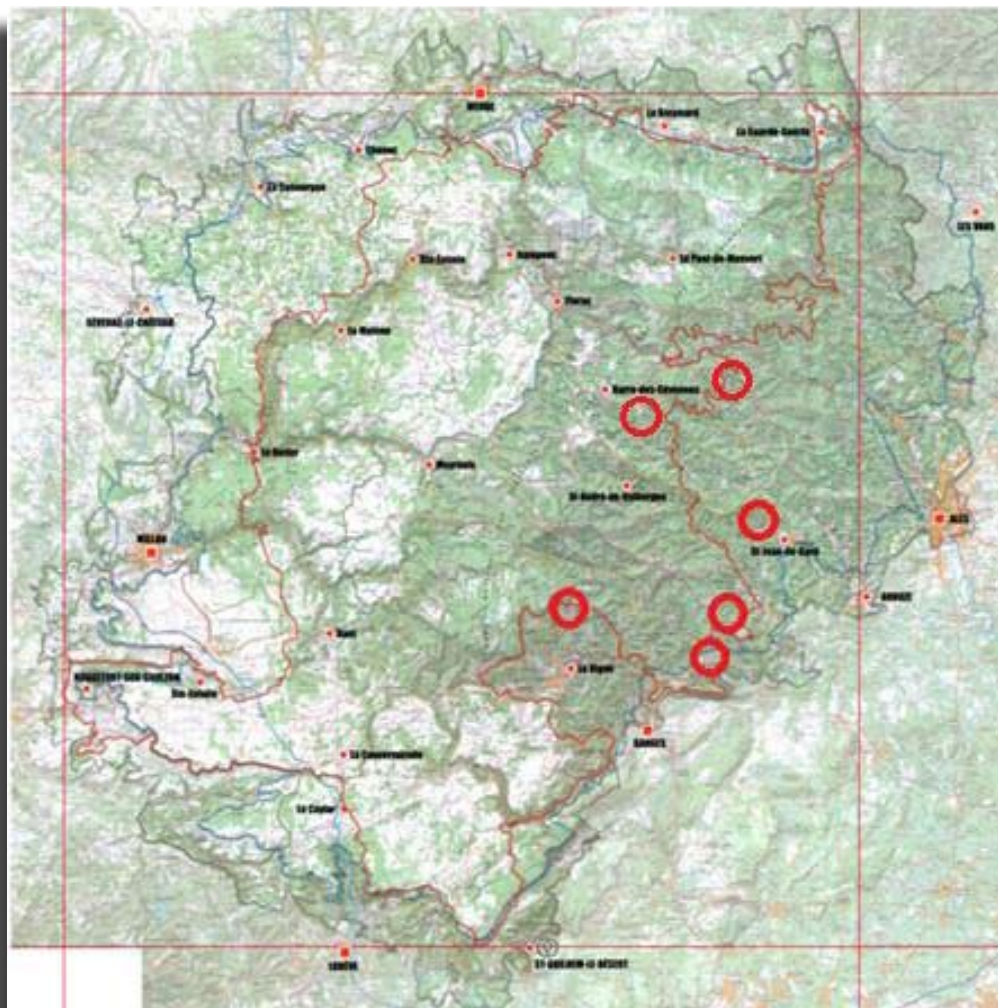
CIE des Grands Causses / ACAPE, *Etude sur les divers édifices du petit patrimoine bâti sur le nord-est du Causse du Larzac*, 1983

Jean Delmas, *Vivre en Rouergue, histoire du Canton de Nant*, 1977

André Fages, *La quête de l'Eau*, 2004

Paul Marres, *Les Grands Causses*, 1935

Sauvegarde du Rouergue/CAUE de l'Aveyron, *Maison et Paysages du Rouergue, le Canton de Nant*, 1994.



Situation géographique: Cévennes

FOSSES À LOUPS OU SUBES OU SUGUES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p.60)

Fosse à loups de Peyrolles, commune de Saint-Romain-de-Codières, Gard

Fosse à loups du col Saint Pierre, commune de Saint-Jean-du-Gard, Gard

Fosse à loups des Fosses, commune de Cognac, Gard

Fosse à loups du Pont de Grimal, commune d'Arphy, Gard

Fosse à loups des Fumades, commune de Molezon, Lozère

Fosse à loups de la Croix de Bourel, Saint André de Lancize, Lozère

A certaines époques les loups ont été une véritable menace pour les troupeaux et même pour l'homme. Pendant l'hiver de 1846, les conditions climatiques exceptionnelles poussèrent les loups à se rapprocher des lieux habités.

«Nous avons éprouvé depuis les premiers jours du mois, des froids extraordinaires pour le pays. La neige et le vent rendent ces froids plus rigoureux. Le 4 janvier, avant le lever du soleil, il tomba de la neige qui continua quelques vers le milieu du jour. Elle s'élevait alors à dix centimètres environ. Les loups poussés par la faim s'aventurent jusqu'aux portes des villages, la population est effrayée et réclame des battues générales.»

Jules Anton, *En longeant le Galeizon et la Salandre*, (1990)

Les bergers ont souvent témoigné des dégâts occasionnés aux brebis :

«A la faveur de la nuit, un ou plusieurs loups attaquaient le troupeau au pacage.»

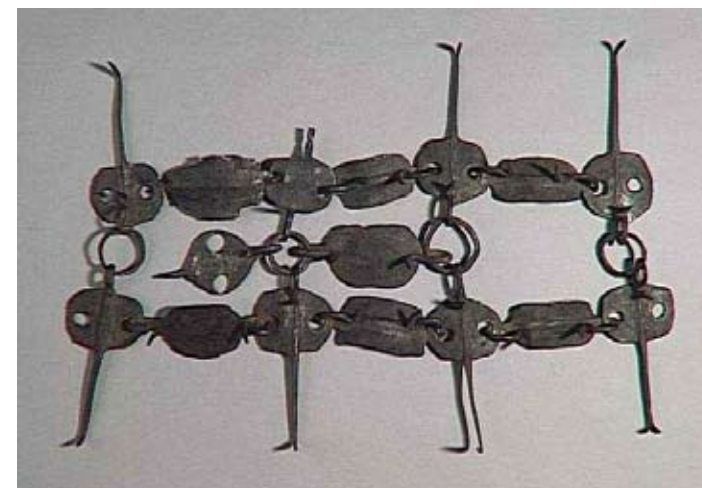
Anne Marie Brisebarre, *Bergers des Cévennes*, (1978)

C'est ainsi que, les loups attaquant leurs proies au cou, les bergers harnachèrent leurs chiens de colliers munis de pointes de fer acérés.

«Et d'abord moi j'ai vu des chiens avec les troupeaux de transhumants qui montaient là ici

-j'en ai guère vu- mais qu'ils avaient des crampons en collier, là, pour se défendre des loups. Parce que les loups, ils attaquaient toujours au cou, les bêtes, ils les attaquaient toujours au cou. Alors ces chiens, ils avaient des crocs, là, des pointes pour se défendre.»

Pierre Laurence, *Du paysage et des temps*, 2004



Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les battues furent nombreuses et mobilisèrent la population mâles des paroisses et communes. Dans la seule vallée du Galeizon, des dizaines d'hommes de tous âges pouvaient être recrutés : ainsi à Cendras trente cinq tireurs et quatre-vingt traqueurs pour une seule battue au loup. D'autres moyens étaient mis en œuvre, comme l'empoisonnement selon des compositions très précises. Ainsi, selon un informateur cévenol, Pierre Roudil :

«On obtient le poison en pilant ensemble de l'oignon blanc, du saindoux, de la poudre d'iris de Florence, de la réglisse sauvage, du camphre écrasé... Le poison est à base de noix vomitive râpée, de verre pilée, de morceaux d'éponge frits dans l'huile et d'oignons de tulipes sauvages. On y ajoute du sel pour que le loup boive et périsse au plus tôt. Le poison proprement dit est placé à l'intérieur d'une volaille ou d'un corbeau.»

Christian Anton, *La Mémoire du Galeizon*, 1990

Chien portant un collier contre les loups (gravure Le loup et le chien, Fable de La Fontaine)

Collier de chien contre les loups

La traque des loups, c'était l'affaire des louvetiers ou *loubatiers* ou chasseurs de loups. Lorsqu'ils capturaient un loup et venaient au village, chacun leur donnait un œuf. Leur travail consistait à faire des battues et à construire des *subes* ou *sugues*, trappes ou fosses à loup.

Ces subes étaient le plus souvent placées à l'entrée des *faïsses* ou terrasses. Les deux types les plus courants sont la fosse creusée dans le rocher sans aménagement particulier et celle creusée dans la terre dont les parois ont été empierrées.

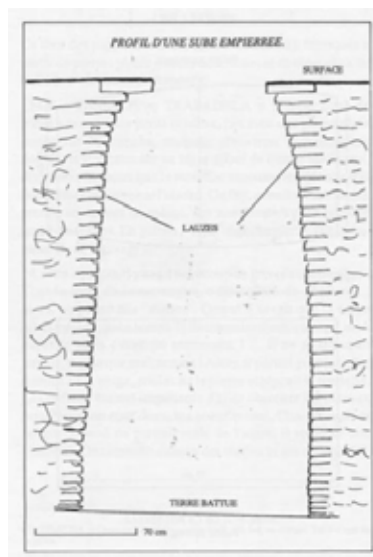
Les subes ont une profondeur moyenne de deux mètres pour une ouverture d'environ 0,45m sur 0,75m. Leur profil se caractérise par une amorce de rétrécissement dans la partie supérieure. De jeunes baguettes de châtaignier vert, croisées et recouvertes de feuilles et de brindilles permettaient en général de confectionner les «couvercles» masquant la fosse.

Par leur relative discrétion et leur profondeur, ces fosses pouvaient constituer un certain danger pour ceux qui circulaient à pied, notamment de nuit ou sans connaissance précise du terrain, comme ici près de Barre-des-Cévennes, Lozère :

«Et une histoire aussi qu'on avait raconté, que il avait tombé un loup dedans une sugue, le soir. Et une femme qui s'était égarée de son chemin y a tombé dedans et y a passé la nuit avec le loup. Il paraît. Et qu'elle a rien eu. La peur a été plus grande que le mal qu'on lui avait fait.»

Pierre Laurence, *Du paysage et des temps*, 2004.

Le terme de «*sube*» apparaît dans un acte d'inféodation du 29 octobre 1589 dans lequel le vicomte de Portes, Jacques de Budos, donne l'autorisation à Jean d'Autun dit de Champclaux, habitant de la Fo-



Coupe schématique d'une fosse à loup maçonnée

Photo de sube à Saint-Paul-Lacoste (Gard)

rêt de Portes [aujourd'hui Champclauson] «*et aux siens à perpétuité, à fère deux traponnyères sive sube de la largeur et profondeur que bon lui semblera dans lesdites deux partyes de pièces remises pour ce faict y estre entretenues à jamais...*»

Lien des Chercheurs Cévenols n°48, Sube : piège à loup, 1982

La toponymie marque encore le paysage de la présence de celui qui a toujours été considéré comme le seul véritable ennemi de l'éleveur (cf. cartes topographiques IGN, 1/25000) :

Loubière, Louvière, Louvetière, Loubier : communes de Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron); Arphy (Gard); Cassagnas, Chadenet, Gatuzière, Le Pompidou (Lozère);

Valloubière : commune de Sumène (Gard)
 Loubatière : commune de Soudorgue (Gard)
 Trepaloup : commune de Valleraugue (Gard)
 Canteloup : commune de Saint-Germain-de-Calberte (Lozère)
 Pas de Loup : commune de Salagosse (Gard)
 Subes, Subasse, Sugue : communes de Fraissinet-de-Lozère, Lanuéjols, Saint-Martin-de-Boubaux, (Lozère)

Le souvenir de ce prédateur reste également très vif dans les mémoires des habitants et des éleveurs :

«Enfin, on peut dire que c'était Bassurels que c'est Cripsoules là. Et alors, je sais pas si vous vous rendez compte que les écuries sont en bas et qu'on laisse souvent de l'air, un trapon qu'on appelle pour faire passer le foin, mais surtout pour l'air, que les moutons...Ça c'est facile à comprendre. Et alors y en avait peut être pas beaucoup de moutons, je sais pas combien y en avait dans cette écurie et le loup a sauté. Et c'était...C'est au fond du village. On m'a montré où c'était et tout, mais je peux pas savoir si c'était arrivé à mon arrière-grand-père ou à mon grand-père ça, parce que je sais pas l'histoire des loups si c'est loin ou pas loin. Y en a eu de tout temps d'après ce qui se disent là. Et alors, donc, ils avaient un chien avec le gros collier, comme vous avez vu là-bas au musée. Et le loup a tué les bêtes. Et le chien, quand il a senti le loup, il a sauté! Et il a tué le loup. Seulement, il a pas eu l'idée de le laisser bien en vu le pauvre. Et pour sortir, il fallait qu'il saute en l'air. Et avec son collier et tout son barda, c'était pas facile. Alors, il a traîné le loup -c'était le plus léger- il l'a traîné en dessous et il a mis les moutons dessus. Il l'a traîné pour pouvoir lui sortir et il allé chercher son maître. Et lui quand il a vu les moutons morts, comme on s'y attendait toujours au loup, il devait être armé de près, puisqu'il a tué son chien



Piège à loups de la croix de Bourel



Piège à loups des Fumades (Molezon)

avant d'avoir sorti les moutons. Croyant que c'était le chien qui avait...Je vous assure qu'il a dû avoir beaucoup de remords.»

Le chien de parc tué à la place du loup, **Lucile Aubaret**, Le Masillou, Bassurels, Lozère (août 1997) in Cévennes n° 57/58, 1999

«Mon grand-père, quand il était jeune et qu'il habitait Appias, on lui a dit d'aller au Salt dire à son oncle que quelqu'un de la famille était mort... [L'oncle] lui a dit : mais tu ne partiras pas...tu partiras que quand il fera jour, que les loups te mangeraient. Et alors mon grand père a dit : non; que il faut que je m'en aille, que je me ferais attendre.

Alors il est parti...et les loups étaient derrière lui! Il a pris des pierres, tout le long du chemin il faisait comme ça. Il faisait gratter ses pierres.

Situation de deux fosses à loups in Revue Cévennes n°2, 1974

Et il se retournait pour que le loup ne le mange pas...Jusqu'à la porte de la maison, il a gratté, il a gratté, il a gratté. Il avait ces loups derrière les pieds...Vite, vite, vite ouvert. Bondiéu! Ça a été une fête de le voir arriver. Ils croyaient que les loups l'avaient mangé.»

Jeanne Bosquier, *L'enfant suivi par un loup*, St André de Valborgne, Gard, (février 1997), in Cévennes n° 57/58, 1999

«Mon beau père qui jouait du violon, raconta la veuve du Casquillé, faisait danser dans les mariages. Par une nuit d'hiver toute blanche de lune et de neige, les loups l'ont suivi de Bellecoste à Masméjean! Il n'avait pas de fusil, même pas un bâton...et les loups s'approchaient, il voyait briller leurs yeux Alors, il a pris son violon, et s'est mis à jouer...Pour se donner du courage, d'abord. Il s'est aperçu que ça tenait les bêtes à distance. Alors, il a joué de son mieux, jusqu'à ce qu'il arrive en vue des maisons...Quand il y repensait!- Dès que je m'arrêtais de jouer, ces sales bêtes recommençaient à grogner et me couraient dessus...Eh bé, j'étais pas fainéant pour leur donner le rigaudon, té!»

Jean Pierre Chabrol, *L'Embellie*, 1968

BIBLIOGRAPHIE

Christian Anton, *La mémoire du Galeizon, le pays et les hommes*, 1990,1991

Numa Bastide, *Les pièges à loup dans les Cévennes*, in *Causses et Cévennes*, 1-XVII, 1991

Collectif, *Sube, piège à loup*, *Lien des Chercheurs Cévenols*, n°48, 1982

Jean Pierre Chabrol, *L'Embellie*, 1968

Pierre Laurence, *Du paysage et des temps*, 2004

Lien des Chercheurs Cévenols n°48, Sube : piège à loup, 1982

Jean Pellet, *Le bestiaire sauvage dans la toponymie*, *Liens Chercheurs Cévenols* n°66, 1986

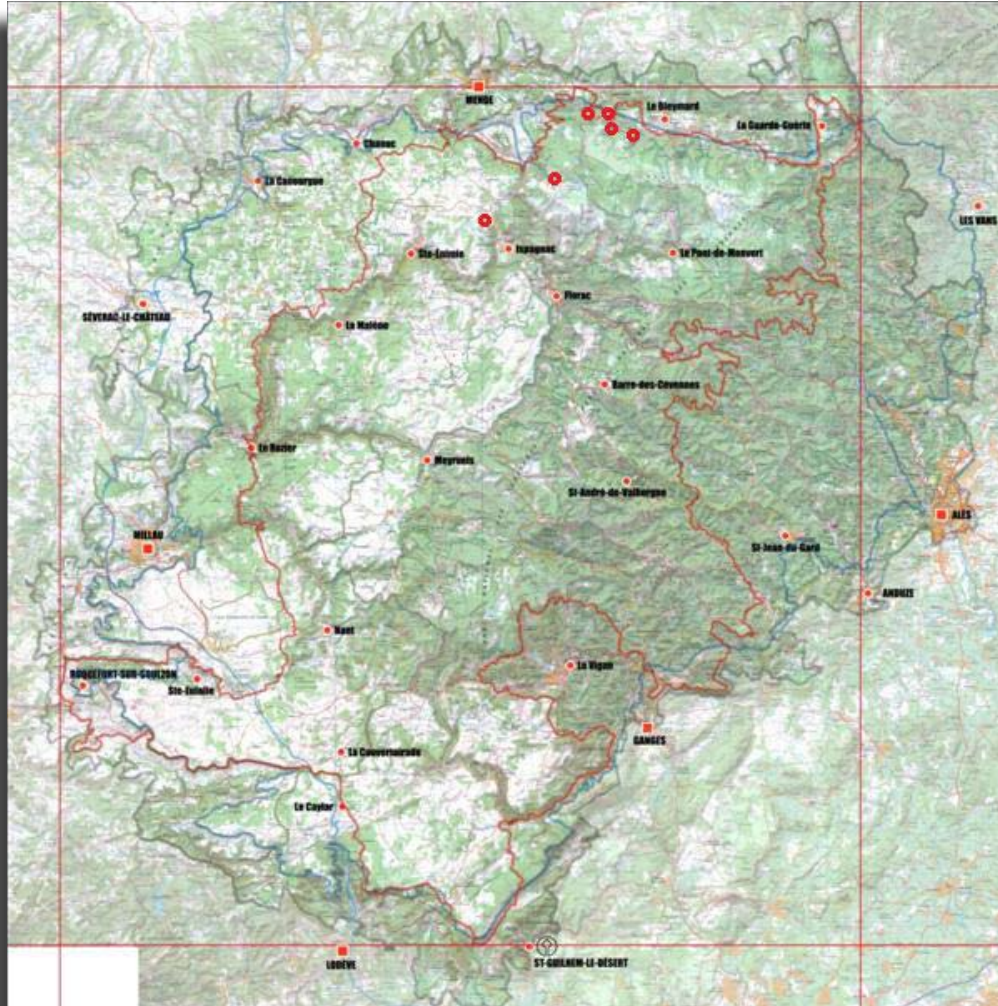
Revue Cévennes n°2, Les pièges à loups, 1974

Revue Cévennes n° 57-58, Contes, chansons et récits, 1999

Jean Roger, *Loups et loupeterie en Cévennes aux 18^e et 19^e siècles*, LCC n°66, 1986

ATTRIBUTS ILLUSTRANT UNE CULTURE DU TERRITOIRE

(p.61 à 63 du dossier de candidature 2011)



Situation géographique: Mont Lozère et Causse de Sauveterre

CLOCHERS DITS DE TOURMENTE

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011: référence p. 61)

Auriac, commune de Saint Julien du Tournel, Lozère

La Fage, commune de Saint Etienne de Valdonnez, Lozère

Les Sagnes, commune de Saint Julien du Tournel, Lozère

Oultet, commune de Saint Julien du Tournel, Lozère

Paros, commune d'Ispagnac, Lozère

Serviès, commune de Mas d'Orcières, Lozère

Le **clocher de tourmente** est une construction particulièrement répandue dans les hameaux situés sur le Mont Lozère. Il s'agit d'un ouvrage simple de maçonnerie en granite, roche prédominante dans ce massif, parfois en schiste, supportant une cloche et souvent surmonté d'une croix. Bâti au début du XIX^e siècle par les habitants de ces hameaux, le rôle primitif de ces clochers est de permettre aux voyageurs de ne pas s'égarer et périr, si d'aventure ils se retrouvaient pris dans la tourmente, redoutable intempérie qui naît en altitude au cours des rudes hivers, lorsque chutes de neige et bourrasques de vents violents se conjuguent. Dès que sévissait la tourmente mais aussi par temps de brouillard, les cloches étaient alors actionnées, parfois nuit et jour, fournissant ainsi un repère sonore aux voyageurs, afin qu'ils puissent s'orienter vers les habitations.

Implantés au cœur des hameaux, les clochers de tourmente en rythment la vie et leur rôle s'étend jusqu'à remplacer l'église dont ils sont dépourvus, contrairement aux villages de tailles plus importantes. On les utilise alors pour sonner l'angélus ou bien pour marquer des événements comme les naissances et les décès. Conformément aux croyances traditionnelles, on leur prête même des vertus protectrices, comme celle de repousser les orages vers les villages voisins. Ainsi, certaines cloches des églises de village portaient-elles gravées leurs fonctions principales : «*Repello fulmina, voco vivos, plango mortuos*» (je repousse les orages, j'appelle les vivants, je pleure les morts).

C'est la fonction liée aux intempéries qui est restée marquée dans les esprits : c'est elle qui a donné le nom à ces clochers, estompant au fil des ans les autres fonctions.



Dans le hameau de La Fage, les habitants se plaisent encore à conter l'histoire du curé desservant qui devant sonner pour guider les voyageurs égarés durant une tourmente, épuisé après plusieurs heures de veille à actionner la cloche, s'est endormi. La cloche toutefois continua de sonner car durant son sommeil, ses pieds, auxquels il avait attaché la corde reliée à la cloche, continuèrent à bouger pour l'actionner inlassablement jusqu'au lever du jour et la fin de la tempête. Preuve irréfutable de cet événement : la corde qui va du clocher à l'ancienne chambre du curé est toujours visible...

Entre légende et réalité se situerait l'histoire de la Croix de Maître Vidal. Selon une version, il s'agirait d'un colporteur qui, perdu dans la tourmente du Lozère serait mort de froid, là où se dresse aujourd'hui cette croix. Une autre version, en fait un berger qui aurait voulu rejoindre sa belle sur le versant sud en passant par la crête de la montagne : il se serait fait surprendre par le froid, le brouillard et la tourmente de neige et serait mort en chemin. Cette

Stèle à la mémoire des sœurs Dupeyron

CLOCHERS DITS DE TOURMENTE



version est renforcée par l'existence à quelques centaines de mètres du toponyme «Ronc des Chiens fous». Les chiens du berger seraient restés là à côté du corps de leur maître, seraient devenus enragés de douleur avant de mourir de froid à leur tour.

Des événements réels démontrent toutefois que la tourmente n'est pas une légende sur cette moyenne montagne (pic de Finiels : 1699m). Un monument érigé près de La Veissière (commune de Les Bondons, Lozère) commémore la fin tragique de deux institutrices : «La jeune institutrice de 20 ans, Marthe Dupeyron et sa sœur, filles de ces hussards noirs de la République qui ont depuis Jules Ferry, diffusé la connaissance dans toutes les écoles des communes rurales, sont véritablement mortes dans la neige près de La Veissière, après avoir passé Montmirat, tentant de rejoindre leur école à la rentrée de janvier 1941, précisément à quelques pas de la croix de Maître Vidal.»

Villes et Pays d'Art et d'Histoire «Mende et Lot en Gévaudan», Ses hommes illustres ou à connaître, 2005

Plus récemment, durant l'hiver 1984, deux moines randonneurs en ont encore fait la triste expérience. Perdus dans la tourmente, ils ont vainement cherché un abri ou un lieu habité : ils sont morts d'épuisement et de froid aux environs des Sagnes (commune de Saint-Julien-du-Tournel).

Plusieurs de ces clochers de tourmente ont été protégés au titre des monuments historiques : sur la commune de Saint-Julien-du-Tournel, ceux des Sagnes, d'Oultet^[1] et d'Auriac^[1], celui de Servies sur la commune de Mas-d'Orcières et celui du hameau de la Fage sur la commune de Saint-Étienne-du-Valdonnez.

«Les clochers de tourmente sont des édifices bien plus modestes que les clochers d'églises. Il s'agit simplement d'un piedestal surmonté d'une seule cloche et très souvent orné sans sa partie sommitale d'une croix. Ceux de Lozère sont tous en granit : Mont Lozère, Aubrac ou Margeride. Ils sont très souvent bâtis à côté, voire parfois même sur le toit du four à pain com-

Clocher de tourmente d'Auriac

Clocher de tourmente de Servies

Clocher de tourmente de La Fage

Clocher de tourmente d'Oultet

Clocher de tourmente des Sagnes

munal, signifiant ainsi l'attachement de toute la communauté villageoise à cet élément. Au même titre que le four, sa présence était indispensable pour les villages isolés pendant la saison hivernale et participait pleinement toute l'année, à la vie du hameau.»

CAUE Lozère, Dossiers techniques Patrimoine, Les clochers de tourmente

Les cinq clochers de tourmente suivants sont inscrits au titre des monuments historiques (MHI 17/07/1992) :

«Clocher dit de tourmente d'Auriac (Saint-Julien-du-Tournel)

Situé au milieu du village, c'est un simple campanile en fer forgé soutenant une cloche sur un mouton, posé sur un piédestal en granit local. Sa facture est beaucoup moins ordonnée et soignée que celle des clochers de La Fage ou des Sagnes. C'est le plus modeste des clochers de tourments du Mont Lozère.

Clocher dit de tourmente d'Oultet (Saint-Julien-du-Tournel)

Le clocher se dresse sur l'ancien four à pain du village. Les clochers sont d'habitude plus isolés, mais celui d'Oultet est remarquable car il forme un ensemble harmonieux en schiste avec le four à pain communal. La cloche porte une date «1872» et le nom du fondeur : Montel de Mende.

Clocher dit de tourmente des Sagnes (Saint-Julien-du-Tournel)

C'est un beau clocher en granite qui s'est dressé au cœur de ce hameau traditionnel. La cloche due à la fonderie Paccano (Annecy, 1928) a un nom : Maria Louisa et porte une inscription latine «a fulgure et tempestate liberanos domine» ce qui signifie «de la foudre et de la tempête, seigneur libère nous».

Clocher dit de tourmente de Serviès (Mas-d'Orcières, Lozère)

Il se dresse face au lavoir et se présente comme un clocher-mur. Il est en granite de taille impeccable.

Sa cloche date de 1778, c'est une des plus anciennes pour ce type de monument. On note que ce clocher offre une loge-abri pour le sonneur, ce qui n'était pas négligeable lorsqu'on sonnait plusieurs jours pour rapatrier les voyageurs égarés.

L'inscription latine de la cloche «ora pro nobis sanch private elecnio sinis et lutis. Fratres ludovici erimitea valoton» se traduit ainsi : « Prie pour nous, saint Privat, par les aumônes et par les soins de frère Louis Valentin, ermite. **Clocher dit de tourmente de La Fage (Saint-Etienne-de-Valdonnez, Lozère)**

Le hameau de La Fage est situé sur le versant Sud du Mont Lozère. Ce hameau possède un ensemble architectural remarquable avec son beau clocher surmonté d'un arc doubleau, son four à pain et la croix avec son bénitier.»

Office de tourisme de Bagnols les Bains et de la Haute Vallée du Lot, Sur la trace des clochers de tourmente

Sur le rebord du Causse de Sauveterre, non loin du col de Montmirat qui relie le Lozère et le Sauveterre, le hameau de Paros est aussi doté d'un clocher qui, par son style s'apparente aux clochers de tourmente décrits précédemment. S'agit-il d'un clocher de tourmente ? Si tel était le cas, il confirmerait que les Causses et les Cévennes avaient développé un système similaire d'aide aux déplacements dans ces régions difficiles climatiquement. Le texte d'André Chamson confirme d'ailleurs cette hypothèse quand il décrit cette «campanette» mise en place dans l'Aigoual par les moines de l'abbaye de Bonheur :

«Pour être assurés qu'aucun voyageur ne pourrait échapper à leur surveillance, ces moines avaient même construit, presque sur l'éperon sommi-

CLOCHERS DITS DE TOURMENTE

tal de la Luzette, à plusieurs lieues de leur maison mère, une petite cabane de pierres sèches, aux murs épais, où ils avaient établi une cloche et que, pour cette raison, on avait appelé la Campanette. Les jours de gros temps, ils allaient s'installer dans ce refuge et faisaient sonner la campane, de loin en loin, pour remettre dans le bon chemin les voyageurs égarés...»

André Chamson, *Sans Peur et les brigands aux visages noirs*, 1977

BIBLIOGRAPHIE

André Chamson, *Sans Peur et les brigands aux visages noirs*, 1977

CAUE Lozère, Dossiers techniques Patrimoine, *Les clochers de tourmente*
Office de tourisme de Bagnols les Bains et de la Haute Vallée du Lot, *Sur la trace des clochers de tourmente*

Revue Cévennes n° 41, 42, 43, *Pierre sur pierre*, 1990

Robert Vivian, *Le clocher de tourmente*, 2005, Villes et Pays d'Art et d'Histoire «Mende et Lot en Gévaudan», *Ses hommes illustres ou à connaître*, 2005



Clocher de tourmente de Paros (commune d'Ispagnac)

PLACE DE FOIRE

PLACE DE FOIRE DE BARRE-DES-CÉVENNES



Situation géographique : Cévennes, Can de l'Hospitalet

PLACE DE FOIRE DE BARRE-DES-CÉVENNES

COMMUNE DE BARRE-DES-CÉVENNES

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011 : référence p.61)

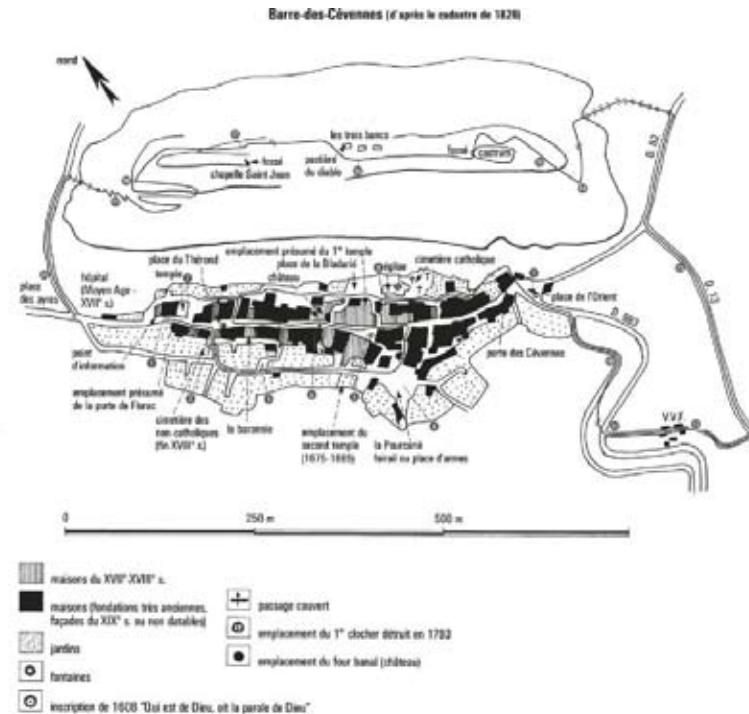
PLACE DE FOIRE PLACE DE FOIRE DE BARRE-DES-CÉVENNES



Le village de Barre-des-Cévennes commande un des passages les plus fréquentés entre basses et hautes Cévennes. Il se trouve à la charnière de ces deux régions différentes et complémentaires. Il est bâti sur le versant sud d'un lambeau de causse calcaire, appelé Castelas. Cette butte constitue un réservoir d'eau pour les habitants de Barre, ainsi qu'un obstacle important au vent du Nord.

Autrefois le bourg s'appelait Barre. L'origine de ce nom serait gauloise ou pré-gauloise, et viendrait de barre, le Castellas, une petite butte escarpée qui se dresse au dessus du village.

Aujourd'hui, village, Barre était considérée jadis comme l'une des principales villes du Bas-Gévaudan. Au XVIII^e siècle, elle fut même, la capitale administrative des Hautes-Cévennes et surclassait alors Florac, pourtant bien peuplée.



Vue aérienne du
village-rue de Barre-
des-Cévennes

Plan du village de Bar-
re-des-Cévennes

C'est la guerre des Camisards (1702-1704) qui a promu Barre à ce rang. Durant ce soulèvement des paysans protestants cévenols contre le roi de France qui dura plus années, Barre abrita le subdélégué de l'Intendant du Languedoc : une sorte de « sous-préfet » chargé d'administrer et de surveiller cette partie des Cévennes.

Le village de Barre était considéré comme la cité des foires. Leur nombre varia, au cours des temps, de douze à quinze par an.

PLACE DE FOIRE

PLACE DE FOIRE DE BARRE-DES-CÉVENNES

Dictée de l'école du Vergounoux près de Barre-des-Cévennes, dont le titre est « Le paysan Lozérien et les foires ».

«L'institutrice qui proposa cette dictée, dans le premier quart du XX^e siècle, est Mademoiselle Léontine Bertrand, issue d'une famille de Barre. Elle fut elle-même scolarisée dans cette école....

Le thème de la foire pour une dictée n'a rien de surprenant ici près de Barre-des-Cévennes dont les foires justement sont indiscutablement les plus réputées des Cévennes. En moyenne, au nombre de quatorze, il en était trois de grande importance, celle du 6 mai, du 22 juillet ou de la Madeleine, et enfin celle dite de la Saint-Michel, le 6 octobre.»

P. Joutard, *Dire les Cévennes, mille ans de témoignages*, 1994

Les foires du printemps et de l'automne pouvaient attirer jusqu'à dix mille personnes venues des départements limitrophes, mais aussi du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

La foire de la Madeleine, qui dure pratiquement deux jours comme celle de la Saint-Michel, est la plus importante des treize à quatorze foires ayant lieu à Barre. Ce bourg est composé d'une cinquantaine de maisons dont les deux tiers de ses cinq cents habitants « ne vivent qu'au moyen de vin, pain et viande qu'ils vendent aux étrangers qui viennent tenir les foires ».

Comme chaque été, la foire de la Madeleine, spécialisée dans la commercialisation des bestiaux, a attiré énormément de monde.

H. Mouysset, *Les premiers camisards, juillet 1702*, NPL éditeur, 2010.

L'une des foires se dressait près de la **place de la Loue**, appelée



**Vue de la rue principale
du village**

porte de Florac (détruite au début du XIX^e siècle). Sur cette place, se tenait lors des grandes foires de printemps et d'automne, la « loue » : des bergers, des domestiques ou des ramasseurs de châtaignes attendaient, assis sur le parapet, qu'un éventuel employeur les embauche.

La place de la Madeleine est une autre place témoin du passé de ville de foires. On peut voir des maisons bourgeoises qui s'ouvrent sur la rue par de larges porches qui permettaient d'abriter attelages et charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous les voûtes de cette place et sous celles de la mairie.

La principale place de foire du village était la place des écoles, appelée au Moyen-Age **place de la Pourcarié**. Elle servait de marché au porcs au début. Puis les bœufs, les chevaux et les mulets leur succédèrent. Elle fut alors appelée « place du foirail ».

Les plus grosses sommes d'argent s'y échangeaient.

La place de l'Orient est la place où se tenait le marché aux porcs, depuis le XVI^e siècle. La troisième fontaine du village s'y trouve également.

Barre est aussi le lieu de naissance du célèbre camisard et prophète Elie Marion (1678 – 1713). Durant la guerre des Camisards, un fait marquant s'est déroulé à Barre : il s'agit de la préparation de l'expédition tragique du Pont-de-Montvert, conduisant à l'assassinat de l'abbé du Chaila, qui marque le début de la guerre des Camisards.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Paul Chabrol, *Barre-des-Cévennes*, 1981

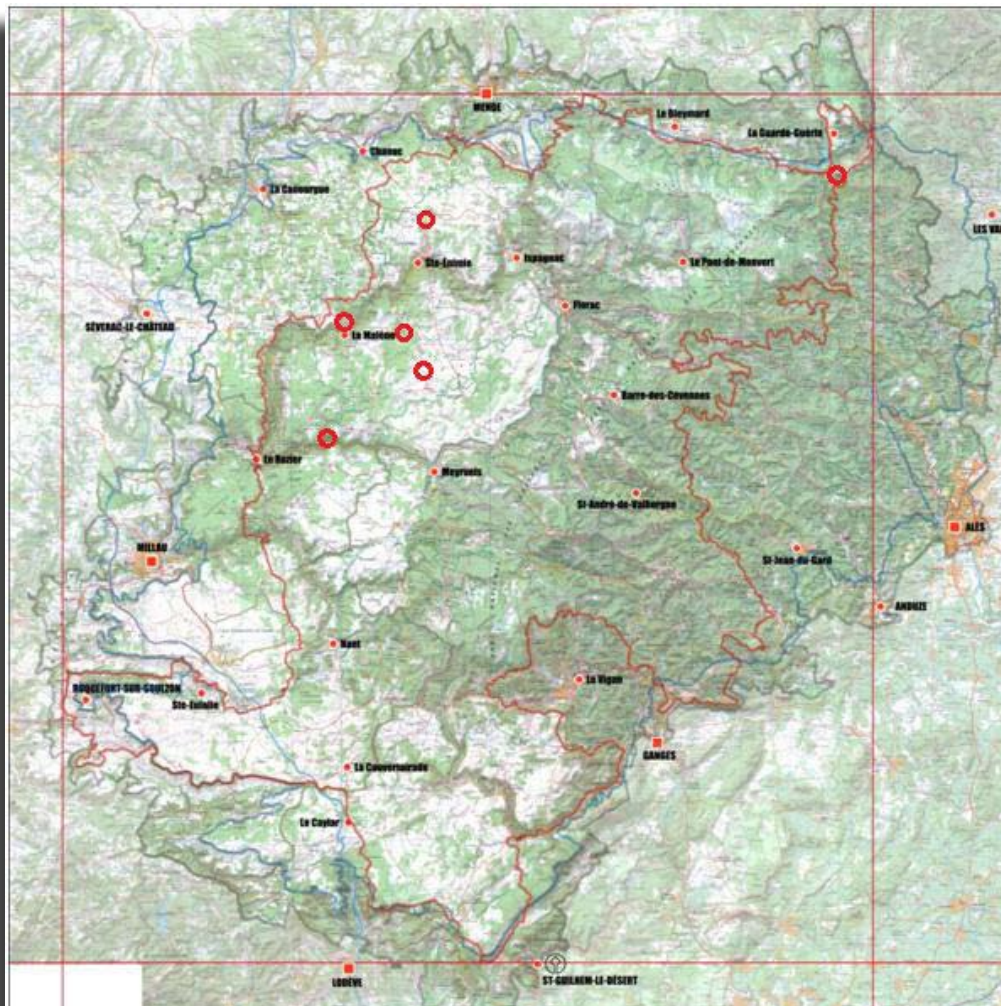
Henri Mouysset, *Les premiers camisards, juillet 1702*, 2010

Pierre Laurence, *Du paysage et des temps*, 2004

Philippe Joutard, *Dire les Cévennes, mille ans de témoignages*, 1994

Parc national des Cévennes, *Sentier d'interprétation de Barre-des-Cévennes*, 2005

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX CROIX DE CHEMIN



Situation géographique : Causse Méjan, Causse de Sauveterre, Mont Lozère

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX, CROIX DE CHEMIN

(Dossier déposé à l'Unesco par l'Etat français le 31 janvier 2011 : référence p.62)

Eglise saint Jean Baptiste, commune de La Malène, Lozère

Chapelle saint Gervais, commune de Hures-la-Parade, Lozère

Chapelle saint Loup, commune de Villefort, Lozère

Chapelle saint Côme, commune de Mas-Saint-Chély, Lozère

Croix du Bufre, commune de Hures-la-Parade, Lozère

Croix de Champerboux, commune de Sainte-Enimie, Lozère

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX

CROIX DE CHEMIN

LIEUX DE CULTE LIÉS AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX

Depuis les temps les plus anciens, les hommes ont toujours recherché la protection divine pour leurs activités. L'agro-pastoralisme n'y a pas échappé. Des rites propitiatoires se sont peu à peu mis en place et ont été confortés par l'Eglise chrétienne.

Ces rites étaient fort demandés par les paysans et notamment les éleveurs : la fréquence des épidémies qui déciment les troupeaux et l'inexistence ou la faiblesse de la médecine vétérinaire jusqu'à la fin du XIX^e siècle incitent les populations, prévenantes ou désespérées, à réclamer l'intervention de Dieu ou plus souvent de ses saints, considérés plus proches, plus concrets, dotés d'une puissance personnelle ou d'une capacité d'intercession. Ces pratiques sont justifiées par un précédent divin, Dieu ayant béni les oiseaux et les poissons, après les avoir créés, en leur demandant de se multiplier (*Genèse*, 1-22). Cette bénédiction ne concernant pas le bétail, créé un jour plus tard, sans doute est-ce pour cela qu'il nécessite des rites fréquents.

Eric Baratay, *Les soutanes à la ferme*, 2003

Parmi les saints les plus souvent appelés à protéger ou à guérir les troupeaux, on peut citer les suivants :

- saint Roch, (fête le 16 août), pour les maladies du bétail en général
- saint Blaise (fête le 3 février), pour les maladies des petits ruminants
- saint Côme et saint Damien (fête le 26 septembre), pour les maladies des animaux en général
- saint Marc (fête le 25 avril), patron des éleveurs
- saint Jean-Baptiste (fête le 24 juin), berger lui-même et protecteur des agneaux



- saint Loup (fête le 1^{er} septembre), patron des bergers, protecteur du menu bétail

- saint Gervais et saint Protais (fête le 19 juin), pour l'éloignement des fléaux

Des lieux de cultes, chapelles ou églises sont dédiés dans le territoire du Bien proposé à certains de ces saints protecteurs et guérisseurs. Ils constituent aussi bien des lieux de mémoire de ces savoirs et croyances populaires que des éléments de patrimoine tangible, souvent de haut niveau architectural (plusieurs d'entre eux sont protégés au titre des monuments historiques).

On notera que la majorité de ces sites sont situés sur ou à proximité immédiate des chemins de transhumance et de pèlerinage : ainsi l'église saint-Jean à La Malène, la chapelle saint-Côme à Mas-St-Chély ou encore la chapelle saint-Loup à Villefort.

Ces lieux de culte étaient liés à des processions pour demander l'intercession des saints, notamment au moment de leurs fêtes ou des Rogations.

Eglise saint-Jean-Baptiste (La Malène)

L'église Saint-Jean-Baptiste construite au sud-ouest du village, elle appartient en 1237 au chapitre cathédral de Mende. Au début du



Chapelle saint-Côme

Eglise saint-Jean-Baptiste à La Malène

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX

CROIX DE CHEMIN

XX^e s., le mur du bas-côté nord est éventré pour édifier une chapelle devant servir de sépulture aux «martyrs de La Malène» guillotiné en 1793 à Florac. Le clocher carré a été remanié, le dôme en coupole, été remplacé vers 1930 par la flèche actuelle. Le plan et les élévations sont de tradition romane mais il est difficile de dater l'édifice actuel. Assez vaste, le plan rappelle celui de l'église du Rozier : une nef à collatéraux, de trois travées, un transept dans leur prolongement, un chœur encadré de deux absidioles profondes. On pénètre dans l'église par une porte en plein cintre percée à l'ouest dans un avant-corps daté par un cartouche de 1601. La nef haute et étroite, est voûtée, comme les collatéraux, en plein cintre ; un bandeau biseauté court à la naissance des voûtes, Un simple berceau couvre la croisée du transept (cf. St-Sauveur-du-Rozier et St-Pierre-des-Tripiers). A l'extérieur, les murs gouttereaux sont ornés d'arcs longitudinaux faisant office de contreforts. L'abside semi-circulaire, couverte d'un cul-de-four, est éclairée par trois belles fenêtres romanes à ébrasement intérieur. Les absidioles semi-circulaires communiquant avec l'abside sont éclairées par une fenêtre axiale. A l'extérieur, l'abside centrale est à cinq pans ; les absidioles à trois.

Le vocable de l'église était déjà dédié à saint-Jean-Baptiste dans les Feuda Gagalorum de 1307 : «...mansus vocatus de Montanico situs in parochia Sancti Johannis de la Molena...»

Revue Cévennes n°59/60/61, Un millénaire oublié, 2002

Chapelle Saint-Gervais, Les Douzes, (Hures-la-Parade)

Le roc Saint-Gervais domine le hameau des Douzes, à 12 km du Rozier. De là part un sentier pour l'ermitage, lieu de pèlerinage et cimetière des habitants des Douzes. Cette petite chapelle présente



une nef de deux travées, voûtée en plein cintre avec arcades latérales sur la première travée et une petite abside semi-circulaire avec cul-de-four. Elle a été plusieurs fois remaniée mais conserve énormément de cachet, dans un paysage par ailleurs saisissant. La chapelle a toujours fait l'objet de processions et de pèlerinages.

Notons que le site est déjà mentionné dans les Feuda Gabalorum de 1307 : «*Episcopi quod alter erat mansus qui vocabatur mansus de la Villa, confrontatus cum...tenemento Sancti Gervasii...*». Preuve de la popularité de Gervais comme saint protecteur, l'église d'une autre paroisse du causse Mejan (Fraissinet de Fourques) porte aussi ce vocable dans le même document : «...mansus dictus de Malobosco situs in parochia Sancti Gervasi de Frayceneto de Furcis...»

Revue Cévennes n°59/60/61, Un millénaire oublié, 2002

Chapelle saint-Loup (Villefort)

Il s'agit d'un bâtiment d'un seul volume, construit en pierre de taille de granit, couvert de lauzes de schiste.

Elle dépendait du prieuré de Prévençères jusqu'au XIII^e siècle, puis

Chapelle saint-Gervais Roc saint-Gervais

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX

CROIX DE CHEMIN



passa en dépendance directe de l'abbaye de Saint-Gilles jusqu'en 1538. La première église du XII^e ou XIII^e siècle a été reconstruite à l'identique en 1620. En 1873, ont été réalisés le percement de fenêtres dans l'abside et l'adjonction d'une sacristie. L'ensemble a été restauré en 1979.

Ministère de la Culture, Base de données Mérimée

LES CROIX DE CHEMIN

On dénombre une centaine de croix en bois, en pierre ou en fer dans les villages, sur les sommets, les ponts, aux carrefours des sentiers. Les plus anciennes se rencontrent auprès des sources, des lacs, des fontaines, des menhirs ou des dolmens. Elles y ont été volontairement placées afin de christianiser les nombreux lieux de cultes druidiques ou plus généralement païens.



On les retrouve également en souvenir des missions.

Il existe également les «croix des morts». Ces dernières marquent le lieu où pouvaient se relayer les porteurs de cercueil, la maison du défunt étant parfois éloignée de l'église paroissiale.

Quant aux croix placées aux abords des villages, elles avaient vertu de protéger des misères véhiculées par les chemins : épidémies, guerres, pillards,...

Les croix assuraient également la survie d'un malfrat qui, s'il se réfugiait auprès d'une d'elle, était assuré d'avoir la vie sauve malgré des poursuites judiciaires. C'est Urbain II qui, en décidant d'étendre aux croix le droit d'asile, favorisa en quelque sorte la multiplication des croix de chemin.

CAUE Lozère, Dossiers techniques Patrimoine, Les croix

Chapelle saint-Loup

Croix du Buffre

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX

CROIX DE CHEMIN

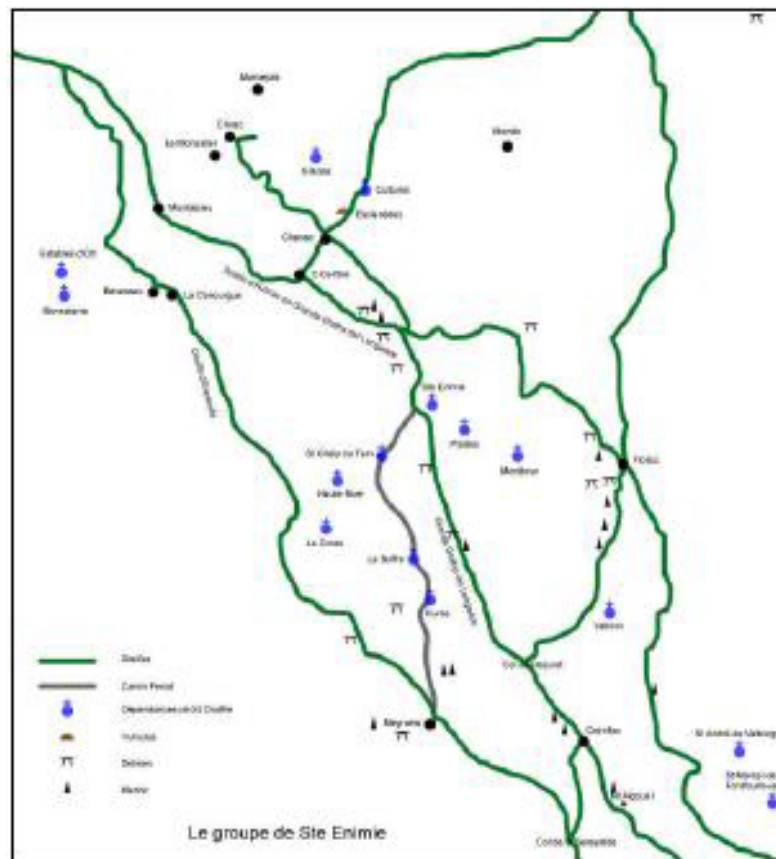
Croix du Buffre

La croix du Buffre, en calcaire, porte sur son socle la date de 1116, ce qui en fait la plus vieille croix du Méjan.

Le piédestal cylindrique posé sur trois marches offre une imagerie insolite : deux personnages se font face, de part et d'autre d'un bénitier représentant un visage humain. Le bénitier est creusé dans la masse et en relief sur le socle. Le plus petit des individus à gauche, tient une croix à grande hampe. Son guide beaucoup plus grand, muni de la crosse et du pallium, lui montre le chemin de Saint-Guilhem en désignant, de sa grande main, la célèbre croix reliquaire. Enfin, au sommet, sur la croix, sculpté en relief on identifie aisément un Christ aux pieds séparés. C'est toute la symbolique du pèlerinage qui est ici évoquée. La relation de la croix du Buffre avec Saint-Guilhem est confirmée par la filiation de l'église primitive de Meyrueis : il s'agissait d'un prieuré de Saint-Guilhem, mentionné dès 1034.

Jacques Baudoin, *Croix du Gévaudan*, 2004

Elle est située sur le «*camin ferrat*» ou chemin empierré qui menait les pèlerins de Meyrueis à Sainte-Enemie. Il fut probablement réaménagé par les bénédictins dépendant de Saint-Chaffre du Monastier au XIII^e siècle, à partir de la voie antique. Certains pensent qu'il aurait pu, à cette époque, supplanter la voie de pèlerinage habituelle pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle qui partait du Puy et se dirigeait vers l'Aubrac en passant par Saugues et l'Hospitalet. Cette traversée se révélant périlleuse, les bénédictins de Saint-Chaffre auraient ainsi restauré le Camin Ferrat, d'une part afin de permettre un accès plus facile aux pèlerins, et d'autre part pour renforcer le pèlerinage à Sain-



Hughes Berton, *Etude sur les pierres à venin*, 2009

te-Enemie, importante possession bénédictine dépendant de Saint-Chaffre, qui avait, comme nous l'avons vu, des dépendances sur le Causse Méjean. Il doublait la draille qui traverse le Causse Méjean et a pu servir de chemin alternatif pour le passage des troupeaux.

CHAPELLES DÉDIÉES AUX SAINTS PROTECTEURS DES TROUPEAUX

CROIX DE CHEMIN

Le village du Buffre est déjà mentionné en 1307 dans les Feuda Galbatorum : »...mansus vocatus Richerdenc...quam in manso de Casis Novis, confrontatus cum manso de Sauberto et cum manso Driganto et cum manso de Betfre...».

Hughes Berton, *Etude sur les pierres à venin*, 2009

Croix de Champerboux

Située sur le Causse de Sauveterre, cette croix dans sa partie inférieure, la plus ancienne, montre une stylistique proche de celle du Buffre par son aspect naïf. Les personnages sont eux aussi interprétés comme un couple de pèlerins sur le chemin ferrat ou roumieu. Il s'agit en fait du même chemin de pèlerinage qui menait de l'Aubrac à l'abbaye de Saint-Guilhem, un des sites majeurs de la chrétienté médiévale.

Comme pour le cas du Buffre, draille et chemin de pèlerinage suivent les mêmes parcours, se différenciant parfois pour se confondre un peu plus loin.



Croix de Champerboux

BIBLIOGRAPHIE

Eric Baratay, *Les soutanes à la ferme*, 2003

Jacques Baudoin, *Croix du Gévaudan*, 2004

Hughes Berton, *Etude sur les pierres à venin*, 2009

CAUE Lozère, *Dossiers techniques Patrimoine*, Les croix, n.d.

Ministère de la Culture, *Base de données Mérimée*

Revue Cévennes n°59/60/61, *Un millénaire oublié*, 2002